Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized

WORLD BANK GROUP

RAPPORT DE SUIVI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

12ÉME ÉDITION | SEPTEMBRE 2025

Améliorer la gestion du capital produit, humain et naturel

pour accroître le niveau de vie en République du Congo

© 2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés.

Cet ouvrage est un produit du personnel de la Banque mondiale avec des contributions externes. Les constats, interprétations et conclusions exprimés dans cet ouvrage ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la Banque mondiale, des membres de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données figurant dans cet ouvrage et n'assume aucune responsabilité pour toute erreur, omission ou divergence dans les informations, ni aucune responsabilité concernant l'utilisation ou la non-utilisation des informations, méthodes, processus ou conclusions énoncés. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations présentées sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement concernant le statut juridique d'un territoire ou l'approbation ou l'acceptation de frontières. Rien dans les présentes ne constitue ni ne peut être interprété ou considéré comme une limite ou une renonciation aux privilèges et immunités de la Banque mondiale, qui sont tous spécifiquement réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de cet ouvrage est soumis au droit d'auteur. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de ses connaissances, cet ouvrage peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales à condition de donner pleine attribution à cet ouvrage.

Attribution — Veuillez citer l'ouvrage comme suit : « Banque mondiale. 2025. Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo, 12ème édition : Améliorer la gestion du capital produit, humain et naturel pour accroître le niveau de vie en République du Congo, DC : Banque mondiale ».

Toutes les questions sur les droits et licences sont à adresser à World Bank Publications, The World Bank Group , 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; courrier électronique : pubrights@worldbank.org.

RAPPORT DE SUIVI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO
12ÉME ÉDITION | SEPTEMBRE 2025

Améliorer la gestion du capital produit, humain et naturel

pour accroître le niveau de vie en République du Congo

WORLD BANK GROUP

Table des matières

Remerciements 4
Liste des figures, tableaux et encadrés 5
Abréviations et acronymes 7

Résumé exécutif 8

CHAPITRE 1. Développements économiques récents et perspectives 14

Développements économiques récents 15

La croissance mondiale et régionale reste inférieure aux niveaux d'avant la pandémie et vulnérable face à l'incertitude élevée et aux changements défavorables de la politique commerciale 15

La croissance économique du Congo est restée modeste en 2024, mais le revenu par habitant a augmenté pour la première fois depuis 2015 17

Le solde budgétaire s'est détérioré 21

Le profil de la dette du Congo a changé ces dernières années, avec une part croissante de la dette intérieure dans le total, ce qui entraîne une pression importante sur les remboursements sur le marché régional 23

Bien que l'inflation diminue, les pressions inflationnistes restent élevées 24

Le système financier est marqué par un risque souverain élevé, un nombre de banques ne respectant pas les ratios prudentiels, une augmentation des prêts non performants et une baisse des taux de souscription des titres du Congo sur le marché régional 24

L'excédent des soldes extérieurs a diminué 26

Malgré la reprise économique, les taux de pauvreté en République du Congo restent obstinément élevés 28

Perspectives à moyen terme et options politiques pour l'avenir 29

L'activité économique mondiale devrait ralentir, tandis que la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait augmenter légèrement en 2025 29

La reprise de l'économie congolaise pourrait être retardée en raison des incertitudes mondiales et des pressions croissantes sur le budget et la dette 30

Les réformes sont en cours de mise en œuvre, mais des défis importants restent à relever 34

CHAPITRE 2. Développer et protéger les actifs du Congo pour améliorer le niveau de vie 38

Compatbilisation de la richesse : Concepts et données 39

Evolution et composition de la richesse du Congo et contribution des services écosystémiques forestiers 41

L'augmentation de la richesse nationale du Congo, en particulier du capital humain et du capital produit, n'a pas été plus rapide que la croissance démographique et la dégradation de l'environnement 41

La mesure des composantes de la richesse globale du Congo révèle l'importance des investissements pétroliers, des gains modestes en capital humain et des ressources naturelles inexploitées 44

Le capital naturel du Congo bénéficie d'importantes réserves de pétrole, d'une faible déforestation et d'un potentiel inexploité dans les domaines du gaz et de l'exploitation minière, ainsi que de l'énergie solaire 48

Comptes des services écosystémiques forestiers de la République du Congo 52

Une nouvelle mesure améliore la description des forêts du Congo 52

Les forêts du Congo sont confrontées à une dégradation écologique, mais la valeur de leurs services écosystémiques est tirée vers le haut par les bénéfices de la régulation du carbone et des sédiments 53

Certains services écosystémiques ne sont pas quantifiés dans le FESA 56

Relier la richesse, les services écosystémiques forestiers et le PIB pour mieux appréhender la durabilité à long terme 58

Les estimations conventionnelles du PIB excluent les services écosystémiques forestiers tels que la rétention du carbone, un service précieux fourni par les forêts du Congo 58

L'ajustement du revenu national brut et de l'épargne nationale nette pour tenir compte des changements dans la richesse nationale révèle le déclin de la durabilité économique du Congo 59

Stratégies de gestion des richesses du Congo 62

Les stratégies visant à renforcer le capital produit, humain et naturel devraient trouver un équilibre entre les besoins immédiats et la viabilité budgétaire à long terme. Elles devraient accorder une priorité à l'éducation, à l'investissement dans le développement des compétences, et à la promotion de la bonne gouvernance ainsi que de la gestion des ressources 62

Les stratégies visant à maximiser les services rendus par les écosystèmes forestiers au Congo combinent des mécanismes de financement mondiaux avec une meilleure application de la loi, une évaluation nationale des écosystèmes, une protection ciblée, un régime foncier communautaire et une planification nationale 63

Recommandations pour accroître et mieux préserver la richesse nationale du Congo 70

Références 72

Remerciements

Cette édition du Rapport de Suivi de la Situation Economique et Financière de la République du Congo a été préparée par une équipe de la Banque mondiale co-dirigée par Kabinet Kaba (Économiste, EAWM2) et Rick Emery Tsouck Ibounde (Économiste principal, EAWM2) et composée de Chris Belmert Milindi Katindi (Économiste, EAWM2), Ryan Milan Rafaty (Spécialiste de la gouvernance, EGVPI), sous la supervision de Robert Utz (Économiste en chef, EAWM2). Le rapport a bénéficié des contributions et des commentaires de Kanta Kumari Rigaud (Spécialiste en Chef du changement climatique, SAWE1) et de Sugandha Srivastav (Consultante, maître de conférences en économie de l'environnement, Université d'Oxford).

L'équipe a bénéficié des conseils de Cheick Fantamady Kante (Directeur de division, AWCC1), Sandeep Mahajan (Directeur sectoriel, EAWM2), Guillemette Jaffrin (Responsable des opérations, AWCC1), Geneviève Boyreau (Cheffe de programme, EAWDR) et Nabil M. Chaherli (Économiste en chef du secteur de l'agriculture, SAWDR). Pinar Baydar (Analyste des opérations, EAWM2), Erika A. Jorgensen (Consultante), Irene Sitienei (Assistante de programme, EAWM2), Ifeoma Clementina Ikenye (Assistante de programme, EAWM2) et Lidvine Versilia Dienifer Ngole (Assistante d'équipe, AWCC1) ont aidé l'équipe à préparer le rapport.

L'équipe remercie les pairs évaluateurs, Kevin Carey (Directeur de programme, EFICT), Kanta Rigaud (Spécialiste en chef du changement climatique, SAWDR) et James Cust (Économiste principal, AFECE), pour leurs contributions constructives.

L'équipe remercie le gouvernement de la République du Congo pour sa collaboration tout au long de la préparation de ce rapport.

Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Banque mondiale ou des pays qu'ils représentent. Le rapport est basé sur les informations disponibles au 30 juin 2025. L'équipe de la Banque mondiale invite les parties prenantes à lui faire part de leurs commentaires sur le contenu du Rapport de Suivi de la Situation Economique et Financière de la République du Congo. Veuillez adresser toute correspondance à M. Kabinet Kaba (kkaba1@worldbank.org) et M. Rick Emery Tsouck Ibounde (rtsouckibounde@worldbank.org).

Conception, mise en page et graphisme du rapport :
Kane Chong

Source de l'image de couverture :
© guenterguni/istockphoto.com

Liste des figures

Figure 1	Croissance du PIB réel (en %), 2016-2024	18
Figure 2	Production et prix du pétrole (millions de barils et US$ par baril), 2020 Q1-2024 Q4	18
Figure 3	Chiffre d'affaires des entreprises non pétrolières et croissance de l'emploi, Congo et pairs (en %)	20
Figure 4	Croissance du chiffre d'affaires et de l'emploi des entreprises non pétrolières, par secteur (en %)	20
Figure 5	Croissance du chiffre d'affaires des entreprises, par ville (en %)	20
Figure 6	Croissance de l'emploi, par ville (en %)	20
Figure 7	Recettes non pétrolières par composante (% du PIB), 2015-2024	21
Figure 8	Dépenses par composante (% du PIB), 2015-2024	21
Figure 9	Solde budgétaire global et primaire (% PIB), 2016-2024	22
Figure 10	Recettes et dépenses totales (% PIB), 2016-2024	22
Figure 11	Paiements d'intérêts (% du PIB), 2018-2024	22
Figure 12	Dette publique (% PIB), 2015-2024	24
Figure 13	Dette émise, par type (% des titres de la CEMAC), déc. 2016-déc. 2024	24
Figure 14	Dépôts bancaires et crédit au secteur privé (milliards de FCFA), 2017-2024	25
Figure 15	Prêts non performants (% des prêts bruts), 2018-2024	25
Figure 16	Revenu par habitant (croissance en %), 2015-2024	28
Figure 17	Pauvreté et PIB par habitant (taux en % et en FCFA), 2011-2027	28
Figure 18	Service de la dette sur le marché régional de la CEMAC, principal et intérêts (milliards de FCFA), 2025-2034	32
Figure 19	Richesse par habitant en Afrique subsaharienne par catégorie d'actifs (indice, 1995=100), 1995-2000	41
Figure 20	Richesse de l'ASS par catégorie d'actifs (part en %), 1995 et 2020	41
Figure 21	Richesse nationale par catégorie d'actifs (en milliard de dollars réels enchaînés de 2019), 1995-2000	42
Figure 22	Richesse nationale par catégorie d'actifs (parts en %), 2020	42
Figure 23	Richesse nationale par catégorie d'actifs, Congo et pairs (parts en %), 2020	42
Figure 24	Richesse réelle par habitant (indice, 1995=100), 1995-2020	42
Figure 25	Croissance cumulée du PIB par habitant vs. croissance cumulée de la richesse par habitant, Congo et pairs (en %), 1995-2020	43
Figure 26	Capital produit par habitant, Congo et pays pairs (en 2019 US$), 2020	44
Figure 27	Capital produit par habitant, Congo et pays pairs (croissance en %), 1995-2020	44
Figure 28	Formation brute de capital fixe, Congo et pays pairs (% PIB), 2000-2023	45
Figure 29	Croissance de la richesse en capital humain par habitant, Congo et pays pairs, (en %), 1995-2020	46
Figure 30	Indice du capital humain, Congo et pays pairs, 2020	46
Figure 31	Richesse non renouvelable (en 2019 US$), 1995-2020	48
Figure 32	Richesse non renouvelable par composante, Congo et pairs (en %)	48
Figure 33	Réserves de pétrole (en millions de tonnes métriques d'équivalent pétrole), 1995-2020	49
Figure 34	Réserves de pétrole et de gaz naturel, Congo et pays pairs (variation en %), 1995-2020	49

Figure 35	Capital naturel renouvelable par type (2019 US$ milliards), 1995-2020	51
Figure 36	Capital naturel renouvelable par type, Congo et pairs (parts en %)	51
Figure 37	Épargne nette ajustée et composantes (% du RNB), 2010-2020	61
Figure 38	Epargne nette ajustée, y compris les dommages causés par les émissions de particules, Congo et pays pairs (% du RNB), moyenne 2010-2020	61
Figure 39	RNB et RNNA (milliards de dollars US), 1995-2020	61
Figure 40	Part des exportations par produit (en %)	66

Liste des tableaux

Tableau 1	Principaux indicateurs budgétaires (% du PIB), 2021-2024	27
Tableau 2	Indicateurs économiques clés de l'économie congolaise, 2021-2027	33
Tableau 3	Indicateurs structurels de la République du Congo	36
Tableau 4	Résultats en matière de santé et d'éducation, Congo et pays pairs, dernière année	47
Tableau 5	Superficie des écosystèmes forestiers par type de forêt (hectares et % de changement), 2000-2020	53
Tableau 6	État des écosystèmes par type de forêt (indice), 2020	53
Tableau 7	Impact forestier et bénéfices économiques par facteur de changement, 2020	54
Tableau 8	Flux de services écosystémiques forestiers, par type de service (en dollars constants de 2024), 2000, 2010 et 2020	56
Tableau 9	Valeur des actifs des écosystèmes forestiers par type (millions de dollars, dollars et %), 2020	56

Liste des encadrés

Encadré 1	Création d'emplois dans les entreprises non pétrolières, localisation géographique et obstacles commerciaux	19
Encadré 2	Le Programme National d'Optimisation de la Trésorerie	26
Encadré 3	Structure des comptes de patrimoine	40
Encadré 4	Comment les pays peuvent-ils éviter de se retrouver avec des actifs abandonnés dans un environnement mondial en pleine évolution ?	50
Encadré 5	Estimation de la valeur des services de rétention du carbone et des actifs forestiers	55
Encadré 6	Étapes du calcul du RNNA et de l'épargne nette ajustée (ENA)	60
Encadré 7	La troisième voie : une approche stratégique de l'agriculture dans les pays forestiers	65
Encadré 8	Le développement d'un secteur touristique axé sur la forêt au Rwanda	67

Abréviations et acronymes

ASS	Afrique subsaharienne
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFAF	Communauté Financière Africaine Franc (*African Financial Community Franc*)
COBAC	Commission bancaire de l'Afrique centrale
CO_2	dioxyde de carbone
COVID-19	Maladie à coronavirus de 2019
CWON	Base de données "*Changing Wealth of Nations*" de la Banque mondiale
EMDE	Marchés émergents et économies en développement
ENA	Épargne nationale ajustée
FESA	Comptes des services écosystémiques forestiers
FMI	Fonds monétaire international
NPL	Prêt non performants
PFR-PRI	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
PIB	Produit intérieur brut
PND	Plan National de Développement
PNOT	Programme National d'Optimisation de la Trésorerie (PNOT)
REDD	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement plus (+) la gestion durable des forêts, la conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestier.
RNB	Revenu national brut
RNNA	Revenu national net ajusté
SAMEPND	Stratégie d'Accélération de la Mise en Œuvre du Plan National de Développement (SAMEPND)
SOEs	Entreprises d'État
tCO_2e	tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
US$	Dollar des États-Unis
WDI	Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale

Résumé exécutif

Renforcer la viabilité budgétaire et libérer le potentiel de croissance du Congo grâce à une gestion stratégique de la dette et de la trésorerie

La croissance économique au Congo a été modeste en 2024 (2,6 pour cent), mais elle a été suffisante pour atteindre une croissance positive du PIB par habitant pour la première fois depuis 2016. La croissance réelle a été tirée par l'expansion soutenue du secteur non pétrolier. Le secteur agricole a connu une bonne performance économique, grâce à la politique de contenu local qui a encouragé l'utilisation de produits agricoles locaux comme intrants dans certaines industries agroalimentaires. L'industrie manufacturière a bénéficié des performances des industries du ciment et des boissons, soutenues par les exportations vers la République démocratique du Congo, qui représente un marché important pour la République du Congo en raison de sa taille et de sa proximité. Le secteur des services, quant à lui, a été alimenté par l'augmentation du trafic de conteneurs. La production de pétrole, en revanche, a diminué en raison de problèmes techniques et de la chute des prix du pétrole.

Bien que les secteurs non pétroliers aient été le moteur de la croissance au cours des quatre dernières années, la création de richesse par les entreprises de ces secteurs ne s'est pas traduite par une forte création d'emplois. Alors que la croissance moyenne du chiffre d'affaires des entreprises non pétrolières a été de 11 pour cent, la croissance de l'emploi n'a été que de 3 pour cent. La croissance du chiffre d'affaires des entreprises congolaises non pétrolières reste inférieure à celle des autres pays d'Afrique subsaharienne et des pays exportateurs de pétrole. La croissance de l'emploi au sein de ces entreprises est également plus faible au Congo.[1] L'accès limité à l'électricité et au financement sont les contraintes les plus préjudiciables à la croissance et à la création d'emplois au sein des entreprises non pétrolières. Ces contraintes sont également plus importantes au Congo que dans les pays de comparaison, ce qui souligne le besoin urgent de renforcer les réformes en matière d'amélioration de l'environnement des affaires pour accélérer la diversification économique du Congo et la création d'emplois dans les secteurs non pétroliers. Cela revêt une importance particulière, car le secteur pétrolier est appelé à connaître un déclin naturel à moyen terme.

La croissance du chiffre d'affaires des entreprises congolaises non pétrolières reste inférieure à celle des autres pays d'Afrique subsaharienne et des pays exportateurs de pétrole.

La collecte des recettes a connu une augmentation impressionnante en 2024 malgré des recettes pétrolières plus faibles. Les recettes totales ont augmenté de 0,8 point de pourcentage, atteignant 25,1 pour cent du PIB en 2024. Cette amélioration est attribuée à plusieurs reformes, notamment la réduction des exonérations fiscales, la collecte systématique des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les carburants importés, et l'augmentation progressive des droits d'accises conformément aux dispositions établies par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). L'ensemble de ces mesures a contribué à l'augmentation des taxes sur les biens et les services, ce qui a permis d'accroître les recettes fiscales totales à 9,6 pour cent du PIB. Un des facteurs de la mobilisation accrue des recettes non pétrolières est la collecte inaugurale des recettes provenant des ventes de gaz naturel, qui se sont élevées à 29,3 milliards de francs CFA (0,3 pour cent du PIB). En revanche, les recettes pétrolières ont diminué, passant de 14,1 pour cent à 13,6 pour cent du PIB.

Une augmentation des dépenses publiques, due aux paiements des intérêts de la dette intérieure, a réduit l'excédent budgétaire du Congo. Les dépenses totales ont augmenté de 2,4 points de pourcentage, atteignant 22,4 pour cent du PIB en 2024 contre 20,7 pour cent en 2023. Cette augmentation est principalement due à une hausse

[1] Tout au long de ce rapport, les pairs régionaux du Congo sont le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale ; ses pairs structurels sont l'Azerbaïdjan, l'Irak, la Mauritanie et le Timor-Oriental ; et ses pairs aspirationnels sont l'Indonésie, la Malaisie et le Viêt Nam. Selon la disponibilité des données, des sous-ensembles ou des comparateurs alternatifs sont parfois utilisés.

substantielle des paiements d'intérêts sur le marché régional et à une escalade des transferts sociaux. Bien que les transferts liés au pétrole aient diminué, des transferts imprévus à la Centrale Électrique du Congo ont entraîné un dépassement de ces transferts. Dans l'ensemble, les efforts de la République du Congo en matière de consolidation budgétaire sont plus prononcés du côté des recettes que du côté des dépenses. Il est impératif que l'État intensifie ses efforts pour améliorer l'efficience et l'efficacité des dépenses publiques afin d'assurer une gestion budgétaire durable et de soutenir les objectifs économiques plus larges du pays.

Au cours des quatre dernières années, la République du Congo a fait preuve d'un effort concerté pour réduire son ratio dette/PIB, réalisant une diminution notable de 103,6 pour cent en 2020 à 93,6 pour cent en 2024. Cette réduction est principalement due à des remboursements substantiels de la dette, en particulier des obligations extérieures, facilités par des prix du pétrole généralement élevés (malgré leur récente baisse). Toutefois, au cours du second semestre 2024, le pays a été confronté à d'importantes pressions de liquidité, le service de la dette sur le marché régional consommant environ la moitié de ses recettes fiscales. Cela a entraîné des tensions de trésorerie, conduisant à l'accumulation d'arriérés externes et internes et à l'éviction de certaines dépenses publiques prioritaires. En réponse aux obligations de la dette arrivant à échéance, les autorités congolaises ont mis en œuvre le Programme National d'Optimisation de la Trésorerie (PNOT), qui a impliqué le reprofilage de 30 pour cent de la dette intérieure sur le marché régional, pour un montant de 935,6 milliards de FCFA. Ce mouvement stratégique a permis d'allonger la maturité moyenne de la dette de 2,6 ans à 6,4 ans. En outre, un emprunt de 250 milliards de FCFA a été partiellement utilisé pour couvrir les coûts associés au processus de reprofilage. Malgré ces mesures proactives, la République du Congo continue d'être en situation de surendettement, en grande partie à cause de l'accumulation récurrente d'arriérés extérieurs et intérieurs.

La baisse prévue de la demande extérieure et des prix du pétrole, ainsi que le resserrement des conditions financières internationales, sont susceptibles de retarder la reprise économique du Congo, exerçant des effets négatifs sur la viabilité budgétaire et extérieure. La croissance économique du Congo devrait rester modeste, à 2,8 pour cent en 2025, avec un taux de croissance moyen de 3,0 pour cent en 2026-2027. Malgré l'achèvement de certains investissements dans le secteur pétrolier à la fin de 2024 et au début de 2025, la production pétrolière devrait connaître un ralentissement significatif. Cette décélération économique devrait également avoir un impact sur la croissance non pétrolière, en raison d'une baisse prévue de la demande intérieure due aux effets négatifs de l'incertitude sur l'investissement et à la réduction des dépenses publiques. Les recettes totales devraient diminuer en 2025 pour atteindre 23,7 pour cent du PIB, sous l'effet combiné de la chute des prix du pétrole et de la baisse de la demande extérieure. Une légère reprise des prix du pétrole prévue pour 2026-2027 devrait améliorer les recettes.

Pour préserver un excédent budgétaire de 3 pour cent du PIB, des efforts substantiels de consolidation budgétaire du côté des dépenses sont prévus en 2025. Dans le même temps, le ratio dette/PIB devrait continuer à diminuer progressivement, pour atteindre 89,6 pour cent en 2025 et 81,8 pour cent en moyenne au cours de la période 2026-2027. Malgré ces tendances positives, d'importantes pressions de liquidité devraient persister en 2025 en raison de l'incapacité du PNOT à prolonger les échéances des titres de créance du marché régional cette année-là. Plus précisément, les remboursements sur le marché régional devraient s'élever à environ 1 106,5 milliards de francs CFA, soit environ 13 pour cent du PIB projeté pour 2025. L'inflation devrait atteindre l'objectif de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) (3 pour cent) en raison de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales et nationales. Le solde du compte courant devrait enregistrer son premier déficit depuis 2016, à hauteur de 3 pour cent du PIB, en raison de la baisse des prix du pétrole et de la demande extérieure. Ces projections soulignent le besoin critique d'une gestion budgétaire stratégique et de réformes structurelles pour atténuer les risques associés aux vulnérabilités économiques et favoriser un environnement économique plus résilient en République du Congo.

Les réformes sont en cours de mise en œuvre, mais des défis importants subsistent. Le gouvernement accélère la mise en œuvre de son Plan National de Développement (PND) 2022-2026. Outre les efforts déployés pour améliorer la gestion de la dette, il est impératif que le gouvernement poursuive d'autres mesures urgentes, dont beaucoup sont soutenues par la Banque mondiale.

Le gouvernement du Congo a mis en œuvre des réformes pour améliorer la gestion de la dette et de la trésorerie, qui doivent être poursuivies et complétées. Depuis mai 2021, le Congo publie des rapports annuels sur la dette et limite les emprunts extérieurs aux prêts concessionnels. Des progrès ont été réalisés dans le remboursement des arriérés domestiques en 2022 et 2023, avec un plan stratégique adopté en septembre 2023. Les publications des rapports mensuels sur la dette ont repris en 2025, et un comité de trésorerie a été formalisé pour améliorer la

gestion de la trésorerie. Le gouvernement doit poursuivre les mesures urgentes, soutenues par la Banque mondiale, y compris le renforcement de la Caisse congolaise d'amortissement, l'amélioration de la transparence des emprunts, la réactivation du Comité national de la dette publique et l'opérationnalisation du Comité des risques fiscaux. Ces réformes visent à mieux gérer la dette, à prévenir les arriérés et à contrôler les risques fiscaux associés aux entreprises publiques.

Le gouvernement a fait des progrès en matière de mobilisation des ressources et de cadres réglementaires, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assainir les finances publiques grâce à une meilleure gestion des dépenses. Début 2025, un décret a été adopté pour faciliter le partage des données entre les entités gouvernementales et les autorités fiscales, parallèlement à la mise en œuvre de contrôles fiscaux fondés sur le risque. Dans le secteur pétrolier, des décrets ont normalisé les appels d'offres et établi des règles pour les transferts de droits miniers. Un décret a augmenté le taux de distribution des bénéfices de la compagnie pétrolière nationale à l'État de 11 pour cent (2017-2020) à 40 pour cent (2021-2023). Les marchés publics ont été optimisés grâce à des procédures dématérialisées, et une loi horizontale sur les inspections a amélioré l'environnement des affaires. Malgré les progrès réalisés, des efforts substantiels sont nécessaires pour renforcer la consolidation budgétaire en optimisant la gestion des dépenses.

La République du Congo est confrontée à des défis dans l'établissement d'une forte et inclusive croissance économique, entravée par la baisse de la productivité de la main-d'œuvre et l'insuffisance des infrastructures. La baisse de la productivité du travail dans les secteurs du pétrole et des services est un facteur clé de la réduction du revenu par habitant. Les obstacles comprennent une électricité peu fiable, un financement limité et des dépenses d'éducation et de santé inadéquates, ce qui affecte le développement du capital humain. Le secteur pétrolier domine l'industrie mais emploie peu de travailleurs, tandis que les contraintes de crédit du secteur privé limitent la croissance du secteur non pétrolier et la création d'emplois. La gouvernance s'est améliorée, mais la qualité des institutions reste un obstacle à la croissance à long terme. Les chocs liés au changement climatique, comme les inondations de décembre 2023, exacerbent la pauvreté. Le gouvernement devrait donner la priorité aux dépenses sociales et adopter des pratiques agricoles intelligentes pour améliorer la résilience et la sécurité alimentaire.

Développer et protéger les actifs du Congo pour améliorer le niveau de vie

Les mesures de la richesse d'une nation sont un complément important du PIB, car elles donnent un aperçu du capital nécessaire à la croissance future et à sa durabilité. En évaluant l'évolution du niveau et de la composition de la richesse nationale, les décideurs politiques peuvent mieux comprendre la capacité d'une économie à générer des revenus futurs et à soutenir le développement. Les évaluations de la richesse nationale, y compris des éléments clés tels que les services rendus par les écosystèmes forestiers, peuvent contribuer à éclairer les stratégies de développement, les discussions budgétaires et le dialogue avec la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement. En évaluant à la fois le PIB et la richesse nationale, les décideurs politiques peuvent concevoir des stratégies qui favorisent le développement durable, en évitant la dégradation de l'environnement et les inégalités sociales. Cette approche permet d'orienter les investissements dans l'éducation, les infrastructures et la préservation de l'environnement, favorisant ainsi un paysage économique résilient et équitable.

Au cours des 25 dernières années, la richesse de la République du Congo a presque doublé, atteignant 224 milliards de dollars en 2020, contre 117 milliards en 1995. Cette croissance s'appuie sur trois composantes clés : le capital humain, le capital naturel et le capital produit. Le capital humain, qui représente les revenus potentiels de la main-d'œuvre, est devenu la part la plus importante de la richesse du Congo en 2020, avec 39 pour cent du total. Le capital naturel, qui comprend des ressources telles que le pétrole et les forêts, suit de près avec 38 pour cent. Le capital produit, qui comprend les infrastructures et les machines, a connu la croissance la plus rapide, augmentant de 191 pour cent depuis 1995, en grande partie grâce aux investissements réalisés pendant le boom pétrolier. Cette composante représente désormais 23 pour cent de la richesse du pays, contre 12 pour cent en 2010.

Dans l'ensemble, la composition de la richesse du Congo reflète une forte dépendance au pétrole, mettant en évidence à la fois les opportunités et les vulnérabilités de son paysage économique. La flambée des prix du pétrole entre 2004 et 2014 a entraîné d'importants investissements dans les infrastructures, stimulant ainsi le capital

produit. L'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2007 a libéré des fonds pour l'investissement public, ce qui a encore renforcé le développement des infrastructures. La croissance du capital humain a été modeste, n'augmentant que de 9 pour cent en 25 ans, en partie à cause de la fluctuation des dépenses publiques en matière d'éducation et de santé, qui dépendent fortement des recettes pétrolières. Entre-temps, le capital naturel du Congo a bénéficié de nouvelles découvertes pétrolières, le pétrole représentant 99 pour cent des richesses naturelles non renouvelables. Malgré l'abondance des ressources naturelles, le secteur minier reste sous-développé, ce qui limite sa contribution à la croissance économique.

Pour soutenir ce programme, la Banque mondiale a produit les premiers Comptes des Ecosystèmes Forestiers (FESA) pour la République du Congo. Ces comptes ont été construits en appliquant le cadre de comptabilité écosystémique du Système des comptes économiques de l'environnement des Nations Unies. Ces comptes, qui couvrent la période 2000-2020, quantifient les changements dans l'étendue et l'état des forêts, les services écosystémiques (tels que le stockage du carbone, la fourniture de bois et la rétention des sédiments) et la valeur des actifs forestiers, offrant ainsi une nouvelle base pour l'élaboration de politiques explicites sur le plan spatial et fondées sur des données probantes.

Les forêts de la République du Congo sont vitales d'un point de vue écologique et fournissent des services écosystémiques globaux et locaux importants qui sont souvent sous-évalués. Couvrant plus de 69 pour cent du territoire national, ces forêts constituent une partie essentielle du bassin du Congo, le plus grand puits de carbone tropical au monde, et jouent un rôle crucial dans la stabilité du climat, le stockage du carbone et la préservation de la biodiversité. En 2020, les écosystèmes forestiers du Congo ont retenu environ 16,0 milliards de tonnes de carbone, soit l'équivalent de 58,5 milliards de tonnes de CO_2, ce qui représente plus d'une année d'émissions mondiales. Localement, ces forêts refroidissent le climat régional, régulent les sédiments et les précipitations, et soutiennent la biodiversité, ce qui est essentiel pour les voies de développement durable telles que l'écotourisme.

Le vaste couvert forestier du Congo est confronté à des taux de déforestation croissants, reflétant les pressions croissantes de l'urbanisation, de l'expansion agricole et de la croissance des infrastructures. En 2000, les forêts couvraient environ 68 pour cent de la superficie du pays, avec une prédominance des forêts de plaine (68 pour cent), 23 pour cent de forêts tourbeuses, le reste étant constitué de forêts marécageuses, de forêts montagnardes et de forêts de mangroves. Le taux de perte de déforestation a plus que doublé entre 2010 et 2020 par rapport au taux enregistré entre 2000 et 2010. Les types de couverture terrestre anthropique (mosaïque de forêts et de terres agricoles, terres cultivées, plantations et zones bâties) ne représentaient qu'environ 1 pour cent de la couverture terrestre, mais ils ont connu une expansion rapide au cours de la période considérée. Dans l'ensemble, la couverture forestière a diminué de 452 000 ha, soit 1,9 pour cent, entre 2000 et 2020, la majeure partie de cette perte (345 000 ha) se produisant entre 2010 et 2020. En 2020, la couverture forestière était tombée à 66,1 pour cent, les pertes affectant de manière disproportionnée les forêts de plaine et les forêts marécageuses, ainsi que les savanes, en particulier à proximité des centres urbains.

© guenterguni/iStockphoto.com

La perte de biodiversité a suivi cette dégradation. En 2000, les forêts du Congo conservaient environ 90,9 pour cent de leur biodiversité d'origine. Cette proportion est tombée à 90 pour cent en 2010, puis à 88,3 pour cent en 2020. Les forêts de plaine ont connu les plus fortes baisses de biodiversité au cours de la période de comptabilisation, passant de 89,7 pour cent du niveau de référence naturelle en 2000 à 86,3 pour cent en 2020. Les forêts marécageuses ont constamment enregistré les scores de biodiversité les plus bas, restant en dessous de 80 pour cent tout au long de la période évaluée.

Les indicateurs de la Banque mondiale, l'épargne nette ajustée (ENA) et le revenu national net ajusté (RNNA), offrent une image plus complète de la durabilité économique en tenant compte de la dégradation de l'environnement et de l'épuisement des ressources. Entre 2010 et 2020, l'épargne nette ajustée du Congo a fortement diminué, passant de -3,5 pour cent à -15,7 pour cent de son revenu national brut (RNB), ce qui indique que le pays perdait des richesses plus rapidement qu'il ne les réinvestissait. Ce déclin est principalement dû à la forte dépréciation des infrastructures et des immobilisations (-27 pour cent du RNB) et à l'épuisement significatif des ressources naturelles (-23 pour cent du RNB), en particulier dans les secteurs pétrolier et minier. De même, le RNNA du Congo a montré une tendance à la baisse, la part du RNB conservée passant de 53 pour cent en 2010 à 50 pour cent en 2020. Cela suggère des difficultés à maintenir l'investissement dans le capital humain et physique, qui est crucial pour la stabilité économique et la croissance à long terme. La tendance négative actuelle en matière d'épargne indique qu'il est difficile de transformer les richesses naturelles en développement économique durable, ce qui souligne la nécessité d'améliorer la gestion des ressources et d'investir dans les infrastructures et le capital humain.

Pour renforcer son capital physique, la République du Congo doit trouver un équilibre entre les besoins immédiats et la viabilité budgétaire à long terme. Cette stratégie implique de diversifier les sources de revenus en renforçant la collecte des impôts non pétroliers et en réduisant la dépendance à l'égard du pétrole par le biais d'actions politiques. Les partenariats public-privé peuvent financer les infrastructures sans grever les finances publiques, tandis que les marchés publics concurrentiels peuvent stimuler la croissance du secteur privé. L'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques favorise la concurrence et l'amélioration des services publics. L'élimination des obstacles réglementaires et l'amélioration de la transparence créent un environnement favorable aux entreprises. Investir dans l'éducation permet d'aligner la main-d'œuvre sur les besoins du secteur privé, et la formation à l'entrepreneuriat stimule la croissance. Un fonds souverain transparent pourrait gérer les gains exceptionnels et soutenir la diversification. Les investissements stratégiques dans les infrastructures sont particulièrement importants pour le développement et la santé budgétaire, tandis que l'amélioration de la gestion des investissements publics peut renforcer l'efficacité des dépenses, éliminer les gaspillages et optimiser l'allocation des ressources.

Il est essentiel d'améliorer le capital humain par des investissements ciblés dans l'éducation et la santé. L'État devrait veiller à une allocation efficace des ressources aux établissements de formation technique, professionnelle et axée sur les compétences, en fonction de leurs besoins spécifiques et de leur situation géographique. Cette approche soutiendra la diversité des établissements d'enseignement et favorisera un environnement plus équitable. En outre, la stabilisation du financement du secteur de la santé par le biais de fonds de réserve ou de plans d'urgence peut permettre de maintenir des services de santé de bonne qualité, renforçant ainsi le capital humain. Encourager la participation du secteur privé peut compléter le financement public et garantir un investissement durable dans ces secteurs.

Des politiques spatialement différenciées devraient être développées pour les points chauds de la déforestation tels que la Sangha et la Likouala, afin de répondre aux défis régionaux spécifiques et de promouvoir des pratiques durables d'utilisation des terres. Cette approche permettra de préserver la biodiversité et les services écosystémiques, contribuant ainsi à des bénéfices environnementaux et économiques à long terme. Les comptes des écosystèmes forestiers offrent des données spatiales exploitables pour cibler de telles politiques et peuvent informer la conception de mécanismes d'incitation, tels que les transferts fiscaux écologiques, les programmes REDD+ ou les systèmes de crédit pour la biodiversité.[2]

La mise en œuvre de politiques fiscales visant à encourager les pratiques durables dans la production de bois, l'agriculture et l'agroforesterie pourrait renforcer la valeur ajoutée locale et la création d'emplois. Il est recommandé de faire progresser la numérisation de la traçabilité du bois et des permis forestiers, d'investir dans

[2] Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, plus gestion durable des forêts, conservation et renforcement des stocks de carbone forestier.

des infrastructures pour l'écotourisme et d'établir des centres de connaissances pour la recherche sur les plantes médicinales. Le renforcement de la comptabilité carbone et des cadres juridiques ainsi que l'exploration des options de financement climatique soutiendraient ces initiatives.

Il est essentiel d'investir dans les infrastructures de transport pour faciliter l'expansion de la production de gaz et améliorer la connectivité entre les sites miniers et les installations de traitement. Le développement de pipelines, de routes et de ports facilitera l'accès aux marchés nationaux et internationaux, rationalisera les opérations et réduira les coûts. Il convient de poursuivre les stratégies visant à développer le marché intérieur du gaz naturel, notamment en encourageant l'utilisation industrielle et la consommation résidentielle. L'exploration des possibilités d'exportation régionales peut accroître la demande et la taille du marché, stimulant ainsi la croissance économique.

Il est essentiel d'établir un cadre juridique et réglementaire complet pour les secteurs du gaz naturel et de l'exploitation minière. Des lignes directrices claires pour les contrats de concession et de partage de la production, ainsi que des mécanismes d'application renforcés, garantiront le respect des règles et attireront les investissements étrangers. La mise en place d'incitations à l'investissement privé, telles que des allègements fiscaux et des subventions, peut stimuler la croissance dans ces secteurs. Les partenariats avec des entreprises internationales permettraient de tirer parti de l'expertise et de la technologie, renforçant ainsi l'avantage concurrentiel de la République du Congo sur le marché mondial.

Maximiser le potentiel des écosystèmes forestiers et du capital naturel renouvelable nécessite une approche globale qui comprend : (i) la mise en œuvre de politiques fiscales, telles qu'un système de bonus-malus, pour encourager les pratiques durables dans la production de bois, l'agriculture et l'agroforesterie, renforçant ainsi la valeur ajoutée locale et la création d'emplois tout en soutenant les objectifs de conservation ; (ii) l'avancement de la numérisation dans la traçabilité du bois et les permis forestiers afin d'améliorer la transparence et les contrôles réglementaires ; (iii) améliorer la productivité agricole par une meilleure gestion des sols, une utilisation optimisée des engrais et une sélection appropriée des cultures afin d'augmenter durablement les rendements ; et (iv) renforcer la comptabilité carbone et les cadres juridiques, plaider au niveau international pour des mécanismes de compensation globaux et explorer des options de financement climatique telles que les obligations liées à la durabilité pour soutenir ces initiatives.

L'amélioration de la richesse forestière et de la gestion de l'environnement nécessite une stratégie intégrée qui combine des mécanismes de financement mondiaux avec une meilleure application et une évaluation nationale des services de régulation. Il est essentiel de donner la priorité à la protection des tourbières et des forêts marécageuses afin de maximiser les bénéfices pour le climat. Le renforcement des accords de tenure et de partage des bénéfices avec les communautés autochtones et dépendantes des forêts garantira une distribution équitable des ressources, tandis que l'engagement des communautés locales dans la gouvernance forestière et les efforts de restauration des écosystèmes favorisera les pratiques de gestion durable, préservant ainsi le capital naturel pour les générations futures. Pour la République du Congo et d'autres pays à forte densité forestière, il est essentiel de disposer d'un système de financement mondial important et efficace pour transformer les services de rétention du carbone en avantages tangibles. L'estimation de la valeur de ces services est une première étape cruciale, permettant aux décideurs politiques, à la société civile et au grand public de quantifier et de cibler les compensations nécessaires.

Un soutien fort de la part de la communauté internationale est essentiel pour compléter les efforts du gouvernement en République du Congo. Malgré la croissance des fonds climatiques et d'autres initiatives de financement vert, un mécanisme de compensation capable d'atteindre les objectifs climatiques reste une aspiration. Il est donc essentiel que la communauté internationale mette en place des moyens équitables, concrets et adéquats pour récompenser, dédommager et soutenir des pays comme le Congo pour leurs efforts de préservation des forêts. Les options pour aider le Congo à obtenir une part plus équitable des bénéfices des services de rétention du carbone comprennent l'engagement dans des négociations mondiales plus fortes pour développer des mécanismes REDD+ plus équitables, le renforcement de la coopération et du soutien financier pour lutter contre le changement climatique, et l'examen d'outils de financement souverain basés sur la nature, tels que les obligations liées à la durabilité. Au niveau national, il est important de maintenir et d'actualiser les données sur les services rendus par les écosystèmes forestiers, de renforcer les cadres juridiques, de s'engager plus fermement avec la société civile et les entreprises dans la gestion durable des forêts, et de concevoir des politiques fiscales pour maximiser la génération de revenus et la création d'emplois sur la base d'économies durables.

© M.J Photography/Alamy.com

CHAPITRE 1

Développements économiques récents et perspectives

Développements économiques récents

La croissance mondiale et régionale reste inférieure aux niveaux d'avant la pandémie et vulnérable face à l'incertitude élevée et aux changements défavorables de la politique commerciale

En 2024, la croissance mondiale s'est stabilisée, les pressions inflationnistes continuant à s'atténuer et le premier assouplissement de la politique monétaire ayant stimulé l'activité économique dans les économies avancées, les marchés émergents et les économies en développement. En 2024, l'économie mondiale a progressé d'environ 2,7 pour cent, soit le même taux qu'en 2023, mais en deçà de la croissance de 3,2 pour cent observée en 2022. Cette période de croissance a été marquée par une baisse continue de l'inflation dans diverses régions, grâce à la diminution des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et aux effets différés des mesures antérieures de resserrement monétaire. Les objectifs d'inflation ont été atteints ou dépassés dans plus de 60 pour cent des économies au cours de l'année, ce qui a permis un assouplissement de la politique monétaire et un léger relâchement des conditions financières mondiales depuis le milieu de l'année 2024. Malgré ces évolutions, le sentiment des investisseurs à l'égard des marchés émergents et des économies en développement (EMDE) est resté volatil, les coûts d'emprunt non concessionnels demeurant élevés en raison des rendements obligataires élevés dans les économies avancées, contrastant avec les rendements plus faibles des années 2010. Le commerce mondial des biens et services a rebondi en 2024, atteignant une croissance estimée à 2,7 pour cent après une faible performance l'année précédente. Les économies avancées ont enregistré une croissance estimée à 1,7 pour cent, les États-Unis étant en tête avec une croissance robuste de 2,8 pour cent et la zone euro montrant une amélioration avec une croissance passant de 0,4 pour cent en 2023 à 0,7 pour cent en 2024. Le PIB des EMDE a augmenté d'environ 4,1 pour cent en 2024, soit une légère baisse par rapport aux 4,2 pour cent enregistrés en 2023. Si l'on exclut la Chine, la croissance dans les EMDE s'est stabilisée à 3,5 pour cent, comme l'année précédente. Malgré une croissance mondiale positive, le paysage économique se caractérise par une croissance relativement lente et inégale, insuffisante pour soutenir un développement inclusif durable ou pour permettre aux pays de rattraper leur retard en termes de revenu par habitant. L'économie mondiale reste confrontée à des niveaux de croissance, de commerce et d'investissement qui restent inférieurs aux moyennes d'avant la pandémie de 2010-2019, des niveaux qui ne permettent pas d'atténuer les effets néfastes des multiples chocs subis depuis le début de la pandémie de COVID-19.[3]

En 2024, les activités économiques en Afrique subsaharienne (ASS) se sont développées, la croissance du PIB passant de 2,9 pour cent en 2023 à 3,2 pour cent selon les estimations ; cependant, la croissance reste insuffisante pour réduire la pauvreté de manière significative. Les deux plus grandes économies de la région ont enregistré une croissance économique plus élevée en 2024 qu'en 2023, grâce à l'augmentation de la production pétrolière au Nigéria (avec une croissance passant de 2,9 à 3,3 pour cent) et à l'amélioration de l'approvisionnement en électricité en Afrique du Sud (croissance de 0,7 à 0,8 pour cent). Cependant, la croissance dans les pays exportateurs de matières premières, à l'exclusion du Soudan, a ralenti à 3,6 pour cent en raison de la baisse des prix de l'énergie et des métaux par rapport à leurs sommets de 2022, ce qui a nécessité des ajustements budgétaires qui ont entravé les progrès, en particulier parmi les exportateurs de métaux comme la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone et la Zambie. À l'inverse, l'Angola a connu une reprise, soutenue par une augmentation de la production de pétrole, un secteur des services plus solide et une stabilisation du taux de change. L'expansion dans les pays non riches en ressources a légèrement diminué pour atteindre 5,5 pour cent, principalement en raison de progrès modérés en Éthiopie, le plus grand producteur de matières premières agricoles de l'Afrique subsaharienne. Dans le même temps, la Tanzanie et l'Ouganda ont vu leur progression s'accélérer grâce à l'augmentation des dépenses privées et à l'investissement, tandis que le Kenya a vu sa progression se ralentir en raison de la poursuite de la consolidation budgétaire. Dans l'ensemble, l'expansion économique en Afrique subsaharienne reste modeste et inégale, ne parvenant pas à créer suffisamment d'emplois et à réduire la pauvreté, en particulier compte tenu de la croissance démographique rapide de la région. La combinaison de progrès économiques modestes, d'une expansion démographique rapide, d'effets inflationnistes persistants

[3] Banque mondiale. 2025. Perspectives économiques mondiales. Janvier 2025. Washington, DC : Banque mondiale. http://hdl.handle.net/10986/42452

et d'un sous-investissement continue d'exacerber la pauvreté en Afrique subsaharienne, région qui affiche le taux d'extrême pauvreté le plus élevé au monde et abrite 80 pour cent des 612 millions de personnes extrêmement pauvres de la planète.[4]

La région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a connu une expansion économique en 2024, avec une croissance du PIB estimée à 3,1 pour cent, contre 2 pour cent en 2023. Au sein de la CEMAC,[5] le Cameroun et le Tchad ont mené cette croissance, chacun atteignant un taux de 3,7 pour cent. Au Cameroun, l'expansion a été tirée par l'augmentation des exportations de cacao et de coton, grâce à des rendements plus élevés, à l'amélioration des prix et à une alimentation électrique plus fiable. La croissance du Tchad a été alimentée par une augmentation de 4,6 pour cent dans le secteur non pétrolier, tandis que le secteur pétrolier a enregistré des gains modestes de 1,4 pour cent. Le Gabon a connu une augmentation de 2,9 pour cent de sa croissance économique, soutenue par l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole et des investissements publics importants. La République du Congo a enregistré une croissance modeste de 2,6 pour cent avec une augmentation de 3,9 pour cent dans les secteurs non pétroliers partiellement compensée par une baisse de 1,7 pour cent de la production pétrolière due à des problèmes techniques, marquant la première augmentation du PIB par habitant (0,3 pour cent) depuis 2015. La République centrafricaine et la Guinée équatoriale ont connu les estimations de croissance les plus faibles, à 1,5 pour cent et 1,6 pour cent, respectivement. La croissance de la République centrafricaine s'est améliorée, passant de 0,7 pour cent en 2023, grâce à l'amélioration des approvisionnements en carburant et en électricité et à la reprise dans divers secteurs, tandis que l'agriculture est restée stable. L'économie de la Guinée équatoriale s'est légèrement redressée après une contraction importante en 2023, grâce à un rebond du secteur des hydrocarbures. Dans l'ensemble, la croissance du revenu par habitant dans la CEMAC a augmenté pour atteindre 0,3 pour cent en 2024, contre -0,8 pour cent en 2023, mais est restée bien en deçà du niveau de 3,8 pour cent de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).[6]

La position budgétaire de la CEMAC s'est affaiblie en 2024 en raison de la baisse des prix du pétrole, de la réduction des recettes tirées des produits de base et de l'augmentation des pressions sur les dépenses. Le solde budgétaire est passé d'un excédent de 0,6 pour cent du PIB en 2023 à un déficit estimé à 0,6 pour cent. Tous les pays de la CEMAC ont connu des déficits budgétaires, à l'exception du Congo et de la Guinée équatoriale. Le ratio dépenses publiques/PIB a augmenté pour atteindre une moyenne de 19,3 pour cent, contre 18,4 pour cent en 2023, tandis que les recettes totales ont chuté de 19,0 pour cent à 18,7 pour cent en raison de la baisse des recettes provenant des ressources naturelles dans un contexte de baisse des prix mondiaux du pétrole. La dette publique reste élevée, en particulier au Congo (93,5 pour cent du PIB) et au Gabon (72,5 pour cent), dépassant le critère de convergence régional de 70 pour cent du PIB. L'espace budgétaire et les liquidités sont restreints, ce qui limite la capacité à gérer de nouveaux chocs économiques et pose des problèmes de contrôle de la dette publique. En outre, les pays de la CEMAC ont des difficultés à collecter les recettes fiscales, qui représentent en moyenne moins de 15 pour cent du PIB, ce qui est inférieur au seuil recommandé pour soutenir les services publics de base. La forte dépendance à l'égard des recettes provenant des ressources naturelles volatiles souligne la nécessité d'améliorer la gestion des finances publiques.

La balance commerciale de la région CEMAC est restée relativement stable, avec une légère baisse de 8,9 pour cent du PIB en 2023 à 8,8 pour cent en 2024, la position extérieure de la région restant fortement influencée par les fluctuations des prix du pétrole. Malgré le maintien d'excédents commerciaux et de comptes courants, soutenus par de fortes exportations de produits de base, la vulnérabilité de la région à la volatilité des prix des produits de base est évidente. Lorsque les prix du pétrole ont chuté d'environ 100 USD à 80 USD au cours de la période 2022-2024, le solde des comptes courants de la CEMAC a diminué de 7,5 pour cent du PIB à 4,2 pour cent, entraînant une baisse des réserves de change de 5,2 mois de couverture des importations en 2022 à 4,6 mois en 2024. Les perspectives sont en outre compromises par une baisse prévue de la production pétrolière due à l'arrivée à maturité des gisements du Gabon et de la Guinée équatoriale, aggravée par la réduction projetée des prix du pétrole dans un contexte d'incertitudes commerciales au niveau mondial à partir d'avril 2025. La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) prévoit un redressement modeste des réserves de change d'ici la fin de 2025, passant de 4,6 à 4,8 mois de couverture des importations, sous l'effet d'un redressement du compte financier grâce aux investissements

[4] Banque mondiale. 2025. Africa's Pulse, n° 31, printemps 2025 : Améliorer la gouvernance et répondre aux besoins des populations en Afrique. Washington, DC : Banque mondiale. http://hdl.handle.net/10986/42886. Les données sur l'extrême pauvreté sont basées sur des estimations de la part des ménages vivant avec moins de 2,15 USD par jour à la parité de pouvoir d'achat de 2017.

[5] Les membres de la CEMAC sont le Gabon, le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine, la République du Congo et la Guinée équatoriale.

[6] Les pays membres sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

directs étrangers et aux emprunts extérieurs. Toutefois, il pourrait être difficile d'atteindre cet objectif en raison de vents contraires au niveau mondial, notamment un ralentissement chez les principaux partenaires commerciaux et de nouvelles baisses des prix du pétrole.

Encouragée par la baisse de l'inflation, la BEAC a commencé à assouplir sa politique monétaire en mars 2025. L'inflation dans la zone CEMAC est tombée à 3,6 pour cent en décembre 2024, contre 4,5 pour cent un an plus tôt, bien qu'elle dépasse toujours le critère de convergence de 3 pour cent. Cette baisse est attribuée à une tendance à la baisse de l'inflation, sous l'effet des politiques monétaires restrictives antérieures et de la détérioration des conditions commerciales et financières mondiales. Au début de l'année 2025, des données préliminaires suggèrent que la tendance à la baisse de l'inflation se poursuit. En réponse, la BEAC a réduit ses taux d'intérêt pour la première fois depuis fin 2021, dans le but de réduire les coûts de refinancement, d'améliorer l'accès au crédit et d'encourager l'investissement. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, qui dessert l'UEMOA, maintient en revanche une politique monétaire prudente, conservant son taux de refinancement à 3,5 pour cent à compter d'avril 2025, malgré une inflation plus faible que celle de la CEMAC. En outre, le taux de change effectif réel[7] de la plupart des pays de la CEMAC s'est apprécié en 2024, en partie en raison de changements dans les conditions du commerce mondial et d'une baisse des prix du pétrole, qui continuent de poser des risques pour les perspectives d'inflation.[8]

La croissance économique du Congo est restée modeste en 2024, mais le revenu par habitant a augmenté pour la première fois depuis 2015

Le revenu par habitant a augmenté modestement en 2024, entraînant une légère réduction des niveaux de pauvreté. La croissance économique est passée de 1,9 pour cent à 2,6 pour cent, ce qui a permis au PIB par habitant d'augmenter de 0,3 pour cent, marquant ainsi une progression depuis 2015. En conséquence, on estime que la pauvreté a légèrement diminué de 49,0 à 48,9 pour cent entre 2023 et 2024. La croissance économique observée en 2024, bien que modeste, marque la quatrième année consécutive de croissance positive depuis 2021.

En 2024, les secteurs non pétroliers ont continué à jouer un rôle central dans la croissance économique. Ces secteurs, qui comprennent l'agriculture, les industries non pétrolières et les services, ont progressé à un taux moyen de 3,9 pour cent et ont contribué à faciliter la reprise progressive du Congo après une période de récession économique prolongée depuis 2021 (Figure 1). Malgré cela, les secteurs non pétroliers ne représentent que 47 pour cent du PIB total, ce qui souligne le besoin urgent de diversification économique. Le secteur agricole a connu une croissance robuste, largement attribuée à des conditions climatiques favorables et à des interventions stratégiques du gouvernement. Ces interventions comprennent la création de zones agricoles protégées et des initiatives visant à renforcer le contenu local. Les grandes sociétés brassicoles ont joué un rôle essentiel dans cette transition, en remplaçant progressivement les intrants importés par des produits locaux. En outre, la mise en œuvre de plusieurs projets agricoles dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2022-2026 a soutenu la croissance du secteur. Le sous-secteur de la sylviculture a également connu une résurgence, grâce à des dérogations sélectives à l'interdiction gouvernementale d'exporter des grumes, qui ont profité à certaines entreprises. Les industries non pétrolières ont également enregistré une hausse, soutenue par les activités manufacturières telles que le ciment et la brasserie. L'industrie du ciment a connu une croissance significative à la suite de l'établissement d'une nouvelle cimenterie, grâce à l'augmentation des exportations vers la République démocratique du Congo, qui représente un marché important pour la République du Congo en raison de sa taille et de sa proximité. De même, le secteur des boissons bénéficie de la proximité de ce marché et a prospéré grâce à la demande soutenue des entreprises de restauration. Le secteur des services a également connu une expansion, alimentée par l'augmentation du trafic de conteneurs et l'amélioration des services liés au pétrole. Des sous-secteurs clés tels que les télécommunications, les transports, le commerce et les services financiers ont contribué à cette trajectoire de croissance, soulignant le potentiel du secteur en tant que moteur de la diversification économique.

Du côté de la demande, les investissements et les importations ont été les principaux moteurs de la croissance au cours des trois dernières années. Les investissements dans le secteur gazier et certains investissements dans de nouveaux puits de pétrole ont augmenté les investissements et les importations en moyenne de 8,1 pour cent et

[7] Mesure de la compétitivité internationale utilisant à la fois les taux de change nominaux et les indicateurs de prix relatifs.

[8] Choudhary, Rishabh; Ruch, Franz Ulrich; Skrok, Emilia. 2024. Taxing for growth: Revisiting the 15 Percent Threshold. Policy Research working paper. Washington, DC : World Bank Group. http://documents.worldbank.org/curated/en/099148510042470680

6,6 pour cent (de 2022 à 2024), respectivement. La consommation publique a diminué en moyenne de 1,3 pour cent en raison de la baisse des prix du pétrole observée depuis le début de 2022 et des pressions de liquidité auxquelles le gouvernement est confronté en raison de l'importance du service de la dette sur le marché régional. Bien que les exportations non pétrolières, soutenues par l'industrie du ciment et l'industrie des boissons, aient augmenté en moyenne de 3 pour cent, la croissance des exportations totales a diminué au cours de la période. Ce déclin est dû à la baisse des exportations de pétrole (-2,2 pour cent en moyenne), résultant de la combinaison de la chute des prix du pétrole et de la production. En revanche, la consommation privée s'est développée à un rythme régulier depuis 2022, avec une moyenne de 5,5 pour cent.

Malgré ces développements positifs, les entreprises non pétrolières ne contribuent que très peu à la création d'emplois, ce qui soulève des questions cruciales sur la capacité du secteur à diversifier l'économie. L'élasticité croissance-emploi au Congo reste faible, même par rapport à d'autres pays d'Afrique subsaharienne et aux pays africains exportateurs de pétrole. Les principaux obstacles à la création d'emplois au sein des entreprises non pétrolières ont été identifiés – l'accès limité à l'électricité et au financement – et ces obstacles doivent être abordés pour améliorer l'environnement des affaires et accroître les opportunités d'emploi, en particulier à la lumière du déclin actuel du secteur pétrolier (Encadré 1).

La production de pétrole a continué à diminuer en 2024, mais l'expansion des secteurs non pétroliers a contribué à porter la croissance économique à 2,6 pour cent

FIGURE 1
Croissance du PIB réel (en %), 2016-2024

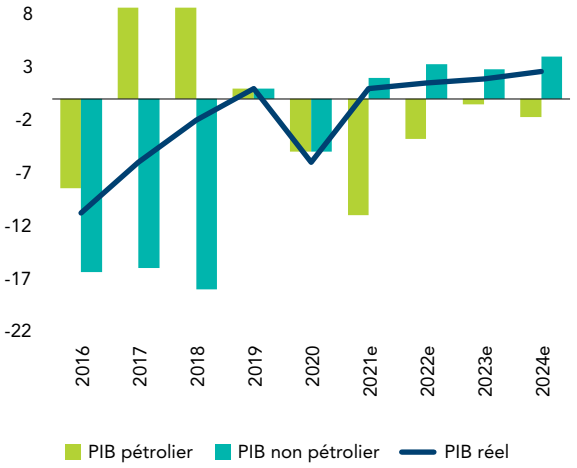

FIGURE 2
Production et prix du pétrole (millions de barils et US$ par baril), 2020 Q1-2024 Q4

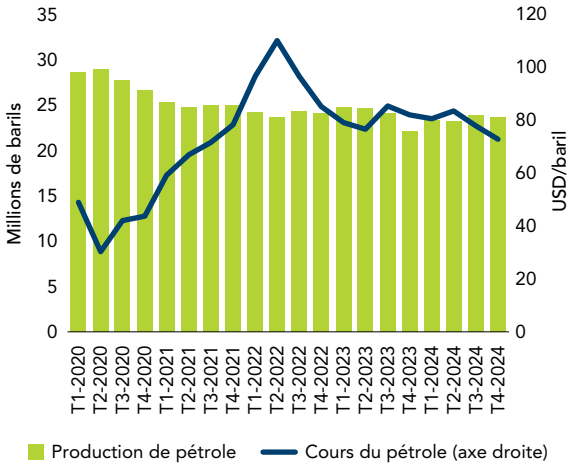

Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises. Mai 2025.

La République du Congo n'a pas été en mesure de tirer parti des prix élevés du pétrole au cours des trois dernières années en raison de problèmes techniques et d'infrastructures vieillissantes, ce qui souligne l'urgence d'une diversification économique hors du secteur pétrolier. En 2024, la production de pétrole a diminué de 1,7 pour cent, marquant la quatrième année consécutive de baisse de la production (Figure 2). Cette contre-performance peut être attribuée à plusieurs facteurs clés : (i) les efforts visant à améliorer la fiabilité des équipements n'ont pas donné les résultats escomptés, ce qui a eu un impact sur l'efficacité de la production ; (ii) certains champs ont été confrontés à des limites techniques de torchage, ce qui a nécessité la fermeture de puits à forte production de gaz ; (iii) les interruptions de l'approvisionnement en électricité sur certains champs ont entraîné l'arrêt de puits et d'unités de production, ce qui a encore entravé la production de pétrole. En outre, la saturation du réseau d'exportation de certaines sociétés a posé des problèmes pour maintenir les niveaux de production. Dans l'ensemble, les champs pétroliers vieillissants du Congo sont devenus un obstacle majeur à la croissance, ce qui se traduit par un déclin persistant de la contribution du secteur pétrolier à la croissance économique du pays. Cette situation souligne le besoin urgent et critique d'accélérer le programme de diversification économique du pays. En réduisant sa dépendance au secteur pétrolier et en favorisant la croissance dans d'autres secteurs, le Congo peut renforcer sa résilience économique et assurer un développement durable.

La création d'emplois dans les entreprises non pétrolières ne suit pas le rythme de leur création de richesse, ce qui soulève des inquiétudes quant au potentiel de création d'emplois des secteurs non pétroliers

Encadré 1 Création d'emplois dans les entreprises non pétrolières, localisation géographique et obstacles commerciaux

L'expansion des entreprises non pétrolières au Congo ne se reflète pas entièrement dans la création d'emplois. Malgré un taux de participation à la population active robuste de 68 pour cent, dépassant les moyennes de l'Afrique subsaharienne et des pays à revenu intermédiaire inférieur (PRITI), le Congo est confronté à une disparité significative entre la croissance du chiffre d'affaires des entreprises et la création d'emplois. Au cours des trois dernières années, la croissance du chiffre d'affaires a été en moyenne de 11,2 pour cent alors que la croissance de l'emploi a été limitée à 3,8 pour cent (Figure 3). En outre, la croissance du chiffre d'affaires des entreprises non pétrolières au Congo est inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (13,9 pour cent) et à celle des autres pays exportateurs de pétrole (14,0 pour cent). La croissance de l'emploi dans ces entreprises est également inférieure de 3,9 et 3,2 points de pourcentage par rapport à l'Afrique subsaharienne et aux autres pays exportateurs de pétrole, respectivement. Avec une création d'emplois plus lente, il n'est pas surprenant que le chômage des jeunes au Congo reste particulièrement élevé, dépassant les moyennes de l'Afrique subsaharienne et des pays à faible revenu.

Les services se sont développés au cours des trois dernières années, mais la création d'emplois résultant de cette croissance pourrait être plus faible que dans le secteur manufacturier. Une analyse sectorielle montre que le chiffre d'affaires des entreprises de services du secteur formel a augmenté de 12 pour cent au cours des trois dernières années, alors que celui des entreprises manufacturières a augmenté de 9,4 pour cent (Figure 4). Bien que la croissance de l'emploi dans les services soit supérieure de 2,6 points de pourcentage à celle de l'industrie manufacturière, la différence de création d'emplois entre ces deux secteurs est relativement modeste (1,1 point de pourcentage), ce qui suggère que la création d'emplois peut être plus sensible à la croissance du secteur manufacturier qu'à celle du secteur des services.

Pointe-Noire et Brazzaville continuent de servir de centres de croissance essentiels au Congo, mais la réactivité de la création d'emplois à la création de richesses est notablement plus faible que dans d'autres régions du pays. Au cours de la période 2020-2023, le taux de croissance moyen du chiffre d'affaires des entreprises était de 19,6 pour cent à Pointe-Noire, de 7,9 pour cent à Brazzaville et de 5,1 pour cent dans les autres villes congolaises (Figure 5). Cet aperçu du dynamisme économique par ville met en évidence une forte concentration de la croissance à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, suivie de Brazzaville, la capitale politique. Cependant, les autres villes du Congo, avec une croissance du chiffre d'affaires de 5,1 pourcent, ont enregistré une croissance de l'emploi de 3,2 pour cent, soit un écart de 1,9 point de pourcentage (Figure 6). Cet écart est significativement plus important à Pointe-Noire (12,6 points de pourcentage) et à Brazzaville (7,1 points de pourcentage). En outre, la croissance de l'emploi est extrêmement faible à Brazzaville (0,8 pour cent), ce qui soulève des questions quant à la capacité de la ville à être une source de création d'emplois. La contrepartie de la création d'emplois qui est en retard sur le chiffre d'affaires est, bien sûr, l'augmentation de la productivité de la main d'œuvre : Pointe-Noire (11,5 pour cent de croissance de la productivité du travail) et Brazzaville (5,6 pour cent) par rapport aux autres villes (2,1 pour cent).

Au cours des 15 dernières années, la mauvaise qualité des services d'électricité et l'accès limité au financement sont apparus comme les obstacles les plus importants à la création d'entreprises au Congo. En 2009, environ 46 pour cent des entreprises interrogées ont identifié la mauvaise qualité des services d'électricité et l'accès limité au financement comme les principaux obstacles à leurs activités. Plus précisément, en 2009, 31 pour cent des entreprises ont classé l'électricité comme la contrainte la plus pressante, tandis que 15 pour cent ont pointé du doigt l'accès au financement. En outre, l'instabilité politique a été notée comme une contrainte par 16 pour cent des entreprises, ce qui n'est pas surprenant étant donné que 2009 était une année électorale. En 2024, le paysage avait changé, 47 pour cent des entreprises identifiant l'accès limité au financement comme l'obstacle le plus important à leurs activités, tandis que la contrainte liée aux services d'électricité était tombée à 16 pour cent. Il est essentiel de s'attaquer à ces contraintes pour libérer tout le potentiel des secteurs non pétroliers congolais et favoriser un progrès économique durable.

L'accès au financement et aux services d'électricité semble être une contrainte plus importante pour les entreprises non pétrolières du Congo par rapport à la moyenne des autres pays d'Afrique subsaharienne et des pays exportateurs de pétrole. Comme au Congo, l'accès limité au financement est de loin l'aspect le plus préoccupant de l'environnement des affaires pour les entreprises des pays d'Afrique subsaharienne

et des autres exportateurs de pétrole, suivi de près par l'accès à l'électricité. Cependant, les entreprises du Congo se montrent plus préoccupées par ces questions, une disparité qui souligne l'environnement des affaires plus difficile au Congo et met en évidence le besoin urgent d'interventions ciblées pour améliorer l'accès aux services essentiels et favoriser un environnement des affaires plus propice au développement des entreprises non pétrolières et à la création d'emplois.

La création d'emplois ne suit pas le rythme de croissance du chiffre d'affaires des entreprises non pétrolières au Congo

FIGURE 3
Chiffre d'affaires des entreprises non pétrolières et croissance de l'emploi, Congo et pairs (en %)

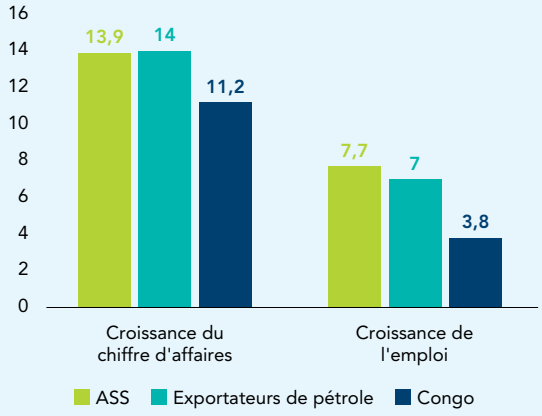

FIGURE 4
Croissance du chiffre d'affaires et de l'emploi des entreprises non pétrolières, par secteur (en %)

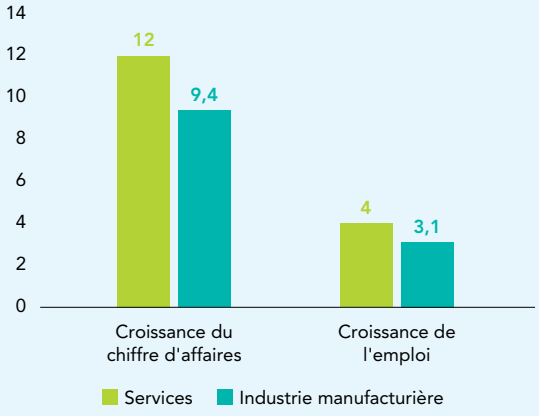

FIGURE 5
Croissance du chiffre d'affaires des entreprises, par ville (en %)

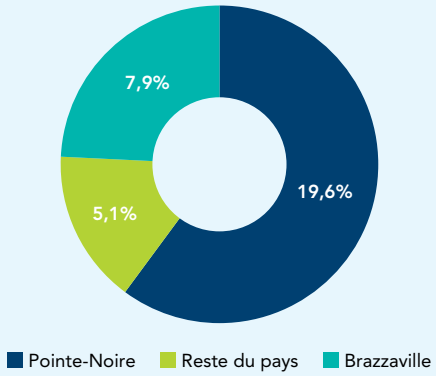

FIGURE 6
Croissance de l'emploi, par ville (en %)

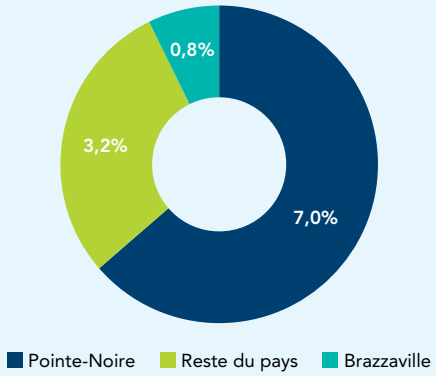

Note : Dans ce rapport, les pairs régionaux du Congo sont le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale ; ses pairs structurels sont l'Azerbaïdjan, l'Irak, la Mauritanie et le Timor-Oriental ; et ses pairs aspirationnels sont l'Indonésie, la Malaisie et le Viêt Nam. Selon la disponibilité des données, des sous-ensembles ou des comparateurs alternatifs sont parfois utilisés.

Le taux de croissance du chiffre d'affaires est calculé à partir des chiffres d'affaires déclarés un an avant l'enquête (2023) et de ceux déclarés trois ans plus tôt (2020). Le taux de croissance moyen du chiffre d'affaires sur la période de trois ans :

$$Taux\ de\ croissance\ du\ chiffre\ d'affaires_{2023} = \left(\frac{1}{2} * \frac{Chiffre\ d'affaires_{2023} - Chiffre\ d'affaires_{2020}}{\frac{Chiffre\ d'affaires_{2023} + Chiffre\ d'affaires_{2020}}{2}}\right)$$

La variation du chiffre d'affaires entre 2020 et 2023 ($Chiffre\ d'affaires_{2023} - Chiffre\ d'affaires_{2020}$) est divisée par le chiffre d'affaires moyen sur la période ($\frac{Chiffre\ d'affaires_{2023} + Chiffre\ d'affaires_{2020}}{2}$) pour tenir compte de l'impact des valeurs aberrantes. Les taux de croissance du chiffre d'affaires et de l'emploi sont imputés sur la période 2020-2023 sur la base de deux années de données, une méthode dérivée de Kouamé, Wilfried A. ; Tapsoba, Sampawende J. 2018. Réformes structurelles et productivité des entreprises : Evidence from Developing Countries. Document de travail n° 2018/063 ; Washington, D.C. : Fonds monétaire international. https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2018/03/19/Structural-Reforms-and-Firms-Productivity-Evidence-from-Developing-Countries-45718.
Source : Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises. Congo 2009 et Congo 2024.

Le solde budgétaire s'est détérioré

La collecte des recettes a connu une augmentation impressionnante en 2024 malgré des recettes pétrolières plus faibles. Les recettes pétrolières ont chuté de 14,1 pour cent à 13,6 pour cent du PIB en raison de la baisse des prix mondiaux du pétrole et de la production nationale de pétrole. Toutefois, l'impact négatif sur le budget a été contrebalancé par l'augmentation des recettes non pétrolières. Les recettes fiscales ont connu une croissance, augmentant de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 9,6 pour cent du PIB en 2024 (Figure 7 & Figure 10). Cette croissance a été complétée par la collecte inaugurale des recettes provenant des ventes de gaz naturel, d'un montant de 29,3 milliards de FCFA (0,3 pour cent du PIB), qui a contribué à l'augmentation des recettes non fiscales. Les efforts concertés pour renforcer la mobilisation des recettes fiscales non pétrolières, parallèlement à l'intégration des recettes gazières, ont permis de porter les recettes totales à 25,1 pour cent du PIB. L'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales peut être attribuée à plusieurs mesures politiques clés, notamment la réduction des exonérations fiscales, la collecte systématique des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les carburants importés, et l'augmentation progressive des taux d'accises conformément aux dispositions de la CEMAC. L'ensemble de ces mesures a permis d'élargir l'assiette fiscale, ce qui s'est traduit par une augmentation des taxes sur les biens et les services (Tableau 1).

L'augmentation des dépenses publiques a compensé l'augmentation des recettes, réduisant l'excédent budgétaire. Les dépenses publiques ont connu une hausse significative en 2024, augmentant de 2,5 points de pourcentage pour atteindre 22,4 pour cent du PIB, contre 20,7 pour cent en 2023 (Figure 8 & Figure 10). Cette augmentation est principalement due à la hausse des paiements d'intérêts et à l'augmentation des transferts sociaux. Les paiements d'intérêts ont été influencés par les pressions exercées par les obligations de remboursement sur le marché intérieur au cours du second semestre de l'année. Parallèlement, les décaissements liés aux prestations sociales dans le cadre du Programme national des filets sociaux ont contribué à une augmentation de 0,3 point de pourcentage des transferts courants.[9] En revanche, les transferts liés au carburant ont diminué, passant de 127,5 milliards de FCFA à 82,2 milliards de FCFA en 2024. Malgré cette réduction, des transferts imprévus à la Centrale Électrique du Congo ont conduit à un dépassement de ces transferts. Le résultat net a été une baisse de l'excédent budgétaire, qui est passé de 3,6 pour cent à 2,7 pour cent du PIB (Figure 9 & Tableau 1).

L'excédent budgétaire a diminué en 2024 en raison de l'augmentation des dépenses publiques, tandis que les pertes de recettes causées par la baisse des prix et de la production du pétrole ont été compensées par une meilleure mobilisation des recettes non pétrolières

FIGURE 7
Recettes non pétrolières par composante (% du PIB), 2015-2024

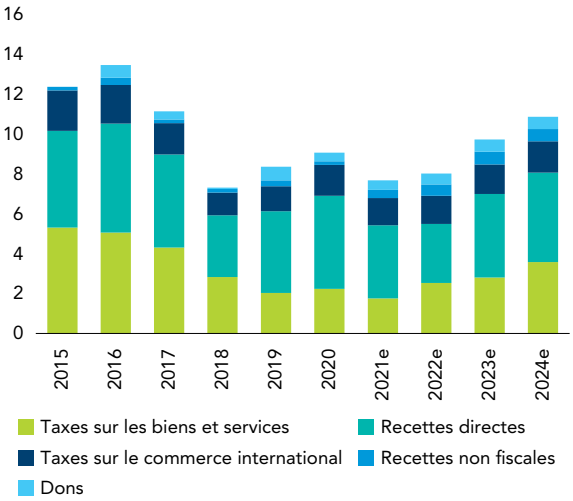

FIGURE 8
Dépenses par composante (% du PIB), 2015-2024

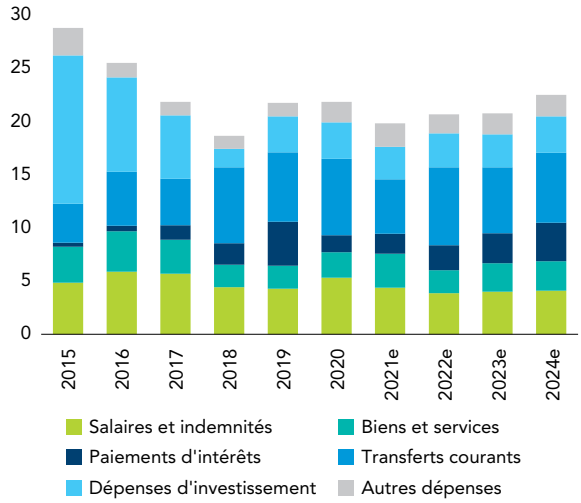

Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises. Mai 2025.

[9] Les dépenses sociales sont passées de 156,4 milliards de FCFA en 2023 à 217,5 milliards de FCFA en 2024, soulignant l'effort du gouvernement pour améliorer ses dépenses en faveur des personnes les plus vulnérables.

Les paiements d'intérêts intérieurs dépassent désormais les paiements d'intérêts extérieurs. En 2020, les paiements d'intérêts extérieurs représentaient 1,1 pour cent du PIB, soit 58,6 pour cent du total des paiements d'intérêts (Figure 11). Cependant, en 2024, les paiements d'intérêts externes avaient diminué à 0,7 pour cent du PIB, tandis que les paiements d'intérêts intérieurs avaient augmenté à 2,9 pour cent du PIB (contre 0,5 pour cent du PIB en 2020), représentant 81 pour cent du total des paiements d'intérêts. Le Congo est confronté à une augmentation rapide du fardeau de la dette intérieure provenant du marché régional et aux pressions sur les flux de trésorerie qui en découlent.

Le solde primaire, hors pétrole et dons, s'est amélioré depuis plusieurs années grâce à l'assainissement budgétaire, principalement dû à l'augmentation des recettes. Le profil de paiement des intérêts du Congo s'est modifié, plus de la moitié des intérêts étant désormais payés pour la dette intérieure

FIGURE 9
Solde budgétaire global et primaire (% PIB), 2016-2024

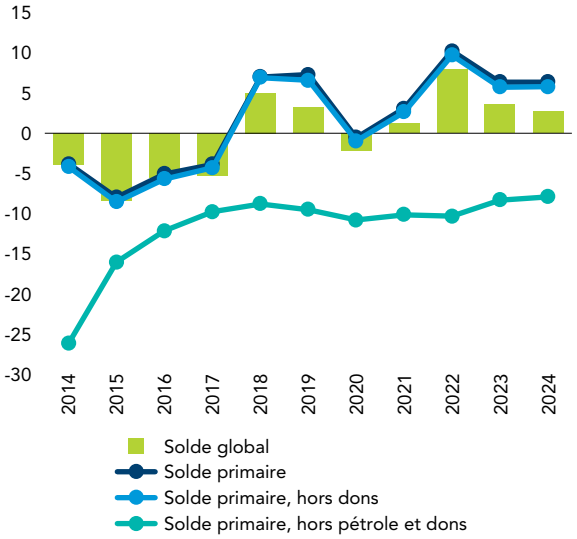

FIGURE 10
Recettes et dépenses totales (% PIB), 2016-2024

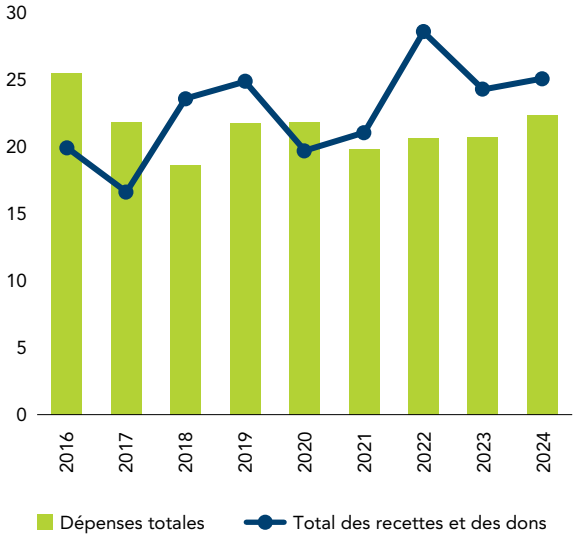

FIGURE 11
Paiements d'intérêts (% du PIB), 2018-2024

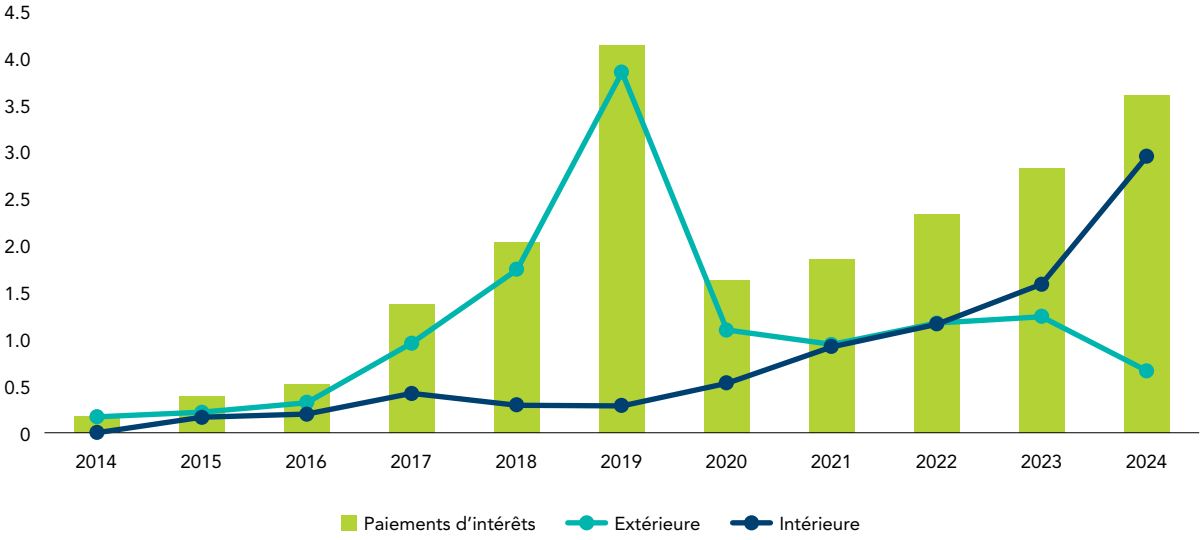

Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises. Mai 2025.

En 2024, le marché congolais des titres du Trésor a connu une dégradation importante des taux de souscription en raison d'incidents de paiement sur le marché régional et d'une baisse de confiance des banques qui s'en est suivie. Dans un premier temps, les banques ont manifesté un grand intérêt pour les titres du Trésor congolais. Cependant, la mise en œuvre d'une opération de reprofilage de la dette (le Programme National d'Optimisation de la Trésorerie, PNOT), couplée à trois incidents de paiement sur le marché régional en mai, août et septembre 2024, a sapé leur confiance et a conduit à une forte baisse des taux de souscription tant pour les bons que pour les obligations du Trésor (Encadré 2). En outre, les banques ont épuisé leurs quotas à la fin de l'année, ce qui a limité leur capacité à souscrire davantage. L'État s'est également retiré de certaines émissions en raison des conditions peu attrayantes proposées par les banques. Par ailleurs, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) a introduit de nouvelles pondérations de risque applicables à la dette régionale dans les portefeuilles bancaires (une pondération de 80 pour cent pour le Congo), ce qui a encore influencé le processus de prise de décision des banques. En raison de ces facteurs, entre décembre 2023 et décembre 2024, le taux de souscription des bons du Trésor a chuté de façon spectaculaire, passant de 73 pour cent à 13 pour cent, tandis que les obligations du Trésor ont connu une baisse de 36 pour cent à 14 pour cent. Au cours des premiers mois de 2025, les taux de souscription des investisseurs pour les titres publics ont montré une amélioration significative, avec une préférence marquée pour les instruments à court terme. Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer la communication et la planification stratégique pour restaurer la confiance des banques et stabiliser le marché régional.

Le profil de la dette du Congo a changé ces dernières années, avec une part croissante de la dette intérieure dans le total, ce qui entraîne une pression importante sur les remboursements sur le marché régional

Au cours des quatre dernières années, la République du Congo a progressé dans la réduction de son ratio dette-PIB, mais les pressions de liquidité se sont accrues. Après avoir atteint un pic de 103 pour cent en 2020, le ratio dette/PIB est tombé à 93,5 pour cent en 2024 (Figure 12). Depuis 2020, le profil de la dette du Congo s'est notablement déplacé vers les emprunts intérieurs. La dette extérieure, qui représentait 61 pour cent du PIB en 2020, a diminué à 35 pour cent en 2024, grâce à des prix du pétrole favorables (l'amortissement de la dette envers certains créanciers, en particulier les négociants en pétrole, est lié aux prix du pétrole). À l'inverse, la dette intérieure est passée de 43 pour cent à 59 pour cent au cours de la même période. L'augmentation significative de la dette intérieure peut être attribuée à deux facteurs principaux : (i) l'intégration des arriérés commerciaux dans le stock de la dette intérieure (en décembre 2024, les entreprises ont sélectionné les options de remboursement les plus appropriées et attendent l'exécution de la stratégie de remboursement, au-delà du remboursement déjà effectué) ; (ii) l'émission par le gouvernement de titres du Trésor pour répondre à ses besoins de financement.

L'encours des titres du Trésor du Congo sur le marché régional a régulièrement augmenté depuis 2020, passant de 21,5 pour cent à 32,5 pour cent du total de la CEMAC (Figure 13). Ceci positionne le Congo comme le pays ayant l'encours de titres publics le plus élevé dans la région CEMAC. Entre 2020 et 2024, la part du Congo dans l'encours de titres publics de la CEMAC est passée de 9,4 pour cent à 40,4 pour cent pour les bons du Trésor et de 21,1 pour cent à 33,9 pour cent pour les obligations du Trésor. La forte dépendance du gouvernement à l'égard des émissions sur le marché régional a conduit à d'importantes obligations de service de la dette dues sur le marché régional au cours du second semestre 2024, ce qui a entraîné d'importantes pressions de liquidité. Le service de la dette en 2024 représentant environ la moitié des recettes fiscales, le gouvernement a accumulé des arriérés à la fois extérieurs et intérieurs, ce qui a entravé l'exécution des dépenses essentielles, notamment les services sociaux et le paiement de certains salaires. Pour relever ces défis budgétaires, les autorités ont mis en œuvre le PNOT, en reprofilant 40 pour cent de la dette intérieure (935,6 milliards de FCFA) et en allongeant la maturité moyenne de 2,6 à 6,4 ans (Encadré 2). Un prêt de 250 milliards de FCFA a été partiellement utilisé pour couvrir les coûts du reprofilage.

Le profil de la dette du Congo a changé au cours des dernières années, avec une augmentation significative de la dette intérieure, entraînant des pressions sur le remboursement, qui à leur tour ont entraîné des tensions de trésorerie dans la seconde moitié de 2024

FIGURE 12
Dette publique (% PIB), 2015-2024

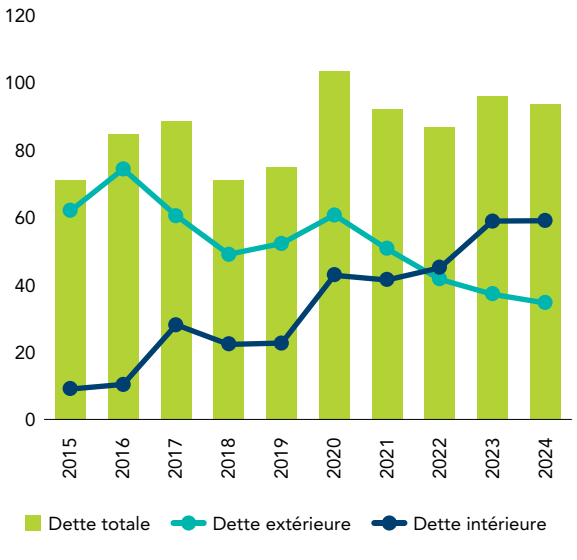

FIGURE 13
Dette émise, par type (% des titres de la CEMAC), déc. 2016-déc. 2024

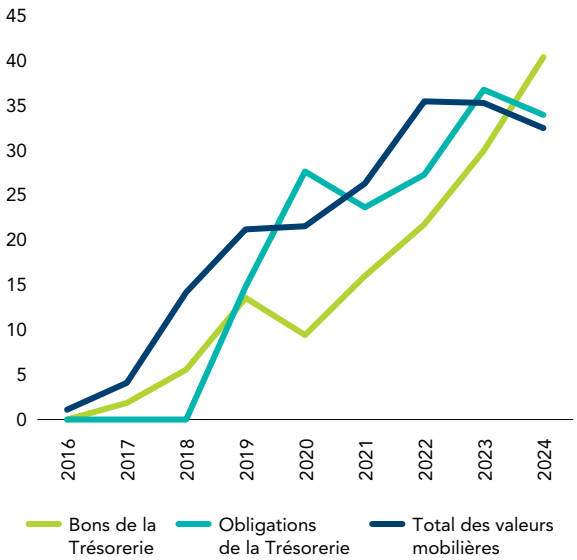

Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, BEAC et autorités congolaises. Mai 2025.

Bien que l'inflation diminue, les pressions inflationnistes restent élevées

En 2024, les pressions inflationnistes se sont atténuées, bien que l'impact positif de la normalisation des chaînes d'approvisionnement mondiales ait été partiellement compensé par l'augmentation des coûts de production. L'inflation a temporairement augmenté jusqu'à 4,3 pour cent en 2023 en raison d'une hausse de 25 pour cent des prix des carburants, mais elle est tombée à 3,8 pour cent en 2024 grâce à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales. Cependant, les pénuries récurrentes d'électricité combinées aux perturbations de l'approvisionnement en carburant ont augmenté les coûts de production, empêchant l'inflation de tomber à l'objectif de la BEAC de 3 pour cent en 2024, comme prévu initialement.

Le système financier est marqué par un risque souverain élevé, un nombre de banques ne respectant pas les ratios prudentiels, une augmentation des prêts non performants et une baisse des taux de souscription des titres du Congo sur le marché régional

Sur dix banques, seules six respectent l'ensemble des normes prudentielles, ce qui est aggravé par l'augmentation des prêts non performants (NPL) et la diminution des provisions pour les couvrir. Le système financier congolais comprend environ 10 banques, qui jouent un rôle crucial dans le paysage financier du pays. En 2024, les dépôts ont augmenté de 8,5 pour cent, grâce à l'activité soutenue du secteur privé et de certaines entreprises publiques (Figure 14). Notamment, les dépôts du secteur privé ont augmenté de 14,6 pour cent, représentant 83,9 pour cent du total des dépôts, en grande partie grâce à l'amélioration de la dynamique économique dans les secteurs non pétroliers. Les dépôts des entreprises publiques ont connu une croissance remarquable de 53,4 pour cent en glissement annuel, alimentée par les contributions de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) et de la Société Nationale des Télécommunications (Congo Telecom). En revanche, les dépôts de l'administration publique

ont diminué de 50,6 pour cent, reflétant les difficultés de trésorerie rencontrées par l'État. Le crédit à l'économie s'est contracté en raison de la réduction des prêts à l'État, aux entreprises publiques et aux sociétés privées. Cette réduction de l'émission de crédit est liée à la participation accrue des banques au marché régional des titres publics (alimentée par la concurrence entre les pays de la CEMAC sur le marché).

Malgré une réduction significative des NPL ces dernières années, on observe une augmentation de 0,8 point de pourcentage en 2024, portant les NPL à 16,5 pour cent du total des prêts, contre 15,7 pour cent en 2023 (Figure 15). En outre, le taux de couverture des NPL par des provisions a diminué pour atteindre 63,7 pourcent en août 2024, contre 65,5 pourcent l'année précédente. L'augmentation des NPL est principalement due à l'augmentation des prêts impayés et douteux, qui ont augmenté de 9,1 et 5,6 pour cent, respectivement, conduisant à une légère détérioration de la qualité perçue du portefeuille de prêts. En ce qui concerne les normes prudentielles, six banques sur dix ont respecté toutes les lignes directrices fixées par la COBAC en 2024. Les normes les plus systématiquement respectées par l'ensemble des banques concernent les exigences minimales en matière de fonds propres, la couverture des risques, les plafonds de risques globaux et la liquidité. Toutefois, le respect des normes était moins systématique en ce qui concerne le ratio de transformation (sept banques sur dix respectant la norme), la limite de risque individuelle (six banques sur dix) et la couverture des actifs immobilisés (six banques sur dix). Ces domaines doivent encore être améliorés pour assurer la stabilité et la résilience du secteur bancaire.

Les banques congolaises, en particulier celles qui sont engagées sur les marchés régionaux, sont confrontées à un risque souverain important. Depuis la création du marché régional de la CEMAC en 2011, les banques de cette union monétaire ont été constamment sollicitées par les États membres pour divers besoins de refinancement. L'adhésion de la République du Congo à ce marché en 2017 a encore intensifié ces demandes, augmentant la proportion d'actifs liés à l'État dans les portefeuilles de prêts des institutions financières. L'encours global des titres du Trésor de la CEMAC a augmenté, atteignant 10,9 pour cent du PIB en 2024. Pour le Congo, ce ratio est passé de 3,7 pour cent du PIB en 2019 à 29,1 pour cent en 2024. Cette dépendance substantielle et récurrente à l'égard des banques a entraîné une augmentation des coûts de financement. Les taux d'intérêt moyens pondérés des bons du Trésor de la CEMAC sont passés de 5,0 pour cent en 2020 à 6,7 pour cent en 2024 et ceux des obligations du Trésor de 7,8 pour cent à 8,7 pour cent. Au Congo, le taux d'intérêt moyen pondéré des bons du Trésor est passé de 5,83 pour cent en 2020 à 6,77 pour cent en 2024, et celui des obligations du Trésor de 3,0 pour cent à 9,8 pour cent. La croissance rapide de l'encours des titres du Trésor et l'augmentation des coûts d'émission exposent considérablement les banques de la CEMAC au risque souverain et le PNOT intensifie ce risque souverain pour les banques impliquées dans cette opération, limitant fortement l'accès du secteur privé au crédit (Encadré 2).

Les dépôts bancaires ont augmenté, tandis que le crédit a diminué avec l'augmentation des prêts non performants

FIGURE 14
Dépôts bancaires et crédit au secteur privé (milliards de FCFA), 2017-2024

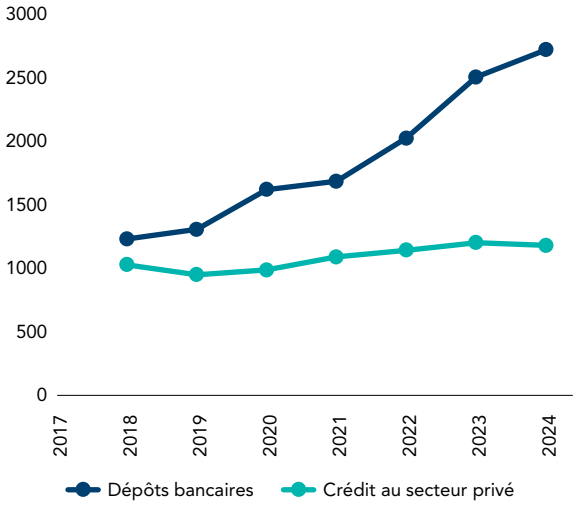

FIGURE 15
Prêts non performants (% des prêts bruts), 2018-2024

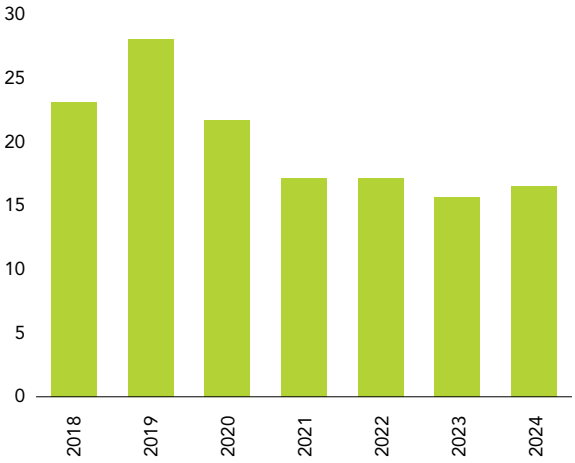

Source : BEAC.

Une opération de reprofilage de la dette en 2024 a permis d'atténuer en partie les pressions sur les paiements

Encadré 2 Le Programme National d'Optimisation de la Trésorerie

Au cours de l'année 2024, le Congo a été confronté à des défis importants dans la gestion du service de la dette régionale, avec des incidents de paiement notables survenus en mai, août et septembre. Ces incidents ont entraîné des retards de remboursement sur le marché régional allant de 1 à 10 jours, soulignant la pression financière sur les finances publiques. Malgré l'augmentation des émissions de titres publics sur le marché régional, les fonds levés n'ont pas suffi à répondre aux besoins de trésorerie et à refinancer les obligations de la dette intérieure. Ce déficit a contraint les autorités à réduire d'importantes dépenses, y compris les dépenses sociales, et a contribué à l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs.

En réponse à ces défis et pour éviter d'éventuels défauts de paiement, le gouvernement congolais a lancé le Programme National d'Optimisation de la Trésorerie (PNOT) en octobre 2024. Cette initiative stratégique visait à allonger les délais de remboursement et à atténuer le pic de paiement du service de la dette intérieure prévu pour 2025-2026. Le PNOT visait à reprofiler 2 314 milliards de FCFA (environ 3,8 milliards de dollars) en prolongeant les échéances des bons du Trésor éligibles à 52 semaines et des obligations du Trésor à 2-10 ans, tout en maintenant les valeurs faciales et les taux d'intérêt. Les détenteurs d'obligations ont été encouragés par une commission de 3 pour cent et ont bénéficié de la pondération de risque zéro accordée par la COBAC pour cette opération de reprofilage.

Pour faire face aux pressions immédiates de liquidité et couvrir les frais de commission associés au programme, le PNOT a également inclus des émissions de bons du Trésor. Ainsi, le Trésor public congolais a réussi à lever 250,9 milliards de FCFA à travers huit émissions. Au 14 février 2025, la BEAC avait exécuté des opérations d'échange de titres pour un montant total de 935,6 milliards de FCFA, avec la participation de treize banques et d'un investisseur institutionnel. Cette approche proactive dans la gestion des finances publiques a permis d'éviter des incidents lors de l'arrivée à échéance des titres de l'État congolais sur le marché régional au quatrième trimestre 2024. Cependant, l'impact sur l'allongement de la durée de vie moyenne de la dette a été mitigé, car le profil de remboursement a changé en 2025.

En effet, d'importantes obligations de service de la dette sont dues en 2025, à hauteur de 983,6 milliards de FCFA en principal et 122,8 milliards de FCFA en intérêts. Par conséquent, il est crucial de suivre de près les pressions potentielles sur la liquidité du Congo tout au long de l'année 2025. Cette situation risque d'intensifier les pressions sur les finances publiques, à l'image des défis rencontrés en 2024, avec une augmentation notable des incidents de paiement sur le marché régional. Les banques de la région CEMAC, y compris celles du Congo, étaient déjà vulnérables au risque souverain, plusieurs d'entre elles dépendant du refinancement de la BEAC en 2024 (ces banques devraient être sorties de la dépendance vis-à-vis de la BEAC au début de 2025). Le PNOT, en prolongeant les échéances des titres du Trésor public, accroît encore l'exposition des banques au risque souverain et exacerbe l'effet d'éviction sur la disponibilité du crédit pour le secteur privé.

Source : Services de la Banque mondiale.

L'excédent des soldes extérieurs a diminué

Bien que les exportations non pétrolières aient augmenté en raison de la forte dynamique des exportations de ciment, l'excédent solde du compte courant a diminué en raison de la baisse des exportations de pétrole. La baisse de la production et des prix du pétrole a réduit la croissance des exportations de pétrole de 2 pour cent en 2023 à 5,3 pour cent en 2024. En revanche, les exportations non pétrolières ont fait preuve de résilience au cours

de la même période, grâce à l'expansion des exportations de ciment et de boissons. Cependant, les gains dans les exportations non pétrolières ont été insuffisants pour compenser les impacts négatifs de la baisse des exportations pétrolières, résultant en une croissance globale des exportations de -0,5 pour cent en 2024, en baisse par rapport à 1 pour cent en 2023. Les importations ont également connu une décélération, le taux de croissance passant de 8,9 pour cent en 2023 à 5,0 pour cent en 2024 en raison de la fin des investissements dans la production de gaz naturel. Malgré cette décélération, la facture des importations est restée élevée. Alors que l'excédent du compte courant s'est réduit (de 8,6 pour cent en 2023 à 4,0 pour cent en 2024), le compte financier s'est amélioré, soutenu par une augmentation de l'investissement direct étranger, due à une demande accrue de services de la part de certaines compagnies pétrolières ; et le compte de capital s'est détérioré en raison d'une réduction des dons officiels. La balance des paiements globale s'est dégradée, entraînant une réduction des avoirs extérieurs nets de la BEAC. En revanche, la région CEMAC a légèrement augmenté ses réserves de change, équivalant à 4,6 mois d'importations en 2024.

Des informations budgétaires détaillées illustrent les tendances en matière de recettes et de dépenses

TABLEAU 1
Principaux indicateurs budgétaires (% du PIB), 2021-2024

	2021e	2022e	2023e	2024e
Total des recettes et des subventions	**21,1**	**28,6**	**24,3**	**25,1**
Recettes pétrolières	12,8	20,0	14,1	13,6
Recettes fiscales	6,8	6,9	8,5	9,6
Impôts directs	3,7	3,0	4,2	4,5
Impôts indirects	3,1	3,9	4,3	5,2
Taxes sur les biens et services	1,8	2,5	2,8	3,6
Taxes sur le commerce international	1,4	1,4	1,5	1,6
Recettes non fiscales	0,4	0,6	0,6	0,6
Subventions	0,5	0,5	0,6	0,6
Autres revenus	0,6	0,5	0,5	0,7
Dépenses totales	**19,8**	**20,7**	**20,7**	**22,4**
Dépenses courantes	14,6	15,7	15,7	17,0
Salaires et indemnités	4,4	3,8	4,0	4,1
Biens et services	3,2	2,2	2,7	2,7
Subventions et transferts	5,1	7,3	6,2	6,5
Intérêts de la dette	1,9	2,3	2,8	3,6
Dépenses d'investissement	3,1	3,2	3,1	3,4
Autres dépenses	2,2	1,8	1,9	2,0
Budgets annexes et comptes spéciaux	1,1	0,8	0,4	0,5
Charges communes	1,1	1,0	1,5	1,5
Solde global	**1,2**	**7,9**	**3,6**	**2,7**
Solde primaire	3,1	10,2	6,4	6,3
Solde primaire non pétrolier	-9,7	-9,8	-7,7	-7,7
Solde primaire non pétrolier (% du PIB non pétrolier)	-14,6	-16,8	-12,1	-11,1

Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises. Mai 2025.

Malgré la reprise économique, les taux de pauvreté en République du Congo restent obstinément élevés

La République du Congo reste confrontée à d'importants défis en matière de pauvreté et d'équité. Le taux de pauvreté, évalué au seuil international de 2,15 USD (à la parité du pouvoir d'achat de 2017), reste un problème pressant. Malgré la sortie du Congo de la récession en 2021, marquée par des taux de croissance positifs mais modestes, le taux de pauvreté est resté largement inchangé entre 2023 (46,8 pour cent de la population) et 2024 (46,7 pour cent), même si le revenu par habitant est redevenu positif en 2024 pour la première fois depuis 2015 (Figure 16 & Figure 17). Cette situation met en évidence la fragilité de la reprise économique et les barrières structurelles persistantes qui empêchent une distribution économique équitable, indiquant que la croissance récente n'a pas été suffisante pour réduire de manière significative la pauvreté au Congo. Relever les défis de la réduction du taux de pauvreté nécessite des interventions politiques ciblées pour favoriser une croissance inclusive, améliorer les mécanismes de protection sociale et renforcer les capacités institutionnelles afin de garantir que les bénéfices du progrès économique soient largement partagés par tous les segments de la société.

La croissance du revenu par habitant ne se traduit pas par une réduction de la pauvreté

FIGURE 16
Revenu par habitant (croissance en %), 2015-2024

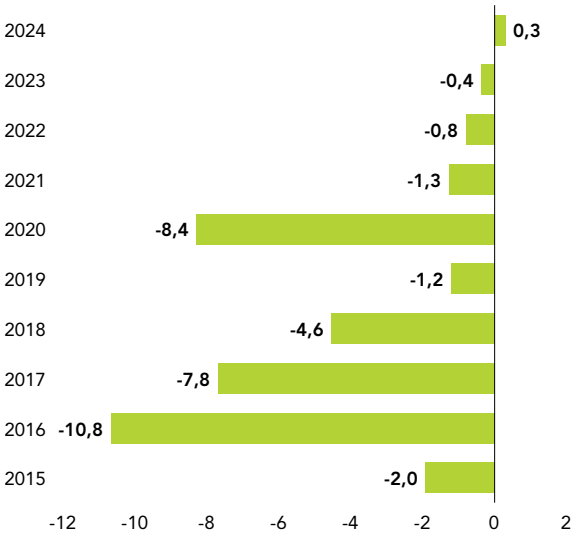

FIGURE 17
Pauvreté et PIB par habitant (taux en % et en FCFA), 2011-2027

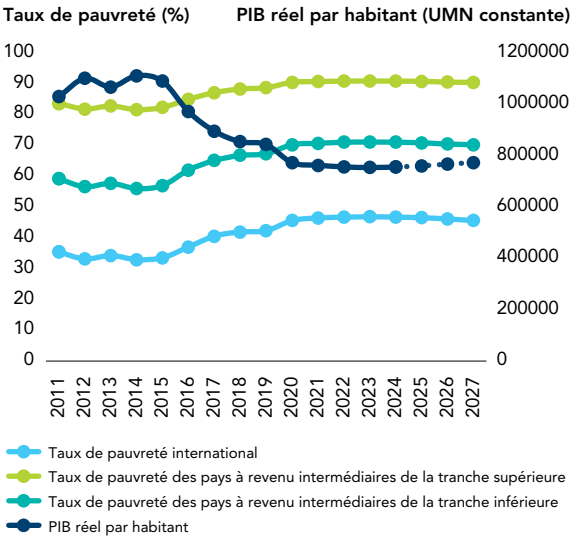

Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale.

Perspectives à moyen terme et options politiques pour l'avenir

L'activité économique mondiale devrait ralentir, tandis que la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait augmenter légèrement en 2025

La croissance mondiale devrait ralentir à 2,4 pour cent en 2025, contre un taux estimé à 2,7 pour cent en 2024, en raison de la montée des incertitudes commerciales, de l'augmentation des droits de douane et de la multiplication des politiques protectionnistes. Si la modération de l'inflation, la baisse des prix des matières premières et l'assouplissement de la politique monétaire devraient soutenir la croissance, ces facteurs positifs pourraient être contrebalancés par les effets négatifs de l'évolution des politiques commerciales et de l'aggravation des tensions géopolitiques. Les principaux risques qui pèsent sur l'économie mondiale sont liés à l'incertitude des politiques commerciales, fiscales, monétaires et réglementaires. Une guerre commerciale prolongée entre les États-Unis et la Chine pourrait encore assombrir les perspectives mondiales, avec une baisse potentielle de la croissance américaine de 2,8 pour cent en 2024 à 0,8 pour cent en 2025 et une baisse de la croissance chinoise de 5 pour cent en 2024 à 4 pour cent en 2025. Les pays directement impliqués dans les différends tarifaires subiraient des pertes de bien-être économique, tandis que d'autres, en particulier les pays en développement, pourraient souffrir d'une réduction de la demande des principaux partenaires commerciaux et d'une inflation importée. Parmi les autres risques, figure la résurgence potentielle de pressions inflationnistes dues à la fragmentation des échanges et aux mesures protectionnistes, qui pourraient conduire les banques centrales à ralentir l'assouplissement de leur politique monétaire et à maintenir des taux d'intérêt plus élevés, ce qui aurait un impact négatif sur la consommation et l'investissement à l'échelle mondiale. En outre, l'escalade des conflits et des tensions géopolitiques ajoute à l'incertitude, alors que le monde connaît le plus grand nombre de conflits depuis la Seconde Guerre mondiale, entraînant de graves conséquences humaines et économiques.[10]

Malgré l'incertitude du commerce mondial et la réduction de l'aide étrangère, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait augmenter en 2025, soutenue par l'assouplissement des conditions financières et la poursuite de la baisse de l'inflation. La croissance de l'ASS devrait augmenter légèrement pour atteindre 3,2 pour cent en 2025, puis s'accélérer pour atteindre 4,2 pour cent en 2026, se rapprochant ainsi de la moyenne de 4,5 pour cent enregistrée au cours des deux décennies précédant la pandémie de COVID-19. Un assouplissement progressif des taux d'intérêt directeurs devrait améliorer la consommation privée et l'investissement dans de nombreuses économies de l'Afrique subsaharienne au cours de la période de prévision ; toutefois, la marge de manœuvre budgétaire limitée - résultant de niveaux d'endettement élevés et de coûts d'emprunt accrus - continuera de limiter les dépenses publiques dans toute la région. Les trajectoires de croissance varieront d'un pays à l'autre, les deux plus grandes économies de la région, l'Afrique du Sud et le Nigéria, restant à la traîne par rapport à la moyenne régionale. Les pays riches en ressources naturelles devraient connaître une croissance plus lente, passant de 2,7 pour cent en 2024 à 2,5 pour cent en 2025, en raison de l'impact négatif de la baisse prévue des prix des matières premières sur les finances publiques et la performance économique globale. En revanche, la croissance dans les pays non riches en ressources devrait se renforcer, passant de 4,1 pour cent en 2025 à 5,4 pour cent en 2026-2027, grâce aux bonnes performances de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie. Dans l'ensemble, l'ASS est confrontée à des risques importants, notamment l'aggravation de l'instabilité politique, de la violence et des conflits, comme au Soudan, dans certaines régions du Sahel et en République démocratique du Congo ; la détérioration des conditions de sécurité dans certaines régions de pays comme la République centrafricaine et le Cameroun ; et un risque élevé et persistant de défaillance des gouvernements en raison de la faiblesse de la situation budgétaire.

Dans la région de la CEMAC, la croissance devrait ralentir à 2,4 pour cent en 2025, principalement en raison de la baisse prévue des prix du pétrole et d'une diminution potentielle de la demande d'exportation de la part des principaux partenaires commerciaux. Notamment, l'Europe et la Chine absorbent ensemble environ 60 pour cent des exportations de la région, laissant la CEMAC exposée aux fluctuations de la demande provenant

[10] Banque mondiale. 2025. Perspectives économiques mondiales. Janvier 2025. Washington, DC : Banque mondiale. http://hdl.handle.net/10986/42452

de ces partenaires commerciaux. Pendant ce temps, la région de l'UEMOA devrait atteindre l'un des taux de croissance les plus élevés de l'Afrique subsaharienne, avec une augmentation du PIB de 6,1 pour cent en 2025 et de 6,0 pour cent en 2026-2027. Néanmoins, des risques importants assombrissent les perspectives de l'Afrique centrale. La croissance mondiale pourrait encore diminuer en raison de l'incertitude accrue et des changements potentiels dans les politiques commerciales, tandis qu'un ralentissement plus marqué que prévu en Chine présente un risque supplémentaire de baisse. Les risques budgétaires augmentent également en raison de la perspective d'une baisse durable et significative des prix du pétrole, déjà observée en avril 2025. En outre, les défis budgétaires et d'endettement rencontrés dans la CEMAC comprennent un service de la dette coûteux, des niveaux d'endettement élevés et des coûts d'emprunt potentiellement plus élevés en raison du resserrement des conditions sur les marchés financiers mondiaux. Les perturbations du commerce et de l'aide, telles que celles causées par les changements brusques de politique aux États-Unis depuis le début de l'année 2025, peuvent affecter le bien-être, en particulier dans les pays à faible revenu comme la République centrafricaine, qui dépend de l'aide pour financer des services publics essentiels.

La reprise de l'économie congolaise pourrait être retardée en raison des incertitudes mondiales et des pressions croissantes sur le budget et la dette

Les perspectives économiques du Congo en 2025 sont fortement influencées par les incertitudes mondiales, y compris une baisse de la demande mondiale et des prix du pétrole, ainsi qu'un resserrement des conditions financières internationales. Ces facteurs devraient freiner la croissance, avec une projection révisée de 2,8 pour cent pour 2025. Un taux de croissance modeste (3,0 pour cent en moyenne) est prévu pour 2026-2027. Les incertitudes liées aux politiques commerciales mondiales affectent à la fois les secteurs pétroliers et non pétroliers, contribuant à la prudence des perspectives de croissance (Tableau 2).

Le secteur pétrolier congolais est confronté à des défis importants en raison d'une baisse prévue de la demande extérieure et des prix du pétrole, qui devrait entraver la croissance en 2025. Malgré les plans initiaux d'augmentation de la production des nouveaux champs pétroliers tels que Néné, M'Boundi, Emeraude, Likouala et Banga Kayo, la baisse de la demande mondiale et des prix du pétrole est susceptible de réduire les recettes d'exportation du pétrole et d'affecter les volumes de production. Les investissements visant à accroître la production, tels que le lancement de nouvelles plateformes et les activités d'optimisation, sont affectés par le resserrement des conditions financières internationales, ce qui peut affecter la dépendance des entreprises à l'égard des marchés boursiers internationaux pour le financement. En outre, une baisse de la production de pétrole est prévue pour deux opérateurs majeurs, avec une réduction moyenne de 9,3 pour cent. La production pétrolière congolaise devrait croître de 4,1 pour cent en 2026 avant de ralentir à 1,0 pour cent en 2027.

L'élan positif pris par les secteurs non pétroliers depuis 2021 devrait ralentir en 2025, sous l'effet des incertitudes mondiales et des effets de la baisse des recettes pétrolières, conjugués au resserrement des conditions financières internationales et à l'augmentation des pressions budgétaires. L'émergence d'incertitudes en matière de politique commerciale mondiale et la baisse de la demande mondiale sont susceptibles d'entraver la croissance par le biais de deux mécanismes principaux : un ralentissement des investissements privés dû à l'absence de certitude en matière de planification pour les entreprises et une baisse de la demande intérieure résultant de la consolidation budgétaire nécessaire en raison de la baisse des recettes pétrolières. Pour atténuer l'impact de ces chocs externes sur les secteurs non pétroliers au cours de la période 2025-2027, il est essentiel d'accélérer les réformes visant à accroître l'investissement privé et à favoriser la diversification économique. Les réformes clés comprennent l'accélération du paiement des arriérés commerciaux sur la base des options de remboursement choisies par les entreprises, ce qui pourrait renforcer l'investissement privé et soutenir la croissance. En outre, la mise en œuvre de la récente loi sur le partenariat public-privé visant à améliorer les infrastructures, y compris le haut débit à prix abordable, renforcera les bases de la diversification économique. Par ailleurs, l'exécution du contrat de location pour la distribution et la commercialisation de l'électricité, qui vise à réduire les pertes d'approvisionnement en électricité de 45 pour cent en 2022 à 40 pour cent, devrait stimuler la productivité totale à moyen terme. En raison de ces défis, les projections de croissance pour les secteurs non pétroliers sont de 2,6 pour cent en 2025 et de 3,5 pour cent en 2026-2027.

Une consolidation budgétaire importante sera nécessaire en 2025 en raison de la forte baisse prévue des recettes pétrolières et du resserrement des conditions de financement. Compte tenu des projections de forte baisse des prix du pétrole et de la demande extérieure, les recettes totales devraient tomber à 23,7 pour cent du PIB. Pour atténuer les difficultés budgétaires actuelles, le gouvernement met en œuvre un ensemble solide de mesures d'assainissement budgétaire. Ces actions comprennent des efforts fiscaux accrus, la poursuite de l'annulation des mesures adoptées en réponse à la pandémie de COVID-19, la réévaluation des droits d'accise conformément aux directives de la CEMAC, l'établissement d'un plan d'action pour évaluer et rationaliser les exonérations fiscales, l'élimination progressive des subventions restantes aux carburants, les réformes en cours pour élargir l'assiette de la TVA dans le secteur des hydrocarbures en amont, et la libéralisation du marché international des carburéacteurs et de certains combustibles. Du côté des dépenses, le gouvernement rationalise la masse salariale de 2025 en limitant les nouvelles embauches aux secteurs prioritaires et en gérant les départs à la retraite prévus des fonctionnaires, ce qui pourrait permettre d'économiser 0,3 point de pourcentage du PIB. Dans le cadre de ses efforts pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques, les dépenses en biens et services seront également réduites, ce qui entraînera un gain de 0,1 point de pourcentage du PIB.

Les recettes totales devraient augmenter à moyen terme (pour atteindre en moyenne 25 pour cent du PIB en 2026-2027) grâce à la reprise des recettes non pétrolières, principalement tirées par le secteur gazier. Bien que le gouvernement prévoie un quadruplement des recettes gazières au cours de la période 2025-2027, le simple fait de maintenir le niveau des recettes gazières déjà atteint en 2024 améliorera les recettes globales.[11] Combinées à la reprise des recettes pétrolières due à l'augmentation prévue des prix du pétrole en 2026-2027 (même si elles restent nettement inférieures aux prix de 2024), les recettes totales augmenteront à moyen terme. Ces recettes contribueront à maintenir un excédent budgétaire de 2,9 pour cent en 2025 et une moyenne de 4,0 pour cent en 2026-2027. Un risque positif pour ce scénario est que les revenus du gaz atteignent les niveaux projetés par le gouvernement pour 2026-2027.

À moyen et long terme, un processus de réduction progressive de la dette est attendu, mais il est impératif d'améliorer la gestion de la trésorerie et de la dette. Le ratio dette/PIB devrait diminuer pour atteindre 89,6 pour cent du PIB en 2025 grâce aux mesures de consolidation budgétaire. Cette réduction de la dette devrait se poursuivre, avec des ratios de 83,2 et 79,3 pour cent du PIB en 2026 et 2027, respectivement. Malgré cela, le Congo devrait faire face à des pressions significatives sur le service de la dette régionale en 2025, qui commenceraient à s'atténuer à moyen et long terme (Figure 18). Pour faire face à l'accumulation des arriérés externes et internes, le gouvernement a récemment entrepris une série de réformes liées à la gestion de la trésorerie et de la dette qui devraient mettre fin à l'accumulation des arriérés et contrôler la zone d'endettement du Congo afin de réduire les risques fiscaux associés à l'endettement des entreprises publiques. Bien que la dernière analyse de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale ait estimé que la dette extérieure du Congo était viable, elle reste très vulnérable aux chocs négatifs des prix du pétrole, en particulier dans l'environnement mondial incertain actuel.[12]

L'inflation globale devrait revenir à l'objectif de la BEAC à moyen terme, grâce à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales et nationales. Le renforcement des chaînes de valeur agro-industrielles grâce aux programmes de contenu local, associé à des politiques monétaires et financières adéquates de la BEAC visant à la stabilité des prix, devrait contribuer à ramener l'inflation à 3 pour cent à long terme. L'expansion de l'économie non pétrolière devrait également accroître la production intérieure à moyen terme, ce qui atténuera partiellement les pressions inflationnistes. Toutefois, cette projection est soumise au risque de perturbations dans la chaîne d'approvisionnement internationale en raison de l'incertitude de la politique commerciale. En outre, l'aggravation des pannes d'électricité et les perturbations dans l'approvisionnement en carburant, qui augmente les coûts de production des entreprises, pourraient alimenter l'inflation à moyen terme.

Pour la première fois depuis 2016, le compte courant devrait tomber en déficit, sous l'effet d'une baisse anticipée de la demande extérieure et des prix du pétrole, parallèlement à une augmentation significative des importations de services pétroliers. Le rebond prévu des exportations de pétrole ne devrait pas se matérialiser en 2025. Les recettes d'exportation des compagnies pétrolières devraient ralentir considérablement par rapport aux projections antérieures, principalement en raison d'une baisse substantielle des prix du pétrole prévue en 2025 et

[11] Les recettes du gaz devraient augmenter considérablement pour atteindre 102 milliards de FCFA en 2026 et 123 milliards en 2027, mais compte tenu des incertitudes sur les prix, ces projections de recettes n'ont été que partiellement incorporées dans les projections de recettes totales pour 2026-2027.

[12] Bien qu'une partie de ce risque soit réduite par l'amortissement de la dette lié aux prix du pétrole pour certains créanciers.

d'une diminution de la demande extérieure. Alors que les prix à l'importation des biens devraient également diminuer, le ralentissement des importations qui en résultera ne sera pas suffisant pour contrebalancer le ralentissement des exportations. Par conséquent, l'excédent de la balance courante devrait se transformer en déficit, s'élevant à 3,1 pour cent du PIB, pour la première fois depuis 2016. Ce déficit est encore aggravé par l'augmentation des importations de services liées aux investissements pétroliers réalisés à la fin de 2024 et au début de 2025. À l'avenir, le solde du compte courant devrait atteindre un excédent moyen de 1,5 pour cent au cours de la période 2026-2027, soutenu par les investissements dans le secteur pétrolier. Le déficit du compte financier devrait continuer à s'améliorer, soutenu par une augmentation des investissements directs étrangers découlant des investissements dans le secteur pétrolier. Les pressions sur les recettes pétrolières en 2025 pourraient diminuer significativement la contribution du Congo aux réserves de change de la CEMAC, renforçant son statut de pays ayant les réserves les plus faibles (en pourcentage des importations) au sein de l'union monétaire. Toutefois, à moyen terme, les bonnes performances attendues des exportations non pétrolières, telles que le gaz naturel, la transformation du bois et le ciment, devraient renforcer l'afflux de devises étrangères au Congo. En outre, la réduction attendue du service de la dette à moyen terme, associée à un rapatriement accru des recettes d'exportation grâce à la mise en œuvre effective de la réglementation des changes de la BEAC, et à une augmentation des investissements directs étrangers dans le secteur non pétrolier grâce à l'amélioration du climat des affaires et des investissements pétroliers, contribueront à la stabilité et à la croissance économiques.

À moyen terme, le secteur bancaire devrait rester vulnérable au risque souverain et au non-respect de certaines normes prudentielles. Les banques devraient continuer à faire face aux demandes des gouvernements sur le marché régional pour répondre à leurs besoins de financement et d'investissement. Cette situation est susceptible d'évincer l'investissement privé et de nuire aux perspectives de croissance. Les demandes persistantes sur le marché régional des titres publics devraient exposer davantage les banques au risque souverain. Les niveaux croissants des NPL sont également préoccupants et nécessitent une augmentation des provisions pour les couvrir de manière adéquate. Pour assurer la stabilité et la résilience du secteur bancaire, il est essentiel de respecter les ratios de transformation, les ratios de risque individuel et la couverture des actifs immobilisés. La vulnérabilité au risque souverain pourrait être légèrement atténuée par l'apurement des arriérés du gouvernement envers les fournisseurs nationaux et les banques, le gouvernement mettant activement en œuvre sa stratégie de remboursement des arriérés nationaux dans les années à venir.

En 2025, les obligations du service de la dette de la République du Congo sur le marché régional de la CEMAC devraient dépasser les recettes fiscales totales du pays

FIGURE 18
Service de la dette sur le marché régional de la CEMAC, principal et intérêts (milliards de FCFA), 2025-2034

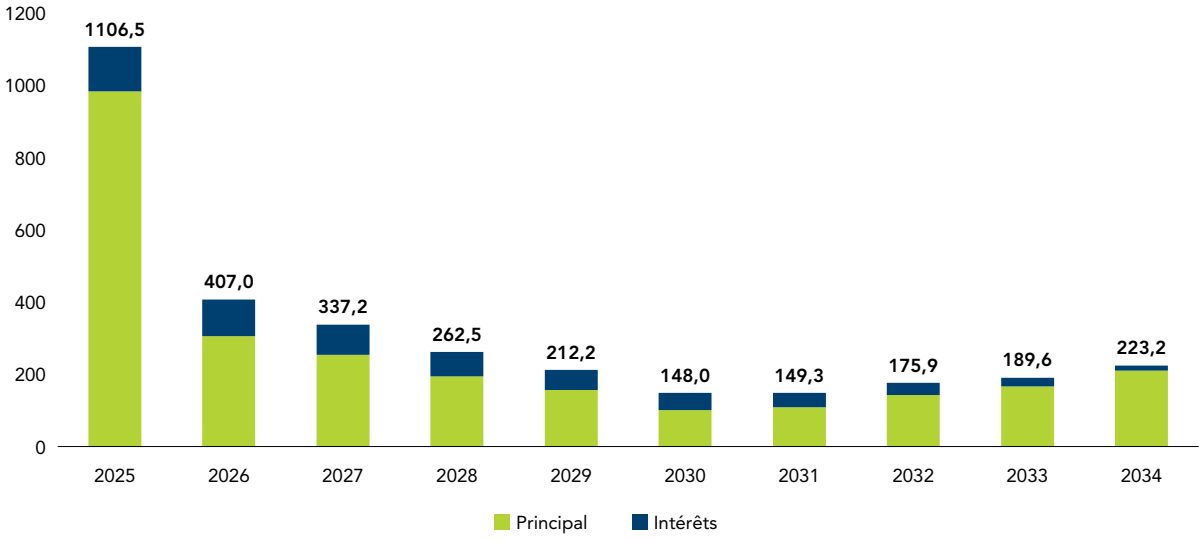

Source : BEAC.

Les indicateurs clés permettent de dresser un portrait global de l'économie congolaise

TABLEAU 2
Indicateurs économiques clés de l'économie congolaise, 2021-2027

	2021e	2022e	2023e	2024e	2025f	2026f	2027f
Comptes nationaux	**(Variation annuelle en %, sauf indication contraire)**						
PIB à prix constants (%)	1,0	1,5	1,9	2,6	2,8	3,2	3,0
Demande							
Consommation privée	11,5	5,0	4,9	6,5	5,1	3,5	3,6
Consommation publique	2,1	-5,0	0,6	0,5	-6,5	3,7	4,2
Investissement	14,0	10,0	8,6	5,6	3,0	3,1	3,5
Exportations	-1,0	-0,7	1,0	-0,5	3,0	4,0	1,7
Importations	25,0	5,9	8,9	5,0	2,0	4,6	2,8
Production (pétrolière vs non pétrolière)							
PIB pétrolier	-10,6	-3,8	-0,5	-1,7	3,1	4,1	1,0
PIB non pétrolier	2,4	3,3	2,8	4,0	2,8	3,2	3,9
Production (secteurs économiques)							
Agriculture	1,9	3,0	2,8	4,2	2,3	3,3	3,4
Industrie	-3,3	-0,6	0,7	0,3	3,0	4,0	2,0
Services	2,0	3,1	2,9	5,3	2,5	2,5	4,1
L'inflation							
Prix à la consommation (moyenne)	2,0	3,0	4,3	3,8	3,0	3,0	3,0
Sélection de comptes monétaires							
Crédits à l'économie	11,0	3,0	5,3	4,4	-	-	-
Monnaie au sens large (M2)	5,8	4,6	8,2	7,7	-	-	-
Secteur extérieur	**(% du PIB, sauf indication contraire)**						
Balance des opérations courantes (dons inclus)	11,6	15,4	8,6	4,0	-3,1	1,4	1,6
Investissements directs étrangers nets (% PIB)	-2,5	-9,0	4,6	5,0	5,5	5,5	5,3
Dette							
Dette publique (extérieure et intérieure)	92,1	86,6	96,0	93,5	89,6	84,7	78,8
Dette publique extérieure	50,7	41,6	37,2	34,5	31,4	28,7	26,7
Comptes publics							
Total des recettes et des subventions	21,1	28,6	24,3	25,1	23,7	25,0	25,1
Dépenses totales et prêts nets	19,8	20,7	20,7	22,4	20,7	21,0	21,2
Solde budgétaire global (avec subventions)	1,2	7,9	3,6	2,7	3,0	4,0	3,9
Postes pour mémoire							
PIB par habitant (%)	-1,3	-0,8	-0,5	0,3	0,6	0,9	0,7
Réserves de change de la CEMAC (millions de dollars)	8060	11064	11446	11319	12311	12523	12789
en mois d'importations	3,0	4,0	4,3	4,2	4,5	4,5	4,4
PIB nominal (milliards de FCFA)	8221	9866	9293	9532	9004	9746	10326
Production de pétrole (millions de barils)	100	96	96	94	97	101	102
Prix du pétrole congolais ($ par baril)	68	97	80	80	59	64	66

Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises et BEAC.

Les risques pour la croissance à moyen et long terme et pour la viabilité budgétaire, financière et extérieure sont orientés à la baisse, bien que les perspectives de production de gaz représentent un risque à la hausse. L'incertitude mondiale en matière de politique commerciale et ses conséquences prévues en termes de baisse de la demande extérieure et des prix, ainsi que le resserrement des conditions financières internationales qui en découle, représentent des risques externes importants. Les risques internes sont liés au risque souverain, l'endettement régional pesant sur le secteur financier et les retards dans la mise en œuvre des réformes urgentes entreprises par le gouvernement pour améliorer la gestion de la dette et de la trésorerie. En outre, les retards dans la mise en œuvre des réformes visant à améliorer l'environnement des entreprises représentent un risque pour la croissance non pétrolière à moyen et long terme. Le changement climatique reste un risque important, le Congo étant confronté à des précipitations plus irrégulières (comme celles qui ont provoqué des inondations en décembre 2023), ce qui pourrait affecter la croissance de la productivité agricole ou la prévalence des maladies liées à la chaleur et des maladies à transmission vectorielle. Cependant, les bonnes perspectives de production de gaz représentent un risque positif pour la croissance et les recettes fiscales de l'État, ainsi que pour la viabilité des soldes extérieurs.

Les réformes sont en cours de mise en œuvre, mais des défis importants restent à relever

Au cours du second semestre 2024, le gouvernement a mis en œuvre des mesures stratégiques pour accélérer et réorienter le plan de développement national 2022-2026, en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes. En juillet 2024, le gouvernement a publié sa stratégie d'accélération de la mise en œuvre du PND, Stratégie d'Accélération de la Mise en Œuvre du Plan National de Développement (SAMEPND) 2022-2026. La SAMEPND recentre le PND autour de l'emploi des jeunes et de l'entreprenariat. En réponse au taux de chômage élevé des jeunes et à l'arrivée prévue d'une vague importante de jeunes travailleurs sur le marché du travail dans les années à venir, le gouvernement a identifié plusieurs domaines dans lesquels les réformes doivent être accélérées pour accroître l'emploi des jeunes et l'entreprenariat : (i) améliorer l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs ; (ii) améliorer l'accès à l'eau et à l'électricité ; et (iii) améliorer l'infrastructure routière. En outre, 84 projets sont inclus dans le SAMEPND pour atteindre les objectifs de création d'emplois fixés par le gouvernement. Le SAMEPND devra s'attaquer aux faiblesses structurelles de l'économie et s'appuyer sur ses points forts (Tableau 3).

Pour améliorer la gestion de la dette et de la trésorerie, le gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de réformes qui doivent être poursuivies et complétées par des mesures supplémentaires. Depuis mai 2021, le Congo publie régulièrement des rapports annuels sur la dette et a largement limité les emprunts extérieurs aux prêts concessionnels. En 2022 et 2023, le pays a réalisé des progrès substantiels dans le remboursement des arriérés intérieurs et, en septembre 2023, il a adopté un plan stratégique pour régler les arriérés intérieurs restants. En outre, le Congo a repris la publication de ses rapports mensuels sur la dette au début de 2025. Pour améliorer son cadre de gestion de la trésorerie, le gouvernement a formalisé le comité de trésorerie par un décret officiel. Ce comité devrait fournir une meilleure visibilité sur les flux de recettes et les obligations de remboursement, facilitant ainsi une prise de décision éclairée et empêchant l'accumulation d'arriérés. Outre les efforts déployés pour améliorer la gestion de la dette, il est impératif que le gouvernement poursuive d'autres mesures urgentes à cet égard, soutenues par la Banque mondiale, qui comprennent : (i) le renforcement des capacités humaines et techniques de la Caisse Congolaise des Amortissements, (ii) l'amélioration de la transparence dans le processus d'emprunt et la gestion de la dette des entreprises publiques, (iii) la réactivation du Comité National de la Dette Publique comme cadre de coordination des acteurs de la chaîne de la dette au Congo, et (iv) l'opérationnalisation du Comité de Risque Budgétaire pour gérer les risques fiscaux associés aux entreprises publiques et au secteur pétrolier et gazier et la création du Comité d'Analyse du Risque de Crédit. Ces réformes combinées devraient permettre une meilleure gestion de la dette et de la trésorerie, mettre fin à l'accumulation des arriérés et contrôler efficacement le secteur de la dette du Congo afin de réduire les risques fiscaux liés à l'endettement des entreprises publiques.

Le gouvernement a pris des mesures pour améliorer la mobilisation des ressources et les cadres réglementaires, mais des efforts importants sont nécessaires pour améliorer la consolidation budgétaire à travers une meilleure rationalisation des dépenses publiques. Au début de l'année 2025, un décret a été adopté pour permettre aux entités gouvernementales de partager les données des contribuables avec les autorités fiscales et douanières, sous réserve de dispositions spécifiques. En outre, des textes d'application de décrets ont été publiés pour instituer une

approche basée sur le risque pour les contrôles fiscaux. Dans le secteur pétrolier, les décrets adoptés en vertu du code des hydrocarbures ont normalisé les appels d'offres pour la participation des sociétés privées aux titres miniers et ont établi des règles pour le transfert des droits miniers ou des actions dans les sociétés contractantes. En outre, un décret établissant les règles de détermination et de paiement des dividendes à l'État par toutes les entreprises publiques, y compris les entreprises publiques du secteur pétrolier, a été promulgué. Ce changement a entraîné une augmentation du taux de distribution des bénéfices de la Société Nationale des Pétroles du Congo à l'État, qui est passé d'une moyenne de 11 pour cent au cours de la période 2017-2020 à 40 pour cent au cours de la période 2021-2023. Pour optimiser les marchés publics, un décret a été promulgué pour dématérialiser les procédures de passation des marchés et les paiements, en mettant à jour l'Autorité de Régulation des Marchés Publics sous la tutelle de la Primature. Pour améliorer l'environnement des entreprises, une loi horizontale sur les inspections a été introduite, mettant l'accent sur des principes fondés sur le risque, redéfinissant les mandats, renforçant le respect des normes de sécurité et d'environnement, et établissant des mécanismes de coordination et de plainte. Bien que des progrès aient été accomplis pour améliorer la mobilisation des ressources nationales, des efforts substantiels sont encore nécessaires pour renforcer la consolidation budgétaire en optimisant la gestion des dépenses.

La République du Congo doit relever des défis importants pour construire les bases d'une croissance économique solide et inclusive. Comme l'indique le mémorandum économique récemment publié, la baisse constante de la productivité du travail dans les secteurs du pétrole et des services a été le principal moteur de la diminution du revenu par habitant.[13] Malgré quelques améliorations récentes, l'accès insuffisant aux infrastructures de base, y compris une électricité fiable et l'accès au financement, constitue un obstacle majeur à l'augmentation de la productivité des entreprises et à la création d'emplois. L'insuffisance des dépenses en matière d'éducation et de santé contribue à retarder le développement du capital humain. Le secteur pétrolier reste le principal moteur du secteur industriel, mais il n'emploie qu'une petite partie de la main-d'œuvre. Parallèlement, le crédit au secteur privé reste très limité, ce qui entrave la croissance potentielle des secteurs non pétroliers et leur capacité à créer de nouvelles opportunités d'emploi. Malgré quelques améliorations récentes des indicateurs de gouvernance du Congo, la qualité des institutions, qui est une condition préalable pour transférer avec succès les ressources hors de l'exploitation pétrolière, continue d'être à la traîne et constitue une contrainte majeure pour la croissance à long terme du pays. En outre, le pays n'est pas prêt à faire face aux chocs récurrents liés au changement climatique.

Il est essentiel de renforcer la résilience aux futurs chocs climatiques. Le Congo a été touché par des chocs climatiques récents (tels que les inondations de décembre 2023), qui infligent le plus de dégâts à des populations déjà vulnérables, dans un pays où près de la moitié de la population vit dans l'extrême pauvreté. Le gouvernement devrait (i) veiller à ce que le budget alloué aux secteurs sociaux dans la loi de finances 2025 soit pleinement exécuté et sans retard en donnant la priorité aux dépenses sociales ; et (ii) renforcer la sécurité alimentaire et l'utilisation durable des terres en adoptant des pratiques agricoles intelligentes face au climat, en promouvant l'agroforesterie et en mobilisant des financements pour la gestion des forêts.

[13] Tsoungui Belinga,Vincent De Paul ; Diaz Sanchez,Jose Luis ; Seck,Abdoulaye ; Ouattara,Korotoumou ; Carneiro,Francisco Galrao ; Singh,Raju ; Rontoyanni,Clelia Kalliopi Helena. 2023. République du Congo - Mémorandum Économique du Pays : la Voie Vers la Prospérité - Mettre en place les Fondations de la Diversification Economique : Rapport. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/099194003082313541

Les tendances et la position relative du Congo sur les questions structurelles sont résumées

TABLEAU 3
Indicateurs structurels de la République du Congo

Indicateurs	Valeur			Tendance	Position par rapport aux PRFM
	2021	2022	2023	2021-2023	par tercile
SECTEUR PRIVÉ					
Investissements directs étrangers, entrées nettes (% du PIB)	3,58	3,36	4,08	Hausse	Tercile supérieur
Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB)	13,9	12,8	13,8	Hausse	Tercile inférieur
Industrie (y compris la construction), valeur ajoutée (% du PIB)	42,89	49,24	45,2	Baisse	Tercile supérieur
Services, valeur ajoutée (% du PIB)	42,6	37,3	40,4	Hausse	Tercile inférieur
Agriculture, sylviculture et pêche, valeur ajoutée (% du PIB)	9,1	8,0	8,95	Hausse	Tercile inférieur
INFRASTRUCTURE					
Accès à l'électricité (% de la population)	49,7	50,6		Hausse	Tercile inférieur (en utilisant les données de 2022)
Indice de performance logistique de la Banque mondiale Score : 0 à 5 Rang : Sur environ 160 pays	Score: 2,4 Rang: 125 en 2016	Score: 2,5 Rang: 115 en 2018	Score: 2,6 Rang: 88 en 2023	Hausse	Tercile moyen
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	22,1	20,7	24,9	Hausse	Tercile moyen
CAPITAL HUMAIN (ÉDUCATION)					
Dépenses publiques d'éducation, total (% du PIB)	3,67	2,95		Baisse	Tercile moyen (en utilisant les données de 2022)
Production par heure travaillée (PIB en dollars constants de 2017 à parité de pouvoir d'achat)	4,29	4,19	4,2	Stable	Tercile inférieur
DIGITALISATION					
Individus utilisant l'internet (% de la population)	34,5	35,0	35,9	Hausse	Tercile inférieur
Serveurs internet sécurisés (pour 1 million d'habitants)	10	12	19	Hausse	Tercile inférieur
CHANGEMENT CLIMATIQUE					
Indice de gain ND sur la vulnérabilité et la préparation au changement climatique (plus il est élevé, mieux c'est)*	35,2	35,7	35,9	Hausse	Tercile inférieur (en utilisant les données de 2022)

Indicateurs	Valeur			Tendance	Position par rapport aux PRFM
	2021	2022	2023	2021-2023	par tercile
EMPLOI					
Emploi dans l'agriculture (% de l'emploi total)	31,2	30,6	30,2	Baisse	Tercile moyen
Emploi dans l'industrie (% de l'emploi total)	23,2	23,2	23,2	Stable	Tercile moyen
Emploi dans les services (% de l'emploi total)	45,6	46,2	46,7	Hausse	Tercile moyen
Part des jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, total (% de la population des jeunes) (estimation modélisée de l'Organisation internationale du travail)	29,3	29,3	29,2	Stable	Tercile supérieur (situation moins bonne)
COMMERCE ET AIDE ÉTRANGÈRE					
Aide publique au développement nette reçue (% du revenu national brut, RNB)	1,89 en 2020	1,55 en 2021	5,02 en 2022	Hausse	Tercile supérieur (en utilisant la valeur de 2022)
Exportation de combustibles et de produits miniers (% du PIB)	43,92	49,85	43,03	Baisse	Tercile supérieur
Exportations totales (% du PIB)	75,5	95,5	77,0	Baisse	Données insuffisantes
Exportations vers l'Asie (% du PIB)	60,4	65,8	64,4	Baisse	Données insuffisantes
Exportations vers l'Europe (% du PIB)	6,27	13,97	8,68	Baisse	Données insuffisantes
Exportations vers l'Amérique du Nord (% du PIB)	3,86	1,31	1,95	Hausse	Données insuffisantes
Exportations vers l'Afrique (% du PIB)	6,54	10,94	0,72	Baisse	Données insuffisantes
GOUVERNANCE Classement en percentile parmi tous les pays (de 0 (le plus bas) à 100 (le plus haut))					
Voix et responsabilité	15,0	15,9	17,2	Hausse	Tercile inférieur
Stabilité politique et absence de violence/ terrorisme	38,7	47,6	46,9	Hausse	Tercile supérieur
Efficacité du gouvernement	9,5	9,0	9,4	Hausse	Tercile inférieur
Qualité de la réglementation	9,5	9,4	10,4	Hausse	Tercile inférieur
Etat de droit	13,8	15,1	17,9	Hausse	Tercile inférieur
Contrôle de la corruption	6,2	7,1	8,0	Hausse	Tercile inférieur

Note : * L'indice ND-GAIN (Notre Dame Global Adaptation Initiative) mesure la vulnérabilité d'un pays au changement climatique et à d'autres défis mondiaux, ainsi que sa capacité à améliorer sa résilience, en évaluant l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation dans des secteurs tels que l'alimentation, l'eau, la santé, les services écosystémiques, l'habitat humain et l'infrastructure, ainsi que la préparation grâce à des indicateurs économiques, sociaux et de gouvernance.

Source : Indicateurs du développement mondial (WDI, Banque mondiale), Organisation internationale du travail, Organisation mondiale du commerce, Observatoire de la complexité économique.

© guenterguni/iStockphoto.com

CHAPITRE 2

Développer et protéger les actifs du Congo pour améliorer le niveau de vie

Compatbilisation de la richesse : Concepts et données

Les mesures de la richesse d'une nation sont un complément essentiel du produit intérieur brut (PIB), car elles fournissent des informations importantes sur le capital nécessaire à la croissance future et à la durabilité. PIB est un indicateur largement utilisé qui mesure la performance économique d'un pays en calculant la valeur marchande des biens et services finaux produits à l'intérieur de ses frontières au cours d'une période donnée. Compléter le PIB par des chiffres sur la richesse nationale permet d'avoir une vision plus complète de la santé d'une économie. La richesse nationale englobe divers actifs, notamment les ressources naturelles, le capital humain et le capital produit, qui sont essentiels à la stabilité et à la croissance économiques à long terme. En évaluant l'évolution du niveau et de la composition de la richesse nationale, les décideurs politiques peuvent mieux comprendre la capacité d'une économie à générer des revenus futurs et à soutenir le développement. Cette approche permet de déterminer si les pratiques économiques actuelles épuisent les ressources ou construisent des actifs qui soutiendront la prospérité future. En tenant compte à la fois du PIB et de la richesse nationale, les décideurs politiques peuvent concevoir des stratégies qui favorisent le développement durable, en veillant à ce que la croissance économique d'aujourd'hui ne se fasse pas au détriment de la dégradation de l'environnement ou de l'inégalité entre les générations. Cette double approche permet une évaluation plus équilibrée des perspectives d'une économie, orientant les investissements dans l'éducation, les infrastructures et la préservation de l'environnement pour favoriser un paysage économique résilient et équitable. Elle permet également de mieux éclairer les discussions budgétaires et politiques au sein du gouvernement et entre les représentants du gouvernement, les organisations de la société civile, les populations locales et les acteurs du secteur privé.

La richesse d'une nation peut être classée en quatre catégories : le capital humain, le capital produit, le capital naturel et le capital financier. Le capital humain représente les compétences, la santé et l'éducation de la population et constitue un moteur essentiel de la productivité et de la croissance à long terme. Le capital produit comprend les infrastructures, les usines et les autres biens durables qui soutiennent les activités économiques. Le capital naturel comprend les ressources renouvelables et non renouvelables, telles que les forêts, les terres agricoles, les minéraux et les hydrocarbures, qui jouent un rôle crucial dans de nombreuses économies, mais surtout dans celles qui dépendent des ressources en hydrocarbures, comme la République du Congo. Le capital financier est représenté par les actifs étrangers nets : la différence entre les actifs financiers extérieurs d'un pays (tels que les réserves de change, les investissements et les prêts à d'autres pays) et ses passifs extérieurs (tels que la dette extérieure et les investissements réalisés par des étrangers dans le pays). La richesse réelle totale et par habitant peut augmenter lorsque davantage de travailleurs rejoignent la population active, lorsque les travailleurs existants acquièrent de nouvelles compétences, lorsque les forêts s'étendent ou lorsque de nouveaux gisements minéraux ou réserves d'hydrocarbures commercialement viables sont découverts. En revanche, elle diminuera si les stocks des actifs diminuent, par exemple, si les stocks de poissons sont surexploités, si les machines et les infrastructures se dégradent ou si les réserves minières et de combustibles fossiles s'épuisent. En suivant l'évolution du PIB réel et de la richesse réelle par habitant, il est possible d'évaluer si la croissance du PIB d'un pays est obtenue par l'augmentation ou la diminution de la base productive de l'économie (Encadré 3).[14]

© guenterguni/iStockphoto.com

[14] Banque mondiale. 2024. L'évolution de la richesse des nations 2024 : Revisiter la mesure de la richesse globale. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/099100824155021548

Quatre catégories de capital contribuent à la richesse totale

Encadré 3 Structure des comptes de patrimoine

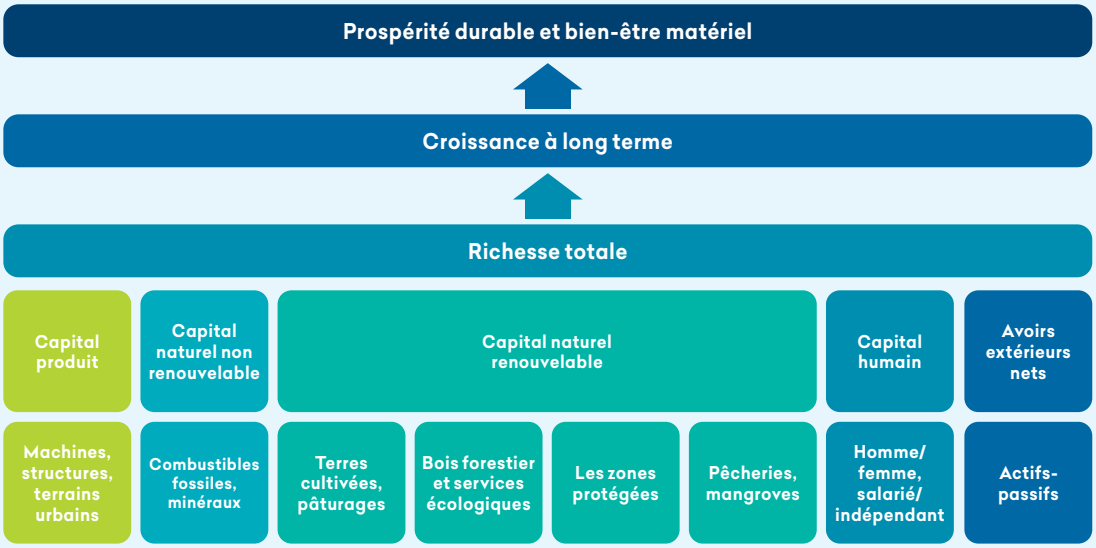

Source : Banque mondiale 2024. L'évolution de la richesse des nations 2024 : Revisiter la mesure de la richesse globale. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/099100824155021548

Au fur et à mesure qu'un pays se développe, la répartition de sa richesse tend à évoluer. L'augmentation du capital produit et du capital humain est généralement étroitement liée à la croissance de la production et des revenus. Dans un cercle vertueux, l'augmentation du capital humain et physique est le moteur de la croissance économique, tandis que la croissance économique génère les ressources nécessaires à l'investissement dans le capital humain et physique. De même, le capital naturel est un élément essentiel, mais souvent négligé, de la croissance économique. Les fonctions vitales de la nature rendent les régions habitables, l'eau potable, l'agriculture possible et le climat tolérable. La différence entre le capital naturel renouvelable et non renouvelable est importante. Alors que les ressources non renouvelables, de par leur nature même, ont tendance à diminuer au fur et à mesure qu'elles sont exploitées, les ressources renouvelables peuvent se régénérer tant que le taux d'exploitation est inférieur au taux de régénération.

La base de données de L'évolution de la richesse des nations (CWON) de la Banque mondiale peut être utilisée pour décrire l'évolution de la richesse d'un pays entre 1995 et 2020. La Banque mondiale fournit depuis longtemps des mesures de comptabilisation de la richesse, depuis la fin des années 1990, lorsqu'elle a commencé à développer des cadres pour évaluer les actifs de richesse des pays, y compris le capital produit, humain et naturel, en tant que base pour les politiques de développement durable. Le CWON constitue la base de données sur la richesse la plus complète, la plus accessible au public et la plus reproductible. Les estimations monétaires des composantes de la richesse suivent les principes d'évaluation internationalement reconnus du Système de comptabilité nationale des Nations unies 10 et du Système de comptabilité économique et environnementale 11. Cependant, des données fiables et complètes sont nécessaires pour obtenir des estimations de qualité, et ces données ne sont pas toujours disponibles pour les pays de la région CEMAC. Au cours des deux dernières décennies, le CWON a continuellement affiné ses estimations de richesse en incorporant de nouvelles sources de données, des techniques de mesure améliorées et des méthodologies avancées afin de fournir une image plus précise de la richesse nationale.

Pour l'Afrique subsaharienne, les données du CWON révèlent des tendances en matière de richesse provenant de toutes les sources de capital qui peinent à suivre la forte croissance démographique. Le capital humain et le capital produit ont augmenté rapidement au cours de la période 1995-2020, mais la forte croissance démographique s'est traduite par une modeste expansion de la richesse par habitant. Dans le même temps, le capital non renouvelable et le capital renouvelable par habitant ont fortement diminué. La contribution relative de ces catégories à la richesse nominale totale de l'ASS a également évolué de manière significative entre 1995 et 2020. La part du capital humain dans la richesse globale de l'ASS est passée de 44 pour cent en 1995 à 50 pour cent en 2020, tandis que la part du capital produit s'est contractée, passant de 25 pour cent à 15 pour cent (Figure 19 & Figure 20).

En Afrique subsaharienne, la richesse s'est déplacée vers le capital humain, tandis que le capital naturel a été submergé par la croissance démographique

FIGURE 19
Richesse par habitant en Afrique subsaharienne par catégorie d'actifs (indice, 1995=100), 1995-2000

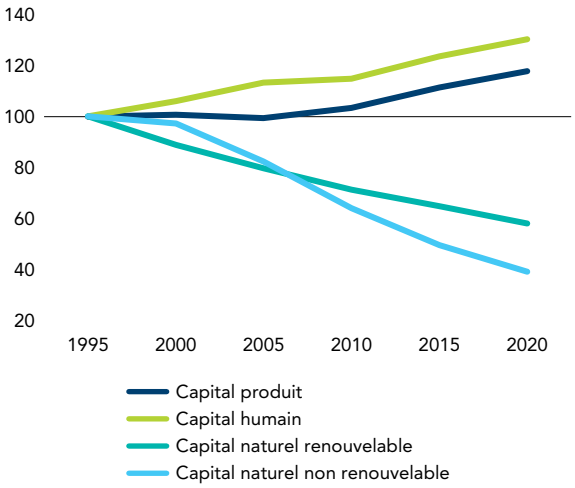

FIGURE 20
Richesse de l'ASS par catégorie d'actifs (part en %), 1995 et 2020

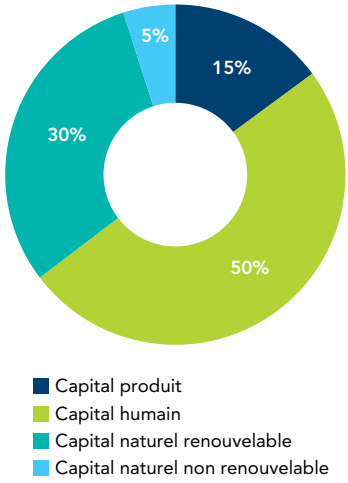

Source : Services de la Banque mondiale, d'après la base de données "Changing Wealth of Nations" (CWON) de la Banque mondiale (consulté le 14 mai 2025).

Evolution et composition de la richesse du Congo et contribution des services écosystémiques forestiers

L'augmentation de la richesse nationale du Congo, en particulier du capital humain et du capital produit, n'a pas été plus rapide que la croissance démographique et la dégradation de l'environnement

Le capital naturel et le capital humain dominent la richesse du Congo, dont la valeur a presque doublé au cours des 25 dernières années. La richesse totale du pays a augmenté régulièrement, atteignant 224 milliards de dollars US (en dollars réels chaînés de 2019)[15] en 2020, contre 117 milliards de dollars US en 1995 (Figure 21).[16] En 2020, la richesse totale du Congo représentait environ 16 fois le PIB. Les ressources naturelles ont toujours été la principale composante du portefeuille d'actifs du pays, mais le capital humain a progressivement rattrapé son retard,

[15] Veuillez consulter l'annexe pour plus de détails sur la méthodologie et l'utilisation des dollars réels enchaînés pour mesurer la richesse, telle qu'appliquée dans la base de données CWON 2024.

[16] Tous les chiffres en dollars de cette section qui traite de l'évolution des actifs (CWON) sont en dollars réels enchaînés de 2019.

devenant la plus grande part de la richesse du Congo en 2020, avec 39 pour cent, suivi du capital naturel avec 38 pour cent et du capital produit avec 23 pour cent (contre 12 pour cent en 2010) (Figure 22). Entre 1995 et 2020, la valeur des actifs naturels du Congo a augmenté de 112 pour cent, tandis que le capital humain a augmenté de 127 pour cent. Cependant, la catégorie d'actifs qui a connu la croissance la plus rapide est le capital physique, stimulé par le boom pétrolier et les investissements en infrastructures qui ont suivi, conduisant à une augmentation de 191 pour cent du capital produit au cours de la même période.

Le Congo a un portefeuille d'actifs équilibré avec plus de capital physique que ses pairs régionaux mais moins de capital humain par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Comparé à ses pairs régionaux, le Congo a un portefeuille d'actifs relativement équilibré, avec une part de capital physique dans la richesse nationale plus élevée que les pays voisins tels que le Cameroun et la République centrafricaine, ainsi qu'au-dessus de la moyenne des PFR-PRI et de l'Afrique subsaharienne (Figure 23). Cependant, la part du capital humain du Congo reste inférieure à celle du Cameroun et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

La hausse du capital produit n'a que partiellement compensé la baisse du capital naturel

FIGURE 21
Richesse nationale par catégorie d'actifs (en milliard de dollars réels enchaînés de 2019), 1995-2000

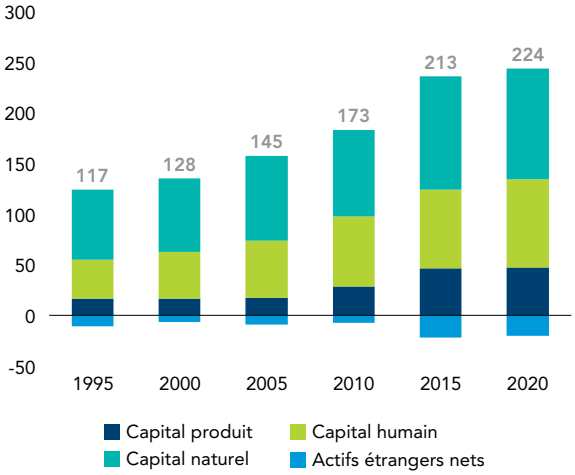

FIGURE 22
Richesse nationale par catégorie d'actifs (parts en %), 2020

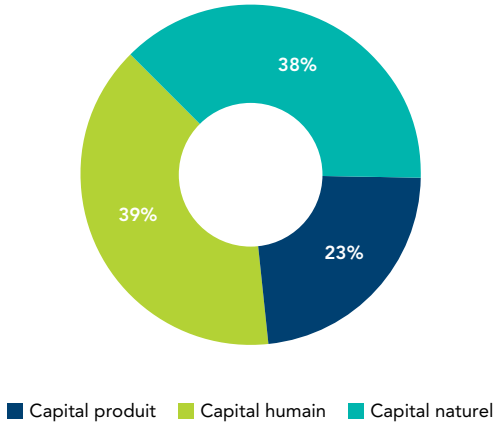

FIGURE 23
Richesse nationale par catégorie d'actifs, Congo et pairs (parts en %), 2020

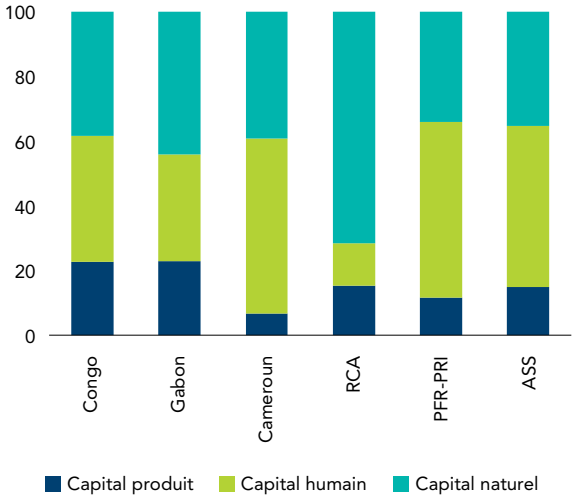

FIGURE 24
Richesse réelle par habitant (indice, 1995=100), 1995-2020

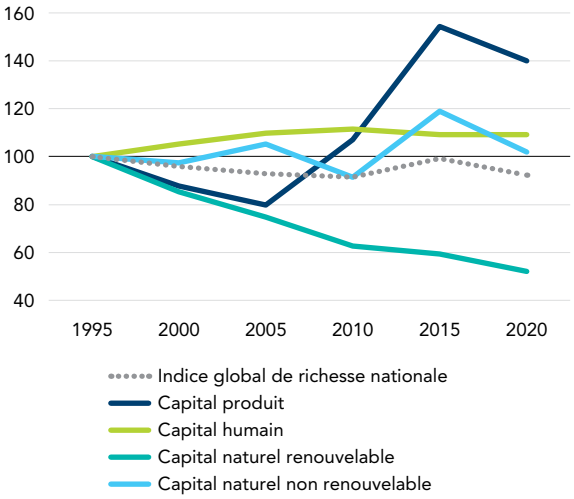

Note : RCA est la République centrafricaine.
Source : Base de données CWON.

Au Congo, la richesse par habitant a augmenté dans le capital produit et est restée stagnante dans le capital humain et le capital naturel non renouvelable, mais a diminué de façon marquée dans le capital naturel renouvelable (Figure 24). La diminution du capital naturel renouvelable par habitant n'est pas rare et résulte généralement de multiples facteurs, notamment la croissance démographique, la déforestation, la dégradation des sols, la surpêche et le changement climatique. Bien que le capital naturel renouvelable puisse se régénérer, la surexploitation ou l'insuffisance des efforts de conservation conduisent souvent à un épuisement plus rapide que la reconstitution. En outre, le développement économique et l'urbanisation réduisent fréquemment la disponibilité des ressources naturelles par habitant, en particulier dans les pays à croissance démographique rapide, comme le Congo. Entre 1995 et 2020, le taux d'urbanisation du Congo est passé de 56 pour cent à 69 pour cent. Cependant, alors que le capital naturel renouvelable par habitant a diminué en moyenne de 20 pour cent dans le monde, le Congo a connu une baisse de 48 pour cent.

La richesse nationale par habitant du Congo a légèrement diminué en raison de la croissance rapide de la population et d'une accumulation des richesses relativement faible, et le pays est l'un des rares à connaître une baisse simultanée du PIB par habitant et de la richesse par habitant. Malgré une croissance globale de la richesse totale, la richesse nationale par habitant a diminué de 8 pour cent entre 1995 et 2020 (Figure 24). La baisse de la richesse par habitant est en partie attribuée à la croissance démographique rapide, la population du Congo ayant presque doublé au cours de cette période, passant de 2,7 millions à 5,7 millions d'habitants. La richesse nationale par habitant, qui mesure la valeur réelle du capital produit, humain, naturel et physique du pays, est passée d'un indice de 100 en 1995 à 92,3 en 2020, soit une baisse annuelle moyenne de 0,3 pour cent. Dans le même temps, le PIB par habitant (en dollars US constants) a suivi une tendance comparable, passant de 2 092 dollars US en 1995 à 1 885 dollars US en 2020, avec un taux de croissance annuel moyen de -0,6 pour cent au cours de la même période. Le Congo fait partie des quelques pays qui ont connu à la fois une croissance négative du PIB par habitant et un déclin de la richesse par habitant – un résultat qui n'a pas été observé dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ou des nations à revenu intermédiaire (Figure 25).

Le Congo est l'un des rares pays dont le PIB par habitant et la richesse par habitant diminuent

FIGURE 25
Croissance cumulée du PIB par habitant vs. croissance cumulée de la richesse par habitant, Congo et pairs (en %), 1995-2020

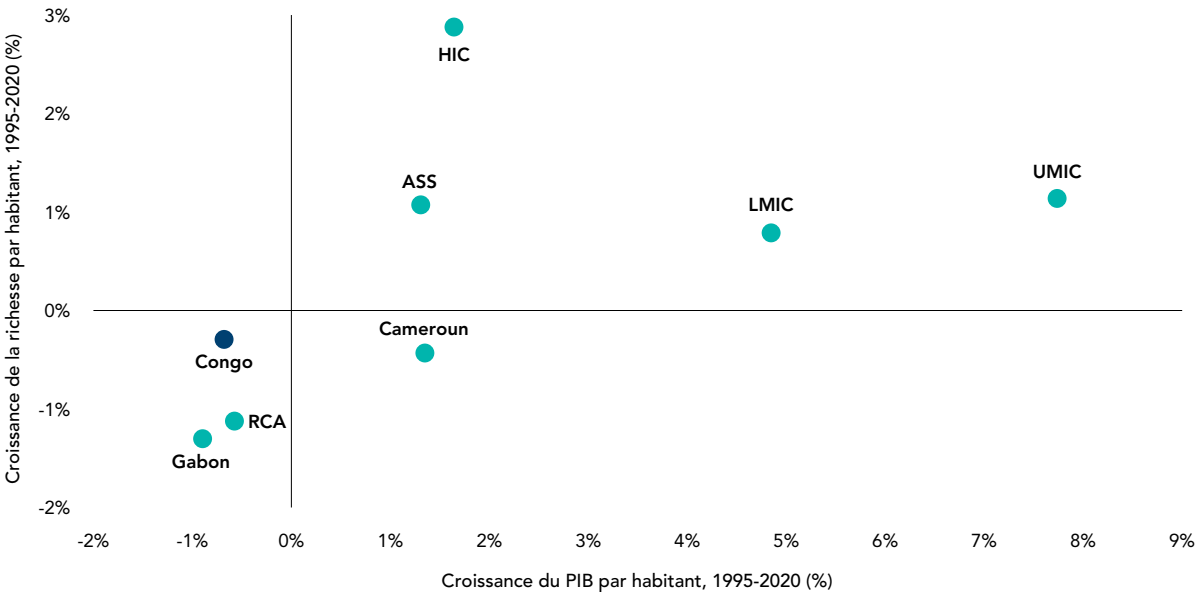

Note : RCA=République centrafricaine, HIC=pays à revenu élevé, UMIC=pays à revenu intermédiaire supérieur, LMIC=pays à revenu intermédiaire inférieure.
Source : WDI et base de données CWON.

La mesure des composantes de la richesse globale du Congo révèle l'importance des investissements pétroliers, des gains modestes en capital humain et des ressources naturelles inexploitées

La richesse en capital produit du Congo a presque triplé grâce aux investissements réalisés pendant le boom pétrolier, et son impact économique dépend de l'utilisation efficace des actifs et de la diversification

La richesse en capital produit du Congo a presque triplé entre 1995 et 2020, principalement en raison d'importants investissements privés et publics pendant le boom pétrolier. La valeur du capital produit est passée de 16 milliards de dollars US en 1995 à 47 milliards de dollars US en 2020, soit un taux de croissance annuel moyen de 5 pour cent, reflétant une expansion constante des infrastructures, des machines et des actifs construits du pays. Par habitant, l'augmentation a été plus modeste, passant de 5 965 USD en 1995 à 8 353 USD en 2020, soit seulement 1,4 pour cent par an en moyenne, un taux de croissance parmi les plus faibles des pays pairs, mais suffisant pour que le niveau de capital produit du Congo soit bien supérieur à celui des pays pairs (à l'exception de la Malaisie) (Figure 26 & Figure 27). Plusieurs événements majeurs ont influencé l'accumulation du capital produit au cours des années. Tout d'abord, le secteur des hydrocarbures a connu une forte croissance, stimulée par les prix élevés du pétrole entre 2004 et 2014. Deuxièmement, des investissements privés substantiels ont afflué, en particulier dans la construction et l'entretien des puits de pétrole. Enfin, le pays a bénéficié d'un allègement de sa dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2007, ce qui a permis de libérer d'importants fonds publics pour l'investissement. Après des décennies de faibles taux d'investissement, le gouvernement a lancé en 2009 un vaste programme d'investissement dans les infrastructures publiques, couvrant les transports (routes et aviation), l'énergie et l'eau, financé par les recettes pétrolières et une accumulation rapide de la dette. L'investissement en actifs fixes a fortement augmenté, atteignant 58 pour cent du PIB en 2007 et bondissant à 77 pour cent en 2016, surpassant à la fois les pairs structurels et aspirationnels (Figure 28).

Le Congo a un capital produit par habitant et une formation brute de capital fixe relativement élevés

FIGURE 26
Capital produit par habitant, Congo et pays pairs (en 2019 US$), 2020

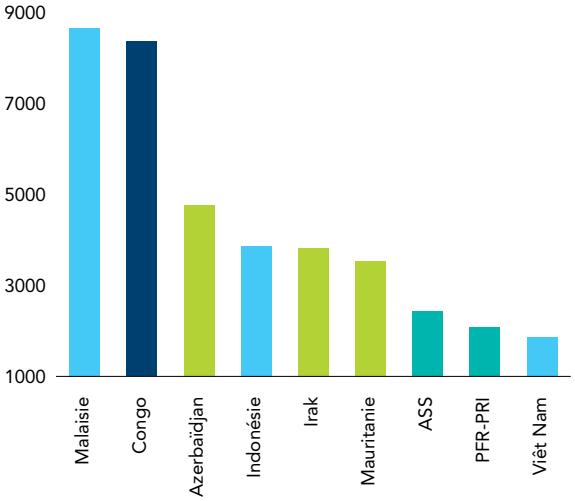

FIGURE 27
Capital produit par habitant, Congo et pays pairs (croissance en %), 1995-2020

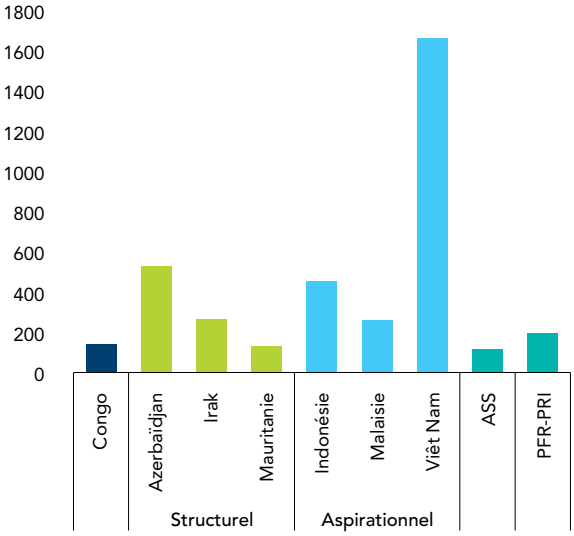

Notes : Les pairs régionaux du Congo sont le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale ; ses pairs structurels sont l'Azerbaïdjan, l'Irak, la Mauritanie et le Timor-Oriental ; et ses pairs aspirationnels sont l'Indonésie, la Malaisie et le Viêt Nam. Selon la disponibilité des données, des sous-ensembles ou des comparateurs alternatifs sont parfois utilisés.
Source : WDI et base de données CWON.

FIGURE 28
Formation brute de capital fixe, Congo et pays pairs (% PIB), 2000-2023

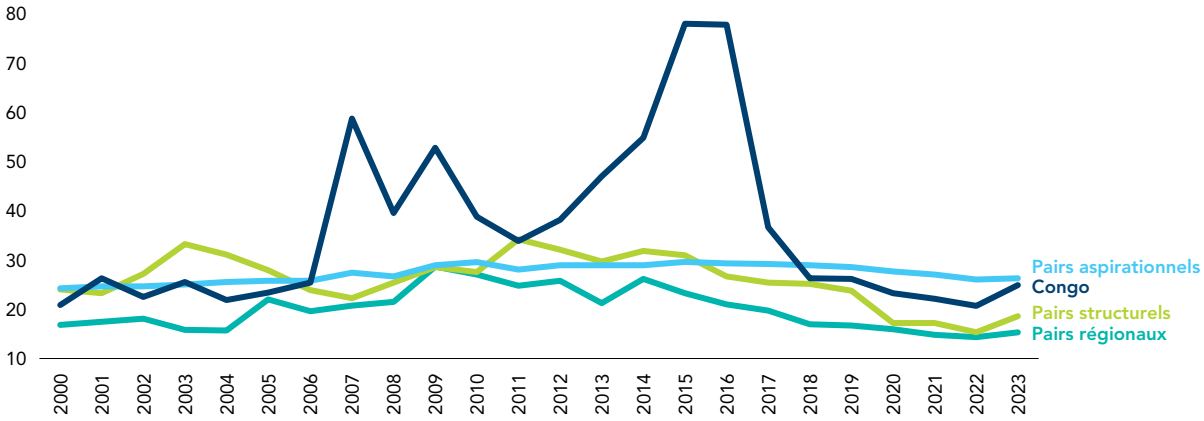

Notes : Les pairs régionaux du Congo sont le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine et la Guinée équatoriale ; ses pairs structurels sont l'Azerbaïdjan, l'Irak, la Mauritanie et le Timor-Oriental ; et ses pairs aspirationnels sont l'Indonésie, la Malaisie et le Viêt Nam. Selon la disponibilité des données, des sous-ensembles ou des comparateurs alternatifs sont parfois utilisés.
Source : WDI et base de données CWON.

Le capital produit au Congo est volatile et étroitement lié au développement du secteur pétrolier. La période d'investissement soutenu n'a pas duré longtemps. L'effondrement des prix internationaux du pétrole en 2014, couplé à la réduction de l'espace fiscal qui en a résulté, a entraîné une baisse significative de l'investissement public. Les niveaux d'investissement ont fortement chuté, passant de 77 pour cent du PIB en 2016 à seulement 26 pour cent en 2023, ce qui a ralenti le vaste programme d'investissement du gouvernement, certains projets restant inachevés (Figure 28). Entre 2014 et 2020, le capital produit par habitant a baissé de 9 700 USD à 8 350 USD. Néanmoins, le stock de capital du Congo reste plus élevé que les moyennes de l'ASS et des PRFM (Figure 26).

Le Congo possède aujourd'hui environ 40 pour cent de capital produit par habitant de plus qu'en 1995, s'accumulant plus rapidement que la croissance de la population. L'urbanisation croissante a accéléré l'accumulation du capital produit. De 2000 à 2022, l'accès à l'électricité dans les zones urbaines est passé de 46 pour cent à 67 pour cent.[17] Bien que le Congo ait un niveau relativement élevé de capital produit par habitant par rapport à ses pairs, le taux de croissance de son accumulation de capital a été notablement plus lent que celui de nombreux pairs structurels et aspirationnels. Depuis 1995, le capital produit du Congo n'a augmenté que de 40 pour cent, ce qui est modeste comparé à des pays comme l'Azerbaïdjan, qui a connu une croissance impressionnante de 428 pour cent, et l'Irak, qui a enregistré une hausse de 166 pour cent. De même, des pays ambitieux comme l'Indonésie et le Viêt Nam ont largement dépassé le Congo, avec des taux de croissance respectifs de 355 pour cent et de 1 560 pour cent (Figure 27).

L'impact économique global de l'augmentation du stock de capital produit dépendra de l'efficacité avec laquelle ces actifs seront utilisés et s'ils entraîneront des améliorations plus larges du niveau de vie et de la diversification économique. Les projets d'investissement public souffrent souvent de dépassements de coûts, de retards et de problèmes de gestion. Les pays en développement, tel que la République du Congo, peuvent recevoir une valeur marginale plus élevée de l'investissement public si la gestion et l'achèvement du projet sont adéquats, et les pays qui ont des institutions et des systèmes de gestion de l'investissement plus solides obtiennent de meilleurs résultats en matière d'infrastructure.[18] Alors que le Congo envisage de futures opportunités d'investissement pour les revenus liés au pétrole, une attention particulière devrait être accordée à la sélection des projets, avec une évaluation approfondie, une analyse des coûts et des revenus, et un calcul des coûts sur l'ensemble du cycle de vie. L'amélioration des systèmes de gestion publique au Congo peut générer des gains économiques et sociaux plus importants à partir des projets d'investissement, stimulant ainsi la performance de la nation dans l'indice de développement des infrastructures africaines, un indice composite développé par la Banque africaine de développement pour mesurer

[17] Données du WDI.

[18] Gupta, Sanjeev ; Kangur, Alvar ; Wane, Abdoul A ; Papageorgiou, Chris. 2011. "Efficiency-Adjusted Public Capital and Growth". IMF Working Paper n° 2011/217. Washington, DC : International Monetary Fund. https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Efficiency-Adjusted-Public-Capital-and-Growth-25248.

le statut et le progrès du développement des infrastructures dans les pays africains.[19] La République du Congo a lentement progressé dans le classement pour l'Afrique, se classant 34-ème sur 54 pays africains en 2024.[20]

Le capital humain du Congo a modestement augmenté, reflétant les défis liés à l'amélioration de l'éducation, de la santé et de la productivité, étroitement liés aux dépenses publiques financées par le pétrole

Le capital humain par habitant a connu une augmentation modeste au Congo depuis 1995 par rapport aux pairs structurels et aspirationnels. Le capital humain - estimé comme la valeur actuelle des revenus futurs de la population active, employée et indépendante - est le plus grand actif de la richesse nationale du Congo. Le capital humain est le principal moteur de la croissance durable et de la réduction de la pauvreté, car son augmentation est associée à des revenus plus élevés pour les individus, et les pays ainsi qu'à une cohésion plus forte dans les sociétés.[21] Cependant, en République du Congo, le capital humain par habitant n'a connu qu'une croissance modeste au cours des 25 dernières années. Il est passé de 13 935 USD en 1995 à 15 207 USD en 2020, soit une augmentation de 9 pour cent (Figure 29). Cette augmentation sur une période de 25 ans est relativement modeste, surtout si l'on considère l'abondance des ressources naturelles et les avantages économiques et sociaux potentiels qu'une main-d'œuvre plus robuste et plus qualifiée pourrait apporter. En comparaison, des pays structurels comme l'Irak ont connu une croissance plus forte de leur capital humain malgré l'instabilité économique et politique. Par ailleurs, des pays pairs ambitieux comme le Viêt Nam et la Malaisie ont réalisé des progrès remarquables, avec des taux de croissance du capital humain de 92 pour cent et 60 pour cent, respectivement.

Au Congo, le capital humain est resté à la traîne par rapport à d'autres pays, ce qui a contribué à son faible classement dans l'indice du capital humain

FIGURE 29
Croissance de la richesse en capital humain par habitant, Congo et pays pairs, (en %), 1995-2020

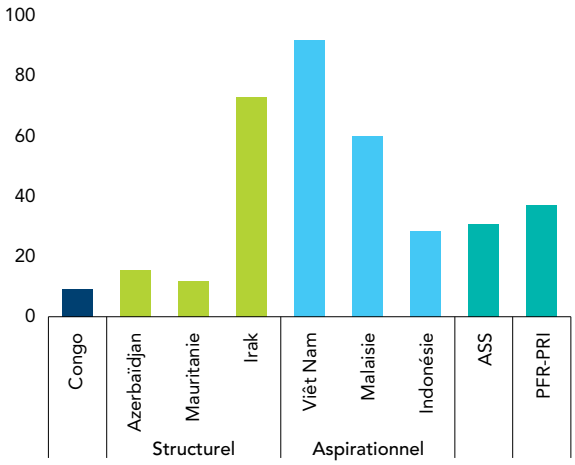

FIGURE 30
Indice du capital humain, Congo et pays pairs, 2020

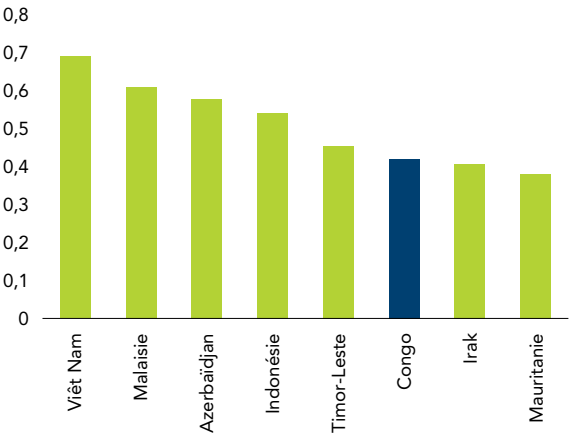

Source : CWON et Indice de capital humain de la Banque mondiale.

La croissance modeste du capital humain au Congo suggère que le pays fait face à des défis pour améliorer de manière significative l'éducation, la santé et la productivité globale de sa population. Plusieurs facteurs expliquent cette stagnation du capital humain par habitant. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation, qui représentaient 5,7 pour cent du PIB en 2010, sont tombées à seulement 3,0 pour cent en 2022. Le taux d'inscription

[19] Calderon, Cesar ; Cantu, Catalina ; Chuhan-Pole, Punam. 2018. Infrastructure development in Sub-Saharan Africa : A scorecard. World Bank Policy Research Working Paper; n° 8425. Washington, DC : World Bank. http://hdl.handle.net/10986/29770

[20] Banque africaine de développement. 2024. Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI), 2024. Abidjan : Banque africaine de développement. http://infrastructureafrica.opendataforafrica.org/pbuerhd/africa-infrastructure-development-index-aidi-2024

[21] Gorgens, Marelize ; Nayak, Mahesh Dinkar. 2025. Programme-cadre sur le capital humain : Investir dans les personnes pour relever les défis mondiaux - Rapport annuel 2024. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/099505303282530578

à l'école primaire, qui était de 108 pour cent en 2010, est tombé à 89 pour cent en 2020. Le nombre d'années de scolarisation attendues n'a que très peu évolué, passant de 8,8 ans en 2010 à 8,9 ans en 2020. L'indice du capital humain 2020, qui classe les pays en fonction des résultats en matière d'apprentissage et de santé, a attribué au Congo un score de 0,42, ce qui représente un progrès minime par rapport au score de 0,41 obtenu en 2010. Cette faible note signifie que les enfants congolais nés aujourd'hui n'atteindront qu'environ 42 pour cent de leur productivité potentielle à l'âge de 18 ans, en raison des lacunes en matière d'éducation et de soins de santé. Ce résultat est nettement inférieur à la moyenne des pairs structurels (0,5 en 2020) et des pairs aspirationnels (0,6) (Tableau 4 & Figure 30).

L'évolution du capital humain est étroitement liée aux recettes pétrolières qui financent les dépenses publiques. En République du Congo, les dépenses en matière d'éducation et de santé fluctuent en fonction des recettes fiscales, ce qui signifie que lorsque les revenus du gouvernement augmentent, davantage d'argent est investi dans ces secteurs, mais que lorsque les recettes diminuent, le financement est réduit. Cette dépendance est d'autant plus préoccupante que 60 pour cent des recettes publiques du pays proviennent du pétrole. L'amélioration de la transparence, de la responsabilité et de la capacité institutionnelle est essentielle pour optimiser la collecte et l'utilisation des revenus pétroliers en vue d'une croissance économique et d'un développement durable.[22] Des mécanismes tels la mise en place de fonds souverain pourraient aider à isoler les dépenses liées à la volatilité des revenus.

De nombreux indicateurs du capital humain du Congo sont inférieurs à ceux de ses pairs

TABLEAU 4
Résultats en matière de santé et d'éducation, Congo et pays pairs, dernière année

	Congo		ASS	PRFM	Pairs structurels	Pairs aspirationnels
	2010	LY	LY	LY	LY	LY
Résultats éducatifs						
Pauvreté éducative (à l'âge de 10 ans)	84,0	70,0	86,0	60,0		37,0
Taux d'achèvement du primaire	67,9	71,8	69,9	87,3	86,0	105,0
Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, total	41,3	62,0	45,6	68,9	72,0	85,0
Scolarisation, primaire (% brut)	108,8	89,0	98,3	102,8	110,0	107,0
Taux de scolarisation dans le secondaire (% brut)	50,8	65,6	44,8	67,9	72,0	93,0
Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (% brut)	7,9	10,4	9,5	27,2	19,3	42,0
Niveau des dépenses						
Dépenses publiques pour l'éducation, total (% du PIB)	5,7	3,0	3,5	3,4	3,7	3,2
Dépenses courantes de santé (% du PIB)	1,9	3,9	5,1	3,9	4,5	4,2
Résultats en matière de capital humain						
Indice de capital humain	0,40	0,40	0,40	0,48	0,50	0,60
Nombre d'années d'études prévues	8,8	8,9	8,3	10,4	10,0	12,6
Probabilité de survie jusqu'à l'âge de 5 ans	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	1,0
Scores de performance d'apprentissage	398,2	370,6	372,8	389,7	384,8	453,2
Taux de survie pour les 15-60 ans	0,70	0,70	0,73	0,81	0,80	0,90
Espérance de vie	61,7	63,1	60,7	67,2	65,6	73,0
Indice de richesse en capital humain (par habitant, 1995=100)	115	109	131	137		

Note : LY est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour le Congo : pauvreté éducative (2019), achèvement du primaire et du secondaire (2023), taux de scolarisation (2023), dépenses publiques pour l'éducation (2022), pour la santé (2021), résultats du capital humain (2020), espérance de vie (2022), indice de richesse en capital humain (2020).
Source : WDI ; Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ; Nations unies, CWON.

[22] Tsoungui Belinga, Vincent De Paul ; Kojo, Naoko C. ; Seck, Abdoulaye ; Ouattara, Korotoumou ; Carneiro, Francisco Galrao ; Singh, Raju ; Rontoyanni, Clelia Kalliopi Helena.2023. République du Congo - Revue des finances publiques : Renforcer les finances publiques pour une croissance inclusive et un développement durable - Rapport complet. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/099040423161514112

Le capital naturel du Congo bénéficie d'importantes réserves de pétrole, d'une faible déforestation et d'un potentiel inexploité dans les domaines du gaz et de l'exploitation minière, ainsi que de l'énergie solaire

Le capital naturel non renouvelable du Congo est presque entièrement constitué de réserves de pétrole, la croissance provenant de nouvelles découvertes de pétrole, tandis que le gaz et l'exploitation minière restent inexploités

Les richesses naturelles non renouvelables du Congo sont en constante augmentation, notamment grâce à la découverte récente de nouvelles réserves de pétrole. Les actifs de capital non renouvelable dépendent fortement de facteurs tels que les prix des matières premières, les progrès technologiques et la découverte de nouvelles réserves. Entre 1995 et 2020, la richesse en capital naturel non renouvelable du Congo a augmenté de 112 pour cent en termes absolus, principalement en raison de l'augmentation des actifs pétroliers. Cependant, cette croissance, par habitant, a été moins prononcée avec une augmentation de seulement 2 pour cent, reflétant la croissance de la population du pays. En 2020, la valeur totale du capital naturel non renouvelable était estimée à 69 milliards de dollars US, contre 32 milliards de dollars US en 1995 (Figure 31). Cette augmentation, bien que substantielle, n'a pas été constante tout au long de la période. Entre 1998 et 2012, la valeur est restée relativement stable, oscillant autour de 44 milliards de dollars. La forte augmentation de la valeur du capital naturel non renouvelable après 2012 peut être largement attribuée à la découverte de nouvelles réserves de pétrole ou à la mise en place des nouveaux projets pétroliers. Les réserves prouvées de pétrole, en particulier, ont augmenté de manière significative, passant de 272 millions de tonnes métriques d'équivalent pétrole en 2012 à 393 millions en 2020, soit une hausse remarquable de 40 pour cent (Figure 33).[23] Cette augmentation des réserves de pétrole a renforcé le capital naturel non renouvelable du Congo, faisant du pétrole un moteur essentiel de la richesse naturelle du pays, malgré la nature volatile des marchés des matières premières. La croissance des réserves de pétrole au cours de la période 1995-2020 a dépassé celle de la plupart des autres pays (Figure 34).

Le capital naturel non renouvelable du Congo a été dominé par les découvertes de pétrole

FIGURE 31
Richesse non renouvelable (en 2019 US$), 1995-2020

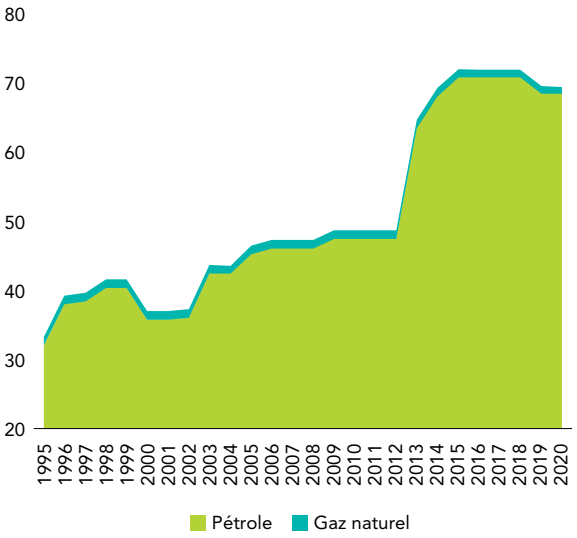

FIGURE 32
Richesse non renouvelable par composante, Congo et pairs (en %)

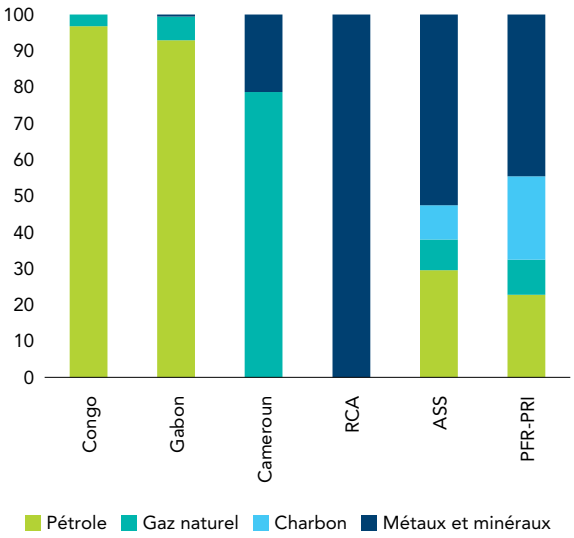

Source : Base de données CWON et Organisation des pays exportateurs de pétrole, Energy Institute - Revue statistique de l'énergie mondiale (2024).

[23] Selon le ministère des Hydrocarbures, d'après les estimations réalisées à la fin de l'année 2024, la République du Congo dispose de réserves prouvées estimées à un peu plus de 2 milliards de barils, ce qui correspond à environ 25 années de production au rythme actuel. En 2014, les réserves prouvées de gaz étaient estimées à 283 milliards de Sm^3 (milliards de mètres cubes standards).

FIGURE 33
Réserves de pétrole (en millions de tonnes métriques d'équivalent pétrole), 1995-2020

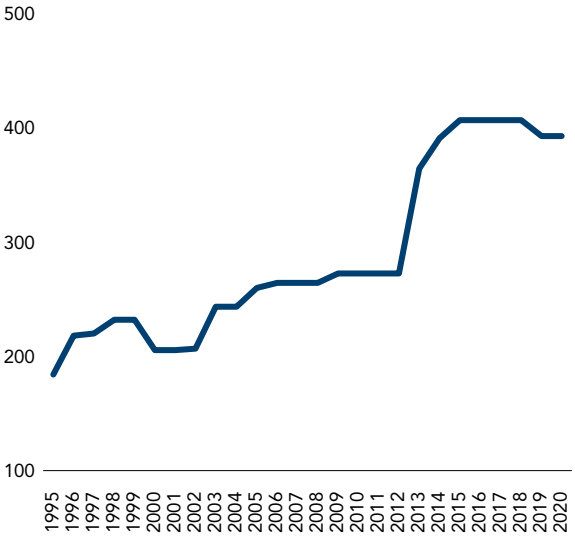

FIGURE 34
Réserves de pétrole et de gaz naturel, Congo et pays pairs (variation en %), 1995-2020

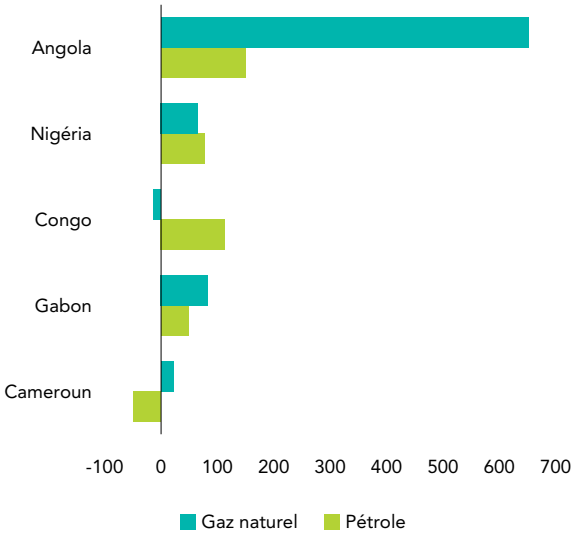

Source : Base de données CWON et Organisation des pays exportateurs de pétrole, Energy Institute - Revue statistique de l'énergie mondiale (2024).

En 2020, le pétrole représentait 99 pour cent du capital naturel non renouvelable du pays, soit la part la plus élevée de la région CEMAC. En comparaison, les pays voisins comme le Gabon et la Guinée équatoriale ont des parts de pétrole de 93 pour cent et 89 pour cent, respectivement (Figure 32). En République centrafricaine, en Afrique subsaharienne et dans les pays à faible revenu, les métaux et les minéraux dominent le stock de capital naturel non renouvelable. Pendant des décennies, l'exploitation des ressources naturelles du Congo a été fortement axée sur le pétrole, tandis que son potentiel minier est resté largement inexploité.[24] Le pays est le troisième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, après le Nigeria et l'Angola, et devant le Gabon et la Guinée équatoriale. Le pétrole joue un rôle central dans l'économie du Congo, contribuant à 70 pour cent des recettes publiques et constituant 80 pour cent des exportations totales. Cette dépendance écrasante à l'égard du pétrole souligne à la fois l'importance économique et la vulnérabilité du capital naturel du Congo, car les fluctuations des prix mondiaux du pétrole et de la demande peuvent avoir de profondes répercussions sur la santé fiscale et les perspectives de développement du pays. De plus, la transition mondiale vers une faible émission de carbone pourrait laisser les producteurs de pétrole comme le Congo avec des actifs non exploités (Encadré 4).

Le Congo possède d'importantes réserves de gaz naturel et un fort potentiel minier, mais ces deux secteurs restent largement inexploités. Le pays détient les cinquièmes plus grandes réserves prouvées de gaz naturel en Afrique subsaharienne, totalisant 284 milliards de mètres cubes standard. Cependant, la production reste faible et n'a atteint que 405 millions de mètres cubes en 2020.[25] L'expansion de la production de gaz a été entravée par l'insuffisance des infrastructures de transport. En outre, le secteur ne dispose pas d'un marché intérieur du gaz suffisamment important, tant aujourd'hui que dans un avenir prévisible, compte tenu de la petite taille du marché du pays. D'autres obstacles incluent un cadre juridique et réglementaire sous-développé ainsi que l'absence d'accords en amont bien structurés, tels que des contrats de concession et de partage de la production, qui sont essentiels pour attirer les investissements et stimuler la croissance de l'industrie. Le Congo dispose également d'un potentiel minier important, avec des réserves significatives de fer (25 milliards de tonnes), de potasse (3,2 milliards de tonnes),

[24] TTsoungui Belinga, Vincent De Paul ; Diaz Sanchez, Jose Luis ; Seck, Abdoulaye ; Ouattara, Korotoumou ; Carneiro, Francisco Galrao ; Singh, Raju ; Rontoyanni, Clelia Kalliopi Helena. 2023. *République du Congo - Mémorandum Économique du Pays : la Voie Vers la Prospérité - Mettre en place les Fondations de la Diversification Économique : Rapport*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/099194003082313541

[25] Tsoungui Belinga, Vincent De Paul ; Diaz Sanchez, Jose Luis ; Seck, Abdoulaye ; Ouattara, Korotoumou ; Carneiro, Francisco Galrao ; Singh, Raju ; Rontoyanni, Clelia Kalliopi Helena. 2023. *République du Congo - Mémorandum Économique du Pays : la Voie Vers la Prospérité - Mettre en place les Fondations de la Diversification Économique : Rapport*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/099194003082313541

de cuivre (2,2 millions de tonnes) et de phosphate (532 millions de tonnes). Cependant, l'activité minière se concentre principalement sur les minerais polymétalliques, qui ne représentaient que 0,8 pour cent du PIB du pays en 2019. Malgré l'abondance des ressources naturelles, le développement limité de l'industrie minière l'a empêchée de devenir un contributeur majeur à la croissance économique.

La transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone pose le risque d'actifs d'hydrocarbures abandonnés pour les pays riches en pétrole

Encadré 4 Comment les pays peuvent-ils éviter de se retrouver avec des actifs abandonnés dans un environnement mondial en pleine évolution ?

Le pétrole et le gaz devraient encore jouer un rôle majeur dans l'économie mondiale au cours des prochaines décennies. Cependant, le secteur devient plus compétitif, les nouvelles technologies de forage réduisant les coûts d'extraction aux États-Unis et dans d'autres régions. L'émergence de normes d'efficacité, de batteries et d'infrastructures pour les véhicules électriques crée une incertitude quant à la demande de pétrole. Des changements dans les politiques, les institutions, les normes sociales et les technologies peuvent entraîner une réduction durable de la demande mondiale de combustibles fossiles, laissant les pays dans l'incapacité d'utiliser les ressources naturelles ou le capital physique construits pour servir ces industries. La recherche met en évidence le risque d'actifs échoués dans les pays dépendant des combustibles fossiles, les changements limitant le rôle économique de ces secteurs et entraînant un "carbone imbrûlable". Cust et Manley (2018) évaluent la richesse en carbone des nations et les risques posés par les progrès technologiques et les politiques climatiques, en faisant valoir que les pays riches en combustibles fossiles risquent de perdre la valeur de leur richesse souterraine et pourraient adopter des politiques qui augmentent leur exposition à ces risques.

Une transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone présente des risques spécifiques pour les pays riches en pétrole en raison de leur dépendance à l'égard de revenus étroits et de leur base d'emploi. Ils sont très vulnérables aux chocs climatiques, mais aussi très exposés aux efforts mondiaux d'atténuation, un déclin mondial des industries des combustibles fossiles et des chaînes de valeur connexes ayant un impact sur le développement local. Si la demande mondiale d'hydrocarbures devait diminuer de manière significative, certains actifs d'hydrocarbures, y compris ceux de la CEMAC, pourraient être rendus économiquement non viables et devenir "échoués". Ces actifs à risque comprennent les ressources naturelles dans le sol, mais aussi le capital physique, comme les infrastructures d'électricité et de transport qui servent à l'extraction des ressources ou à la production d'électricité à partir de combustibles, et le capital humain, en raison de la formation des travailleurs et des compétences acquises dans ces secteurs. À l'heure actuelle, une grande partie des investissements étrangers et privés dans la CEMAC vont dans les secteurs extractifs.

Le risque de voir des actifs d'hydrocarbures échoués ajoute à l'urgence des besoins de diversification. Pour atténuer les risques, les investissements devraient privilégier les secteurs qui stimulent le développement régional, tels que les infrastructures pour le commerce agricole. La diversification devrait se concentrer sur l'élargissement du portefeuille d'actifs d'un pays, y compris les personnes et les compétences, l'agriculture et la sylviculture, les actifs souterrains, les usines et les infrastructures. Les stratégies réussies doivent trouver un équilibre entre la gestion des actifs à forte intensité de carbone et la transition vers des modèles de croissance à forte intensité de connaissances, basés sur des types d'actifs plus larges et soutenus par des institutions solides. Dans des pays comme la République du Congo, les stratégies doivent s'adapter aux différents secteurs extractifs, en tirant parti de la demande mondiale croissante de minerais nécessaires à la transition énergétique. Nombre d'entre eux sont abondants et offrent de grandes opportunités si les ressources sont bien gérées.

Sources : van der Mensbrugghe, Dominique ; Peszko, Grzegorz ; Ward, John ; Golub, Alexander ; Zenghelis, Dimitri ; Marijs, Cor ; Schopp, Anne ; Rogers, John A. ; Midgley, Amelia. 2020. Diversification et coopération dans un monde en décarbonisation : Stratégies climatiques pour les pays dépendants des combustibles fossiles. Changement climatique et développement. Washington, DC : Banque mondiale. http://hdl.handle.net/10986/34011
Cust, James ; Manley, David. 2018. "La richesse en carbone des nations : From Rents to Risks". Lange, Glenn-Marie (éditeur) ; Wodon, Quentin (éditeur) ; Carey, Kevin (éditeur). La richesse changeante des nations 2018 : Construire un avenir durable. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/727941517825869310

Le capital naturel renouvelable du Congo a augmenté, avec une faible déforestation mais une baisse de la richesse par habitant dans les actifs fonciers

Le stock de capital naturel renouvelable a généralement augmenté, malgré un léger déclin des services écosystémiques forestiers, et un important potentiel d'énergie solaire n'a pas encore été mesuré. En termes absolus, le capital naturel a augmenté de 8 pour cent entre 1995 et 2020, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,3 pour cent. Sa valeur a été estimée à 40 milliards de dollars en 2020, soit une légère augmentation par rapport aux 37 milliards de dollars enregistrés en 1995 (Figure 35). Cette modeste augmentation de 8 pour cent est supérieure à celle de 1 pour cent observée en République centrafricaine et de 2 pour cent au Gabon, mais inférieure à celle de 10 pour cent au Cameroun et de 13 pour cent à la moyenne régionale de l'Afrique subsaharienne. Une croissance notable a été observée dans le secteur de l'énergie hydroélectrique, dont la valeur a triplé entre 1995 et 2000, passant de 0,96 milliard de dollars US à 2,9 milliards de dollars US. Alors que le potentiel hydroélectrique du Congo a fait l'objet d'une évaluation approfondie, le potentiel solaire reste largement inexploité. Le pays possède un potentiel d'énergie solaire substantiel, et avec la réduction attendue des coûts des panneaux solaires - stimulée par les entreprises chinoises qui étendent leurs marchés au-delà des États-Unis - il existe une opportunité prometteuse pour le développement de solutions rentables en matière d'énergie solaire. Étant donné que de nombreux aspects du capital naturel renouvelable ne sont pas quantifiés, cette composante de la richesse nationale n'est que partiellement mesurée.

Le capital naturel renouvelable au Congo a connu une croissance lente, et est dominée par les forêts et les terres agricoles

FIGURE 35
Capital naturel renouvelable par type (2019 US$ milliards), 1995-2020

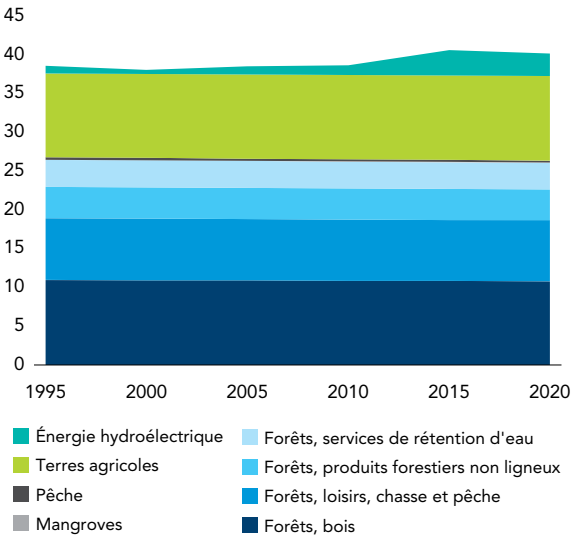

FIGURE 36
Capital naturel renouvelable par type, Congo et pairs (parts en %)

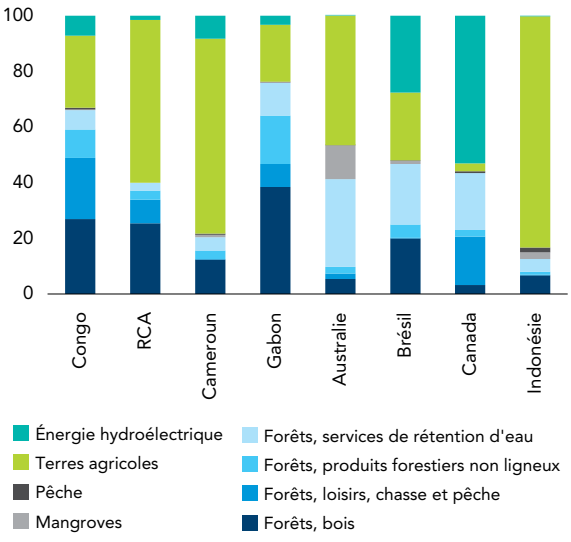

Source : Base de données CWON

Les forêts et les terres agricoles dominent le capital naturel renouvelable en République du Congo, leur valeur restant stable entre 1995 et 2020 et le taux de déforestation étant faible. Le patrimoine forestier représente 65 pour cent du capital naturel renouvelable du pays, tandis que les terres agricoles en représentent environ 27 pour cent et l'énergie hydroélectrique 7 pour cent. Au sein du patrimoine forestier, la catégorie la plus importante est le bois, qui représente 27 pour cent du capital naturel renouvelable, suivi par les services de loisirs forestiers, de chasse et de pêche (20 pour cent), les produits forestiers non ligneux (10 pour cent) et les services de rétention de l'eau en forêt (8 pour cent). La part de la richesse forestière dans le capital naturel est plus élevée en République du Congo que dans d'autres pays fortement boisés tels que le Cameroun, la République centrafricaine et le Brésil (Figure 36). Notamment, le taux de déforestation en République du Congo est resté relativement faible au cours

des deux dernières décennies, le pays n'ayant perdu que 1,9 pour cent de sa superficie forestière, contre 3 pour cent au Cameroun et 7 pour cent en République démocratique du Congo. Par conséquent, les services rendus par les écosystèmes forestiers ont connu un déclin relativement faible (-1 pour cent) entre 1995 et 2020.

Entre 1995 et 2020, la richesse en actifs fonciers par habitant a connu une baisse significative. Cette tendance à la baisse a été observée dans toutes les catégories d'actifs fonciers, y compris les terres agricoles, qui ont connu une baisse de 51 pour cent, et les services récréatifs forestiers, les produits forestiers non ligneux, les services d'eau forestière et le bois, qui ont chacun connu une baisse de 53 pour cent. Ces chiffres indiquent que les investissements dans les actifs fonciers n'ont pas suivi le rythme de la croissance démographique. Dans la région CEMAC, la République du Congo a enregistré la deuxième plus forte baisse par habitant, après le Gabon.

Comptes des services écosystémiques forestiers de la République du Congo

Une nouvelle mesure améliore la description des forêts du Congo

Les forêts de la République du Congo sont parmi les plus denses en carbone et les plus vitales sur le plan écologique, mais leur immense valeur reste largement invisible dans les comptes économiques nationaux. Environ 69 pour cent du territoire congolais est couvert de forêts tropicales, ce qui fait du pays un pilier central du bassin du Congo, la deuxième plus grande forêt tropicale humide de la planète.[26] Ces forêts soutiennent la stabilité du climat en Afrique centrale, stockent de grandes quantités de carbone et assurent la régulation de l'eau, la préservation de la biodiversité et des avantages matériels pour des millions de personnes. En 2020, les écosystèmes forestiers du Congo ont retenu environ 16,0 milliards de tonnes de carbone (équivalant à 58,5 milliards de tonnes de dioxyde de carbone, CO_2), un stock qui dépasse une année d'émissions mondiales. Pourtant, comme dans la plupart des économies, ces contributions écologiques essentielles restent largement non mesurées, laissant le capital naturel sous-évalué et mal protégé.

En s'appuyant sur les premiers comptes des écosystèmes forestiers de la République du Congo (2000-2020), des aspects clés des forêts congolaises peuvent être analysés. La Banque mondiale a produit les tout premiers comptes nationaux des écosystèmes forestiers (FESA) pour la République du Congo, en appliquant le cadre de comptabilité des écosystèmes du Système des comptes économiques de l'environnement des Nations Unies pour intégrer les données biophysiques et monétaires afin d'informer à la fois les priorités de conservation et la planification du développement national. Comparé au CWON, le FESA fournit des données plus granulaires et une meilleure compréhension de l'état des forêts. Couvrant la période de 2000 à 2020, FESA quantifie les changements dans l'étendue et l'état des forêts, la biodiversité, les services écosystémiques (tels que le stockage du carbone, la fourniture de bois et la rétention des sédiments) et la valeur des actifs forestiers, offrant ainsi une nouvelle base pour l'élaboration de politiques basées sur des preuves spatialement explicites.

Les écosystèmes forestiers naturels du Congo ont diminué régulièrement, tandis que les mosaïques forêt-agriculture et les plantations se sont étendues de plus de 75 pour cent. Entre 2000 et 2020, la superficie totale des forêts de plaine a diminué de 6,4 pour cent et celle des forêts marécageuses de 8,1 pour cent, principalement en raison de l'empiètement de l'agriculture et du développement des plantations. Les mosaïques forêt-agriculture - zones à usage mixte où le couvert forestier coexiste avec des cultures - ont augmenté de 79 pour cent au cours de la même période, tandis que les plantations industrielles ont plus que doublé, augmentant de 134 pour cent (Tableau 5). Ces changements se sont intensifiés après 2010, coïncidant avec l'augmentation de l'extraction de bois, l'expansion des cultures de cacao et de palmiers à huile, et les pressions démographiques. Bien que les forêts de tourbe aient connu un déclin relativement modeste de 2,7 pour cent, leur superficie limitée et leur densité de carbone exceptionnelle leur confèrent une importance disproportionnée pour l'atténuation du changement climatique.

[26] Dasgupta, Partha. 2021. L'économie de la biodiversité : The Dasgupta Review. Full Report. Londres : HM Treasury. https://www.gov.uk/government/publications/final-report-the-economics-of-biodiversity-the-dasgupta-review

Les zones forestières sont converties en zones mixtes et agricoles

TABLEAU 5
Superficie des écosystèmes forestiers par type de forêt (hectares et % de changement), 2000-2020

Type d'écosystème	2000 Superficie (ha)	2020 Superficie (ha)	Changement (%)
Forêt de plaine	16 097 475	15 694 401	-2,5%
Forêt submontagnarde	15 440	15 169	-1,8%
Forêt marécageuse (non tourbeuse)	2 106 347	2 065 773	-1,9%
Forêt tourbeuse	5 513 114	5 504 889	-0,15%
Mosaïque forêt-agriculture	182 219	541 072	+197,0%
Plantations	8 741	16 034	+83,4%

Note : Les forêts submontagnardes se trouvent dans les zones montagneuses. La mosaïque forêt-agriculture correspond à des zones à usage mixte, comprenant à la fois de l'agriculture et de la forêt.
Source : Banque mondiale. 2025. Comptes des écosystèmes forestiers du Congo, 2000-2020 (FESA), pp. 101, 158 et 166.

La déforestation au Congo est spatialement concentrée le long des corridors d'infrastructure, des frontières de l'exploitation forestière et des basses terres fertiles. Les plus grandes zones de déforestation sont concentrées dans les départements du Pool (85 241 hectares perdus entre 2000 et 2020), de la Likouala (70 716 hectares) et des Plateaux (58 223 hectares). Les zones adjacentes aux routes et aux points d'accès aux rivières ont été particulièrement sensibles à l'expansion de la mosaïque et à l'exploitation du bois de feu. Cependant, les parcs nationaux de Nouabale-Ndoki et d'Odzala-Kokoua conservent une grande partie de leur intégrité forestière, ce qui souligne le rôle de la protection formelle et de l'accessibilité limitée. Les forêts marécageuses du nord de la Likouala et les tourbières le long de la rivière Oubangui ont également fait preuve d'une relative résilience, bien que les changements hydrologiques futurs posent de sérieux risques.

Les forêts du Congo sont confrontées à une dégradation écologique, mais la valeur de leurs services écosystémiques est tirée vers le haut par les bénéfices de la régulation du carbone et des sédiments

L'état écologique des forêts du Congo, évalué sur la base de la hauteur des arbres, du couvert végétal, de la connectivité et de la naturalité du paysage, reste élevé mais a légèrement diminué pour la plupart des types de forêts. Les forêts de plaine et de mangrove ont connu les déclins nets les plus importants au cours des 20 dernières années (-1,35 pour cent et -1,37 pour cent, respectivement), tandis que l'état des forêts tourbeuses a augmenté de façon marginale (+0,07 pour cent). Les espèces en danger critique d'extinction, telles que le gorille des plaines occidentales et l'éléphant de forêt, sont soumises à une pression constante due à la perturbation de leur habitat et au commerce illicite (Tableau 6).

TABLEAU 6
État des écosystèmes par type de forêt (indice), 2020

Type d'écosystème	Indice de hauteur des arbres	Indice de couverture du couvert végétal	Indice de connectivité	Indice de naturalité
Forêt de plaine	0,9	0,86	0,9	0,96
Forêt marécageuse (non tourbeuse)	0,82	0,84	0,86	0,97
Forêt tourbeuse	0,93	0,95	0,97	0,99
Forêt submontane	0,99	0,97	0,99	0,98

Note : Les valeurs de l'indice vont de 0 (très dégradé) à 1 (pristine/état de référence). Les quatre indices sont définis comme suit :

- **Indice de hauteur des arbres :** Il mesure l'âge de la forêt et les perturbations. Des valeurs élevées indiquent des forêts plus hautes et plus matures, plus proches de leur état naturel.
- **Indice de couverture du couvert forestier :** Il mesure la densité du couvert forestier. Des valeurs élevées indiquent un couvert fermé, typique d'une forêt en bonne santé.
- **Indice de connectivité :** Cet indice mesure la mesure dans laquelle les zones forestières sont reliées entre elles, ce qui est essentiel pour la persistance des espèces. Il reflète la densité de la forêt dans le voisinage.
- **Indice de naturalité :** Il mesure le degré d'impact d'une zone forestière sur les habitats modifiés par l'homme dans son voisinage. Des valeurs élevées indiquent une exposition moindre aux pressions humaines.

Source : Banque mondiale. 2025. Comptes des écosystèmes forestiers du Congo, 2000-2020 (FESA).

Les mosaïques forêt-agriculture de subsistance représentent le plus grand facteur de changement forestier, impactant principalement les forêts de plaine, mais avec des rendements économiques modestes pour les ménages ruraux. Les plantations, bien qu'ayant un rendement plus élevé à l'hectare, sont à forte intensité de capital et souvent liées aux marchés d'exportation. L'extraction de bois de chauffage a atteint 3,1 millions de tonnes métriques en 2020, pour une valeur marchande d'environ 107 millions de dollars, et a permis de répondre à la majorité des besoins énergétiques des ménages. La production formelle de bois a été évaluée à plus de 45 millions de dollars américains en 2020, mais elle reste vulnérable à la sous-évaluation, aux déclarations erronées et au réinvestissement limité dans les services communautaires (Tableau 7).

La conversion des forêts à fort impact génère de faibles bénéfices économiques

TABLEAU 7
Impact forestier et bénéfices économiques par facteur de changement, 2020

Facteur	Zone Impact	Types de forêts affectées	Rendement économique (2020)	Bénéficiaires principaux
Mosaïques forêt-agriculture	Très élevé	Basses terres	Modéré (usage de subsistance)	Ménages ruraux
Expansion des plantations	Élevée	Basses terres dégradées	Élevée (liée à l'exportation)	Agro-industrie privée
Extraction de bois de chauffage	Élevée	Basses terres, marécages, mosaïque forêt-agriculture	107 millions de dollars US	Consommateurs urbains et ruraux
Bois rond industriel	Modéré	Basses terres	45,6 millions de dollars US	Secteur du bois d'exportation

Source : Services de la Banque mondiale sur la base de la FESA.

Les services d'approvisionnement des forêts – en particulier le bois et la viande de brousse – sont soumis à une pression croissante du fait des changements démographiques et économiques. L'extraction totale de bois a presque doublé au cours d'une période de 20 ans, passant de 2,3 millions de tonnes métriques en 2000 à 4,3 millions de tonnes métriques en 2020, dont 73 pour cent de bois de chauffage. L'utilisation des ressources sauvages, y compris la viande de brousse et les plantes sauvages, a augmenté de 25 298 tonnes en 2000 à 32 417 tonnes en 2020, bien que la récolte de viande de brousse ait diminué après 2010, ce qui suggère une baisse de la disponibilité. Les produits forestiers non ligneux tels que les plantes médicinales, les ignames sauvages et le miel sont de plus en plus importants dans les stratégies de résilience rurale, mais restent mal intégrés dans les comptes nationaux. La chasse à la viande de brousse est une stratégie de subsistance très répandue, avec des taux de consommation estimés à 0,13 kilogramme par personne et par jour, mais la chasse non durable entraîne un déclin important des populations d'animaux sauvages.

Les forêts du Congo restent vitales pour la stabilité de l'eau régionale et la régulation du climat mondial, mais leurs fonctions régulatrices sont sous pression.[27] La valeur des bénéfices liés à la rétention des sédiments est passée de 451 millions de dollars US à 495 millions de dollars US au cours des deux décennies, reflétant l'augmentation de la demande en eau propre en aval et la réduction de l'envasement. Parallèlement, le carbone total stocké dans la biomasse forestière et les sols a augmenté pour atteindre près de 16 milliards de tonnes métriques en 2020, une quantité qui correspond à peu près aux émissions annuelles combinées de carbone de la Chine, des États-Unis, de l'Union européenne et de l'Inde. Toutefois, il semblerait que les taux nets de séquestration du carbone dans les forêts d'Afrique centrale, bien que toujours positifs, ralentissent, reflétant les tendances observées dans d'autres forêts tropicales humides, telles que l'affaiblissement de la fonction de puits de carbone de l'Amazonie.[28]

[27] Les avantages locaux de la régulation du climat ne sont pas entièrement quantifiés, mais les estimations indiquent qu'ils sont significatifs.

[28] Gatti, Luciana V ; Basso, Luana S ; Miller, John B. et al. 2021. Amazonia as a carbon source linked to deforestation and climate change (L'Amazonie en tant que source de carbone liée à la déforestation et au changement climatique). Nature 595, 388-393 (2021). https://doi.org/10.1038/s41586-021-03629-6

La valeur des actifs forestiers est dominée par les services de rétention du carbone, dont la valeur dépend des coûts sociaux (théoriques)

Encadré 5 Estimation de la valeur des services de rétention du carbone et des actifs forestiers

Services de rétention du carbone : Les comptes des services écosystémiques forestiers (FESA) du Congo estiment la valeur des services de rétention du carbone en utilisant le coût social du carbone, une mesure théorique qui quantifie, en termes monétaires, les dommages causés par la libération d'une tonne supplémentaire de CO_2 dans l'atmosphère. Ces dommages comprennent les effets néfastes sur la santé humaine, la productivité agricole, l'augmentation des inondations, les incendies de forêt et l'élévation du niveau de la mer. L'un des principaux défis de l'évaluation des services de rétention du carbone consiste à choisir un prix du carbone approprié pour quantifier les dommages climatiques évités. Les coûts sociaux du carbone évités suivants ont été utilisés (prix en 2024 US$) : pour 2000, 29 US$ par tonne métrique d'équivalent dioxyde de carbone (tCO_2e); pour 2010, 39 US$ par tCO_2e; pour 2020, 52,5 US$ par tCO_2e. Au Congo, les services de rétention du carbone ont généré une valeur annuelle estimée à 99,5 milliards de dollars US en 2020. Si le coût social du carbone constitue une référence précieuse pour estimer la valeur globale des dommages climatiques évités, il reste un indicateur théorique, utilisé principalement pour l'analyse des politiques et les évaluations coûts-avantages. En revanche, l'évaluation de la rétention de carbone à l'aide des prix du marché reflète la transaction réelle reconnue dans le commerce du carbone, offrant aux pays une voie tangible pour générer des revenus par le biais des marchés du carbone et d'initiatives telles que REDD+. Il est essentiel de faire la distinction entre les deux approches afin de fixer des attentes réalistes pour les pays riches en forêts, comme le Congo, qui doivent mettre en place les capacités institutionnelles et techniques nécessaires pour accéder aux opportunités émergentes du marché du carbone et en tirer profit.

Actifs forestiers : Les services écosystémiques forestiers fournissent des bénéfices annuels - appelés flux de services écosystémiques - qui sont générés par une base de capital naturel, ou stock d'écosystèmes. Dans la comptabilité écosystémique du Congo, une distinction est faite entre ces flux (tels que la quantité annuelle de carbone retenue dans la biomasse, la viande de brousse récoltée pour la subsistance, ou le bois extrait pour un usage commercial) et le stock, qui se réfère aux ressources forestières sous-jacentes capables de générer ces services au fil du temps. Les flux écosystémiques représentent les contributions immédiates, d'une année sur l'autre, aux moyens de subsistance et à la stabilité du climat mondial, tandis que le stock reflète la capacité à long terme de l'écosystème à maintenir ces services. En utilisant les principes du Système de comptabilité économique et environnementale, un horizon temporel de 100 ans et un taux d'actualisation de 3,08 pour cent pour calculer la valeur actuelle nette des actifs, on estime que la valeur des actifs forestiers du Congo a presque doublé, passant de 1,7 billion (mille milliards) de dollars en 2000 à 3,1 billions de dollars en 2020, principalement en raison des services de régulation du climat (séquestration et stockage du carbone) fournis au reste du monde. L'augmentation de la valeur des actifs forestiers au cours de la période 2000-2020 reflète à la fois la hausse des prix internationaux du carbone et l'accroissement de la demande mondiale de services de rétention du carbone, sous l'effet des engagements en faveur du climat et de l'expansion du marché du carbone.

Note : REDD+ signifie réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, plus (+) la gestion durable des forêts, la conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestier. Les estimations du coût social du carbone proviennent de Nordhaus, William D. 2017. "Revisiting the Social Cost of Carbon". Proceedings of the National Academy of Sciences 114 (7): 1518-23. https://williamnordhaus.com/publications/revisiting-social-cost-carbon
Source : Banque mondiale. Comptes des écosystèmes forestiers pour le Congo, 2000-2020.

Les valeurs monétaires des services écosystémiques forestiers ont doublé entre 2000 et 2020, principalement en raison de l'augmentation des bénéfices liés à la régulation du carbone et des sédiments. Les flux totaux de services écosystémiques sont passés de 54,5 milliards de dollars US en 2000 à 100,2 milliards de dollars US en 2020 (Tableau 8). La rétention du carbone s'est taillé la part du lion (plus de 99 pour cent), tandis que la rétention des sédiments et l'approvisionnement en bois ont contribué à la majeure partie des bénéfices nationaux. La valeur des actifs forestiers est passée de 1,7 billion (mille milliards) de dollars en 2000 à 3,1 billions de dollars en 2020. Par hectare, les forêts tourbeuses restent les plus précieuses, suivies par les forêts marécageuses et les forêts de montagne, ce qui reflète leur forte densité de carbone et leurs services écologiques de niche (Tableau 9).

La valeur de la rétention du carbone domine les flux de services écosystémiques forestiers

TABLEAU 8
Flux de services écosystémiques forestiers, par type de service (en dollars constants de 2024), 2000, 2010 et 2020

Type de service	2000	2010	2020
Bois	89	141	154
Ressources sauvages	41	56	52
Rétention des sédiments	451	461	495
Rétention du carbone	53 900	73 208	99 516
Tourisme	7	8	10
Tous les services	**54 487**	**73 874**	**100 227**

Source : Services de la Banque mondiale sur la base de la FESA.

Les forêts de tourbe sont l'écosystème ayant la plus grande valeur à l'hectare

TABLEAU 9
Valeur des actifs des écosystèmes forestiers par type (millions de dollars, dollars et %), 2020

Type d'écosystème	Valeur des actifs (millions d'USD)	Valeur par hectare (USD)	Part de carbone (%)
Forêt de plaine	960 198	61 184	98,00%
Forêt submontagnarde	970	64 667	98,20%
Forêt marécageuse (non tourbeuse)	109 962	53 215	99,40%
Forêt tourbeuse	2 011 268	365 353	99,90%
Mangrove	237	115 777	97,60%
Mosaïque forêt-agriculture	17 489	32 327	94,70%

Source : Services de la Banque mondiale sur la base de la FESA.

Certains services écosystémiques ne sont pas quantifiés dans le FESA

Bien que le FESA quantifie la valeur économique de la viande de brousse, il convient de noter que l'analyse est statique et qu'il existe un risque d'effondrement des populations d'animaux sauvages en raison de la chasse excessive. Ce risque dynamique n'est pas quantifié et représente une menace pour les communautés qui dépendent de cette source de revenus. Avec l'amélioration de l'accès au marché, il existe une proposition économique de chasser la faune sauvage, y compris les primates et les pangolins pour la viande. Cependant, cette chasse risque d'être très peu durable car il n'existe pas de mécanisme de marché permettant de respecter les seuils biologiques et les points de basculement dans la dynamique des populations. Il est donc nécessaire d'améliorer la réglementation

afin de garantir que les communautés puissent extraire durablement des ressources de la forêt sans pour autant éliminer complètement une espèce. En Europe, les stocks de poissons ont été confrontés à un problème similaire jusqu'à l'introduction des quotas individuels transférables, qui plafonnent la quantité totale de poissons pouvant être capturés et permettent aux pêcheurs d'échanger des quotas entre eux. Bien qu'une telle politique nécessite un suivi et une mise en application, elle établit des principes d'extraction durable qui garantissent que les communautés ne cannibalisent pas leur propre source de revenus issus de la forêt. La perte d'espèces charismatiques représente une menace pour l'intégrité de la forêt et diminuera la valeur des services écosystémiques essentiels, notamment le piégeage du carbone. Le fait que les éléphants de forêt continuent d'être pris pour cible est très problématique car ces animaux jouent un rôle essentiel dans la dispersion des graines et la santé des forêts. La valeur d'un éléphant de forêt est si importante que le FMI estime que chacun d'entre eux vaut 1,75 million de dollars américains, les qualifiant "d'ingénieurs de l'environnement" dont les activités favorisent le piégeage du carbone et la diversité génétique.[29] Les scientifiques pensent que c'est grâce à la mégafaune que le bassin du Congo possède de si grands arbres, contrairement aux forêts tropicales d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est qui n'ont plus de mégafaune.

Une autre valeur non quantifiée est celle des zones protégées du Congo et de leur rôle de "refuge" permettant de préserver la survie d'espèces gravement menacées. Les zones protégées constituent l'une des dernières zones restantes pour les espèces charismatiques qui sont au bord du gouffre. Les lions, les chiens sauvages d'Afrique et les hyènes tachetées qui étaient autrefois omniprésents dans les forêts du Congo ont vu leur nombre fortement diminuer, les lions ayant disparu de la République du Congo et les chiens sauvages d'Afrique ayant disparu de l'ensemble du bassin du Congo. Le parc national d'Odzala-Kokoua est une zone importante pour les hyènes tachetées, les léopards et les chats dorés africains. Les avantages de la biodiversité sont à la fois locaux et mondiaux et comprennent la "valeur de legs" (la valeur pour les générations futures de pouvoir voir la richesse de la planète Terre), la "valeur d'option" (les utilisations scientifiques, médicinales et génétiques non encore découvertes), ainsi que la "valeur d'existence" (la valeur de savoir que des espèces charismatiques existent encore). Étant donné la difficulté de quantifier ces valeurs, elles ne sont pas présentes dans le FESA, mais dans la littérature académique, ces valeurs ont tendance à être extrêmement importantes. Il existe également des arguments en faveur de la préservation de ces espèces parce qu'elles représentent des voies de développement de grande valeur basées sur l'écotourisme et la science de la conservation.

Si le bois représente une valeur quantifiée dans le FESA, ses impacts de second ordre en termes d'amélioration de l'accès à la forêt et d'utilisation non durable qui en découle ne sont pas quantifiés. L'extraction du bois se traduit par un plus grand nombre de routes dans la forêt, ce qui crée un risque d'exploitation forestière informelle et illégale ainsi qu'une augmentation du braconnage, comme cela a été observé dans les pays voisins. La densité des populations d'éléphants, de singes à nez blanc et d'autres espèces de primates diminue avec la proximité des routes, et nombre d'entre eux ont été menés à l'extinction en raison de la chasse excessive causée par l'accès accru. Par conséquent, les avantages du bois doivent être mis en balance avec les risques. Bien que le développement d'un secteur de services forestiers à forte valeur ajoutée puisse sembler lointain, il sera possible à l'avenir et, à ce moment-là, la forêt devrait être dans un état qui permette cette opportunité. Une forêt intacte et riche en biodiversité est l'un des principaux avantages comparatifs du Congo, d'autant plus que les forêts d'Asie et d'Amérique du Sud ont largement perdu leur mégafaune. Le Congo peut s'inspirer d'autres pays qui se sont engagés avec succès dans l'écotourisme forestier et la science pour stimuler la croissance et le développement, comme le Costa Rica et le Rwanda. L'exploitation durable du bois, qui consiste à utiliser la forêt sans entraver son potentiel futur, représente une opportunité économique mais nécessite un suivi rigoureux. Il est également nécessaire que le Congo remonte la chaîne de valeur vers des activités telles que la fabrication de meubles et la sculpture artisanale sur bois, afin que les communautés s'approprient une plus grande partie de la valeur.

[29] Chami, Ralph ; Fullenkamp, Connel ; Cosimano, Thomas ; Berzaghi, Fabio . 2020. "Comment les éléphants d'Afrique luttent contre le changement climatique", Finance & Développement, septembre 2020. Washington DC : Fonds monétaire international. https://www.imf.org/en/Publications/fandd/issues/2020/09/how-african-elephants-fight-climate-change-chami.

Relier la richesse, les services écosystémiques forestiers et le PIB pour mieux appréhender la durabilité à long terme

Les estimations conventionnelles du PIB excluent les services écosystémiques forestiers tels que la rétention du carbone, un service précieux fourni par les forêts du Congo

Les estimations conventionnelles du PIB cherchent à rendre compte de la valeur marchande de tous les biens et services finaux produits et rendus par une économie au cours d'une période donnée, mais elles ont été critiquées pour leur manque d'exhaustivité et pour l'omission d'activités importantes, y compris les services écosystémiques forestiers. En particulier, alors que les mesures conventionnelles du PIB incluent généralement les services liés au bois, à la faune et au tourisme, elles n'incluent pas les services de sédimentation et de rétention du carbone mesurés par les comptes des services écosystémiques forestiers.[30]

Bien que les services liés au bois, à la faune et au tourisme soient pris en compte à la fois dans les estimations conventionnelles du PIB et dans la comptabilité des services rendus par les écosystèmes forestiers (FESA), les valeurs rapportées peuvent différer pour diverses raisons. Tout d'abord, il existe des différences méthodologiques dans la production de ces estimations. En particulier, les comptes des écosystèmes forestiers estiment les rentes des ressources plutôt que l'approche de la comptabilité nationale de la valeur ajoutée. Deuxièmement, dans la forêt du bassin du Congo, de nombreuses activités liées au bois et à la faune sont informelles, non enregistrées et, dans certains cas, illégales, ce qui rend difficile la production d'estimations précises, tant dans les comptes nationaux que dans les comptes des écosystèmes forestiers. Par exemple, l'extraction de bois au Congo a été estimée par le FESA à 134 millions de dollars US en 2020 (1,3 pour cent du PIB), contre une valeur de 240 millions de dollars US (2,4 pour cent du PIB) dans les comptes nationaux du pays.[31]

Les services de sédimentation et de rétention du carbone n'entrent pas directement dans les estimations du PIB. Cependant, une partie de ces services entre indirectement en tant qu'intrants dans la production et les services pris en compte dans le PIB. Par exemple, les services de sédimentation sont des intrants importants pour la production d'énergie hydroélectrique. Cependant, la plupart des services de rétention du carbone générés par la forêt du bassin du Congo reviennent au reste du monde en tant que bien public mondial et ne sont pas pris en compte dans le PIB ou les mesures conventionnelles de la richesse. D'un point de vue conceptuel, les mesures conventionnelles du PIB pourraient être ajustées en fonction de la valeur des services de rétention du carbone du côté de la production et en tant que services sans contrepartie pour le reste du monde. Ce n'est que dans la mesure où ils sont monétisés sous la forme de crédits carbone, de compensations REDD+ ou d'autres programmes qui dédommagent le pays hôte pour ces services de rétention du carbone, qu'ils contribueraient à l'activité économique nationale.

En 2020, le coût social des services de rétention du carbone a été évalué à 86 milliards de dollars américains en termes réels, mais la valeur marchande réelle du carbone est probablement beaucoup plus faible, en raison d'une demande limitée, de problèmes de vérification et de l'absence d'un marché fonctionnel pour la rétention du carbone provenant des forêts sur pied. En comparaison, le PIB réel du Congo s'élevait à 9,9 milliards de dollars (en dollars constants de 2015) en 2020, ce qui souligne la valeur considérable que les services de rétention du carbone pourraient générer.[32] Plusieurs défis empêchent la réalisation de ce potentiel. Tout d'abord, il existe une distinction importante entre les valeurs estimées et les prix du marché. La valeur des services de rétention du carbone dans le rapport FESA du Congo est estimée sur la base du coût social du carbone (le coût des dommages liés au changement climatique évités grâce à la rétention du carbone), ce qui diffère considérablement du prix du

[30] Stiglitz, Joseph E., Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. 2009. Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Paris : Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. https://ec.europa.eu/eurostat/documents/118025/118123/Fitoussi+Commission+rapport

[31] La valeur de l'extraction du bois est ici exprimée en dollars constants de 2015 afin de pouvoir être comparée au PIB.

[32] Lorsqu'elle est exprimée en dollars constants de 2015, la valeur sociale des services de rétention du carbone est estimée à 86 milliards de dollars. Ajustée en dollars américains de 2024, cette valeur passe à 99 milliards de dollars américains. La valeur de la rétention du carbone a été convertie en dollars constants de 2015 pour faciliter la comparaison avec le PIB en dollars constants de 2015.

marché (beaucoup plus bas) des crédits de carbone échangés sur les marchés mondiaux du carbone. Deuxièmement, le marché mondial du carbone reste fragmenté et sous-développé, en particulier pour les crédits carbone volontaires basés sur les forêts sur pied. De nombreux pays riches en forêts, comme le Congo, sont confrontés à des défis institutionnels, techniques et juridiques pour mesurer, vérifier et vendre des crédits de carbone forestier. Les engagements des acheteurs sont également limités et les prix des crédits sont faibles en raison des préoccupations concernant la permanence, l'additionnalité et les fuites.[33] Certains pays ont toutefois réalisé des progrès notables. Par exemple, le Gabon a reçu 150 millions de dollars dans le cadre du programme REDD+ pour des réductions d'émissions vérifiées.[34] La Colombie et le Brésil sont également des leaders sur les marchés volontaires du carbone, avec des systèmes d'émission robustes et des investissements dans le reboisement et la protection des forêts.[35] Cependant, pour le Congo, la monétisation d'un grand volume de services de carbone est peu probable à court terme en raison de la faible capacité institutionnelle à s'engager dans le processus complexe du marché du carbone, de la volatilité des prix mondiaux du carbone et de l'appétit mondial limité pour l'achat de crédits forestiers à grande échelle.

L'ajustement du revenu national brut et de l'épargne nationale nette pour tenir compte des changements dans la richesse nationale révèle le déclin de la durabilité économique du Congo

L'ajustement des indicateurs macroéconomiques traditionnels pour tenir compte des changements dans la richesse nationale par la dépréciation, l'épuisement du capital naturel ou l'accumulation du capital humain peut fournir une nouvelle perspective sur l'état de la richesse nationale. Dans les années 1990, la Banque mondiale a introduit deux indicateurs : l'épargne nette ajustée (ENA) et le revenu national net ajusté (RNNA). Ces deux indicateurs offrent des cadres permettant d'intégrer la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources dans les comptes nationaux. L'épargne nette ajustée mesure le taux réel auquel un pays épargne pour l'avenir. Elle est estimée comme l'épargne nationale brute (ou l'investissement brut, compte tenu de l'identité épargne-investissement) moins la dépréciation du capital produit, l'épuisement des actifs du sous-sol (combustibles fossiles et minéraux) et des ressources en bois, et les dommages causés à la santé humaine par la pollution de l'air, plus un crédit pour les dépenses d'éducation. Une épargne nette ajustée positive indique que l'épargne/l'investissement et les dépenses d'éducation (une approximation du capital humain) sont plus élevés que l'exploitation des ressources naturelles, ce qui signifie que le pays accumule des actifs et de la richesse. Le revenu national net ajusté, quant à lui, corrige le revenu national brut (RNB) en soustrayant la dépréciation du capital produit et l'épuisement du capital naturel, offrant ainsi une image plus claire du revenu durable dans le temps. Alors que l'épargne nette ajustée se concentre sur l'épargne et l'investissement, le revenu annuel brut s'intéresse aux flux de revenus et à leur érosion par l'utilisation d'actifs naturels et physiques. Une épargne nette ajustée et un revenu national ajusté négatifs indiquent qu'un pays consomme plus qu'il n'investit ou qu'il n'épargne, en particulier au détriment de la durabilité environnementale (Encadré 6).

© Mike Goldwater/Alamy.com

[33] Banque mondiale. 2023. Rapport du groupe de travail sur le financement des crédits de réduction des émissions (ERC). Programme de réduction des émissions de la Banque mondiale. Washington, DC : Banque mondiale. https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/sites/default/files/2024-12/WorldBankERC_Report_.pdf

[34] Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI). 2021. "Le Gabon reçoit le premier paiement pour la réduction des émissions de CO2 dans le cadre d'un accord historique de la CAFI. 22 juin 2021. CAFI. https://www.cafi.org/countries/gabon/gabon-receives-first-payment-reducing-co2-emissions-under-historic-cafi-agreement.

[35] Abattable. 2024. "Indice d'attractivité des investissements dans le VCM (marché volontaire du carbone) 2024. Abatable, 4 octobre 2024. https://abatable.com/vcm-investment-index/.

Le revenu national net ajusté et l'épargne nette ajustée peuvent fournir de nouvelles informations sur la durabilité de la croissance

Encadré 6 Étapes du calcul du RNNA et de l'épargne nette ajustée (ENA)

Revenu national brut (RNB) :	Épargne nationale brute :
Déduire : la consommation de capital fixe	**Déduire :** consommation de capital fixe
Revenu national net	**Épargne nationale nette**
Déduire : consommation de capital naturel	**Ajouter :** dépenses d'éducation
	Déduire : épuisement des ressources naturelles
	Déduire : dommages dus à la pollution
Résultat : Revenu national net ajusté (RNNA)	**Résultats : Épargne nettes ajustées (ENA)**

Source : CWON 2024 et rapport Congo FESA.

Entre 2010 et 2020, l'épargne nette ajustée de la République du Congo a connu une forte baisse, suscitant des inquiétudes quant à la viabilité économique à long terme du pays. L'épargne nette ajustée, qui était déjà négative à -3,5 pour cent du RNB en 2010, s'est encore détériorée pour atteindre -15,7 pour cent en 2020, indiquant que le pays épuisait ses richesses plus rapidement qu'il n'épargnait ou ne réinvestissait (Figure 37). Ce déclin est principalement dû à deux facteurs majeurs : la forte consommation de capital fixe et l'épuisement des ressources naturelles. En moyenne, la consommation de capital fixe, qui représente la dépréciation des infrastructures et des biens d'équipement, s'élevait à -27 pour cent du RNB, ce qui a considérablement réduit la capacité de production de l'économie. Dans le même temps, l'épuisement des ressources naturelles, en particulier dans les secteurs pétrolier et minier, représentait encore -23 pour cent du RNB, reflétant l'extraction rapide de ressources non renouvelables sans réinvestissement adéquat dans des actifs productifs ou des industries durables. Entre 2010 et 2020, l'épargne nette ajustée du Congo a été constamment inférieure à celle de ses pairs régionaux tels que le Gabon et le Cameroun, ainsi qu'à la moyenne de l'Afrique subsaharienne et des pays à faible revenu (Figure 38). La tendance négative persistante de l'épargne suggère que le Congo lutte pour convertir efficacement sa richesse naturelle en capital physique et humain, notamment en redistribuant équitablement les revenus pétroliers, en gérant de manière durable et productive ses ressources forestières, en entretenant ses infrastructures existantes et en tirant parti du potentiel touristique de ses forêts.[36]

Entre-temps, le RNNA de la République du Congo a reflété la tendance à la baisse observée dans l'épargne nette ajustée entre 2010 et 2020. En 2010, le pays a conservé 53 pour cent de son RNB après avoir pris en compte la dépréciation du capital produit et l'épuisement des ressources naturelles. Ce chiffre est passé à 71 pour cent en 2014, en grande partie grâce aux avantages temporaires des prix élevés du pétrole et à l'augmentation des flux d'investissement. Toutefois, d'ici 2020, la part du RNB conservée est retombée à 50 pour cent, ce qui met à nouveau l'accent sur la viabilité des revenus. Ce déclin reflète l'épuisement accéléré des ressources naturelles et les difficultés à maintenir un investissement adéquat dans le capital humain et produit, essentiel pour la résilience et la croissance économiques à long terme (Figure 39).

[36] Tsoungui Belinga, Vincent De Paul ; Diaz Sanchez, Jose Luis ; Seck, Abdoulaye ; Ouattara, Korotoumou ; Carneiro, Francisco Galrao ; Singh, Raju ; Rontoyanni, Clelia Kalliopi Helena. 2023. République du Congo - République du Congo - Mémorandum Économique du Pays : la Voie Vers la Prospérité - Mettre en place les Fondations de la Diversification Économique : Rapport. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/099194003082313541

La baisse de l'épargne nette ajustée et du revenu national net ajusté à des taux inférieurs à ceux des pays pairs reflète l'épuisement des ressources naturelles

FIGURE 37
Épargne nette ajustée et composantes (% du RNB), 2010-2020

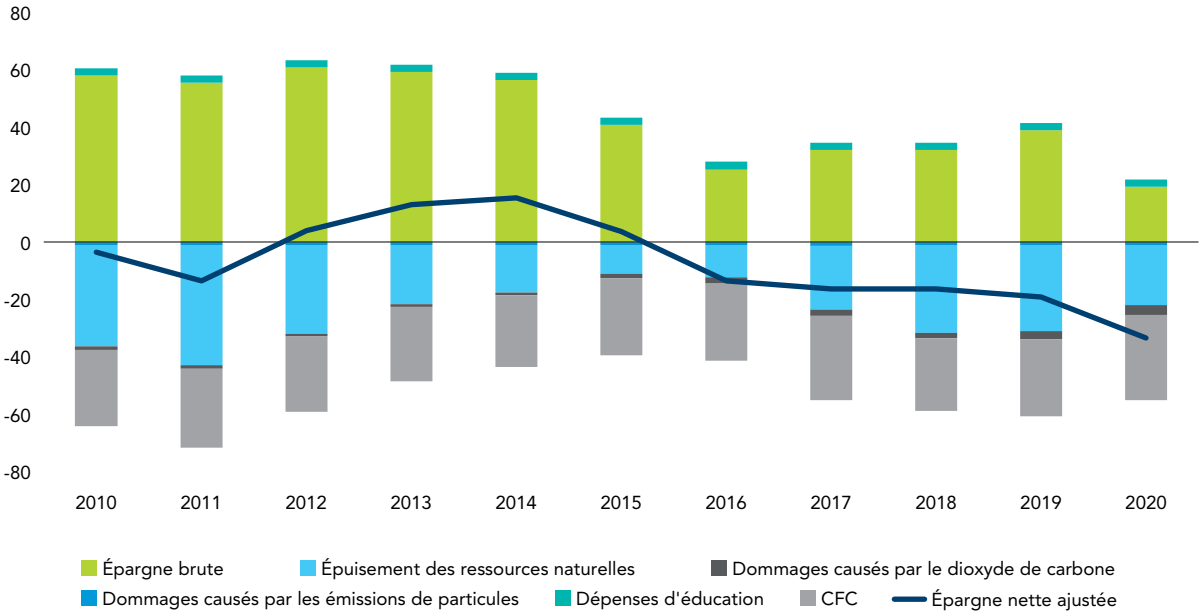

FIGURE 38
Epargne nette ajustée, y compris les dommages causés par les émissions de particules, Congo et pays pairs (% du RNB), moyenne 2010-2020

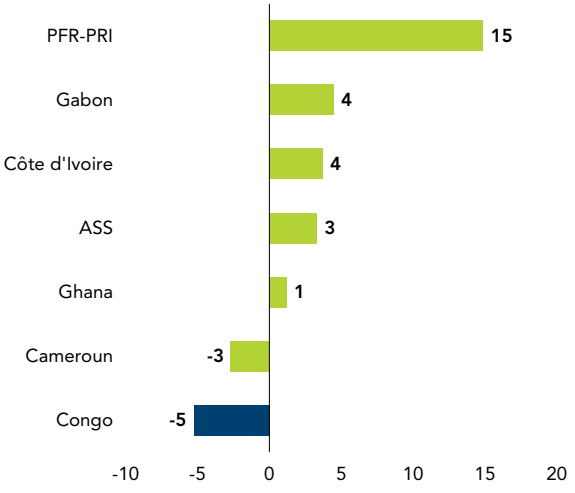

FIGURE 39
RNB et RNNA (milliards de dollars US), 1995-2020

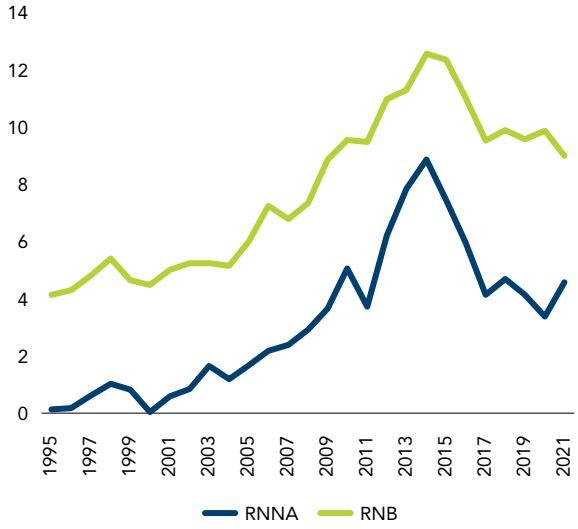

Source : Rapport FESA et WDI.

Stratégies de gestion des richesses du Congo

Les stratégies visant à renforcer le capital produit, humain et naturel devraient trouver un équilibre entre les besoins immédiats et la viabilité budgétaire à long terme. Elles devraient accorder une priorité à l'éducation, à l'investissement dans le développement des compétences, et à la promotion de la bonne gouvernance ainsi que de la gestion des ressources

Pour renforcer son capital physique, la République du Congo devrait mettre en œuvre une stratégie qui concilie les besoins immédiats et la viabilité budgétaire à long terme. Cette approche implique de diversifier les sources de revenus en renforçant la collecte des taxes non pétrolières et en réduisant la dépendance vis-à-vis des revenus pétroliers par le biais de réformes. Encourager la participation du secteur privé par le biais de partenariats public-privé peut permettre de financer des infrastructures essentielles sans grever les finances publiques. La mise en concurrence des marchés publics peut stimuler la croissance et l'investissement du secteur privé. L'amélioration de la gouvernance et des performances des entreprises d'État est essentielle pour stimuler la concurrence et fournir des services publics de meilleure qualité. L'élimination des obstacles réglementaires et l'amélioration de la transparence créeront un environnement favorable aux entreprises. Investir dans l'éducation et le développement des compétences permettra d'aligner la main-d'œuvre sur les besoins du secteur privé, tandis que soutenir l'esprit d'entreprise par des programmes de formation stimulera davantage la croissance du secteur privé. La création d'un fonds souverain transparent peut permettre de gérer les gains exceptionnels et de soutenir la diversification économique. Des investissements stratégiques et rentables dans les infrastructures sont essentiels pour les objectifs de développement et la santé budgétaire. L'amélioration de la gestion des investissements publics renforcera l'efficacité des dépenses, éliminera les gaspillages et optimisera l'allocation des ressources, notamment en établissant un identifiant unique pour tous les projets d'investissement public et en tenant un registre complet des actifs pour une maintenance et une gouvernance efficaces.

Pour développer le capital humain en République du Congo, il faut donner la priorité à un enseignement primaire de qualité, investir dans les compétences nécessaires à la diversification économique et élargir l'accès à l'enseignement secondaire. Il est essentiel d'améliorer la qualité de l'éducation, en particulier en ce qui concerne l'alphabétisation, le calcul et les compétences transférables. L'augmentation des inscriptions et la mise en œuvre de programmes ciblés amélioreront les résultats de l'apprentissage. Il est important d'investir dans les compétences socio-émotionnelles, car elles sont demandées par le secteur privé. L'élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire, en particulier pour les filles, nécessite des interventions multisectorielles telles que des transferts monétaires conditionnels et une plus grande disponibilité des écoles. L'amélioration de l'acquisition de compétences par les jeunes grâce à des programmes de rattrapage, des camps d'entraînement et des formations aux compétences numériques est essentielle à la diversification de l'économie. Pour obtenir des résultats éducatifs qui soutiennent une croissance soutenue, le Congo doit améliorer les systèmes de prestation de services, augmenter le financement de l'éducation, renforcer les capacités de mise en œuvre et améliorer l'utilisation des données pour la prise de décision. Il est également essentiel d'investir dans les systèmes de santé afin d'élargir l'accès à des services de qualité et abordables. Il est nécessaire d'augmenter l'allocation du budget de la santé et d'explorer des mécanismes de financement alternatifs. Les interventions clés comprennent le renforcement des capacités des ressources humaines, la mise en place d'une "plateforme unique de santé" et le renforcement de la collaboration transfrontalière dans le domaine de la santé.[37]

L'amélioration de la gouvernance, de la gestion des ressources en hydrocarbures et de la transparence est essentielle pour exploiter les ressources non renouvelables en République du Congo. Le renforcement des institutions pour assurer une allocation et un suivi efficaces des revenus pétroliers est essentiel pour éviter

[37] Un cadre coordonné qui rassemble des experts et des institutions dans les domaines de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement pour prévenir, détecter et répondre aux menaces sanitaires, en particulier celles qui dépassent les frontières des espèces (comme les maladies zoonotiques).

les inefficacités. Les réformes visant à redevenir membre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives sont nécessaires pour une gestion économique et fiscale durable. Des cadres fiscaux transparents et des mécanismes de contrôle solides renforceront la confiance du public et attireront les investissements privés dans le traitement du pétrole et la production de gaz. L'augmentation de la production d'autres ressources minérales peut générer de nouvelles sources de revenus et soutenir le développement de la chaîne de valeur nationale. Toutefois, des informations géologiques obsolètes limitent ces possibilités. L'amélioration des données géologiques et la mise à jour des cadres juridiques et réglementaires sont essentielles pour attirer les investissements dans le secteur minier.

Les stratégies visant à maximiser les services rendus par les écosystèmes forestiers au Congo combinent des mécanismes de financement mondiaux avec une meilleure application de la loi, une évaluation nationale des écosystèmes, une protection ciblée, un régime foncier communautaire et une planification nationale

La gouvernance forestière et les moyens de subsistance des communautés peuvent être améliorés grâce à une politique stratégique et au financement international du climat

La richesse forestière du Congo est immense et sa valeur ne cesse de croître, mais elle reste peu exploitée dans la planification du développement et les finances publiques. Bien qu'ils représentent un capital naturel de plus de 3,1 mille milliards de dollars, les écosystèmes forestiers ne bénéficient que d'un soutien fiscal ou d'une protection politique limités. L'asymétrie entre les bénéfices mondiaux et les coûts locaux est particulièrement prononcée : la quasi-totalité de la valeur réside dans la rétention du carbone, alors qu'aucun des flux de compensation ne soutient de manière adéquate la gouvernance forestière, les moyens de subsistance des communautés ou la restauration des écosystèmes. Pour y remédier, il faut une stratégie intégrée combinant le financement mondial (REDD+, marchés du carbone), l'amélioration de la mise en œuvre et l'évaluation nationale des services de régulation.[38] Les priorités stratégiques sont les suivantes (i) la protection ciblée des tourbières et des forêts marécageuses pour maximiser les bénéfices climatiques ; (ii) une politique spatialement différenciée pour les points chauds de la déforestation comme la Sangha et la Likouala ; (iii) le renforcement de la tenure et du partage des bénéfices avec les communautés autochtones et dépendantes des forêts ; (iv) l'intégration des valeurs des services écosystémiques dans les comptes nationaux, les budgets et les instruments de planification ; et, (v) l'amélioration de la transparence dans l'utilisation des fonds, une action essentielle pour que le pays devienne éligible au financement international pour le climat basé sur les forêts.

La lutte contre les menaces qui pèsent sur la biodiversité et la préservation des forêts du Congo nécessite une approche diversifiée et intégrée

Le braconnage illégal, mené par des syndicats criminels militarisés, menace la biodiversité du Congo, dévastant les espèces et menaçant les gardes forestiers, malgré des programmes d'amnistie novateurs facilitant l'application de la loi. Le braconnage illégal est la principale menace qui pèse sur la biodiversité du Congo. Bien que le Congo dispose de 11 zones protégées, l'application de la loi se heurte à des difficultés liées à la recrudescence du braconnage illégal par des syndicats criminels de plus en plus militarisés par l'utilisation d'équipements tels que des fusils automatiques.[39] Les conséquences ont été dévastatrices pour les espèces charismatiques. Par exemple, dans l'ensemble du bassin du Congo, 60 pour cent de la population d'éléphants de forêt, gravement menacée, a disparu à cause du braconnage, qui a tué non seulement les animaux, mais aussi les gardes forestiers.[40] Des programmes novateurs tels que le programme d'amnistie "du braconnier au protecteur" du parc national d'Odzala-Kokoua ont

[38] REDD+ signifie réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, plus (+) la gestion durable des forêts, la conservation et l'augmentation des stocks de carbone forestier.

[39] Neal, T., 2024. Estimating the effectiveness of forest protection using regression discontinuity (Estimation de l'efficacité de la protection des forêts à l'aide de la discontinuité de la régression). Journal of Environmental Economics and Management, 127, p.103021.

[40] Ojewale, Oluwole. 2022. Terroristes et braconniers s'en prennent aux gardiens du Bassin du Congo. Institut d'études de sécurité. https://issafrica.org/iss-today/terrorists-and-poachers-take-aim-at-the-congo-basins-guardians. Consulté le 21/05/2025

permis de révéler l'identité des principaux criminels du commerce illégal de l'ivoire et offrent aux braconniers la possibilité d'accéder à des emplois stables et entièrement légaux s'ils coopèrent à la divulgation de leurs activités.[41]

Les forêts tropicales du Congo subissent actuellement une pression démographique moindre, mais le développement des routes et la croissance de la population pourraient accroître les menaces à l'avenir. Le Congo a une faible densité de population et plus de la moitié de la population du pays vit dans les villes. Ces faits se traduisent par une menace moindre des pressions liées à la population sur les forêts tropicales du Congo par rapport à certains de ses voisins. Cependant, bien que la pression démographique soit relativement limitée aujourd'hui, il existe un risque important que le développement des réseaux routiers augmente la menace qui pèse sur la forêt, par exemple en facilitant l'agriculture, le braconnage et l'extraction du bois. En outre, les menaces pesant sur la forêt s'intensifieront avec la croissance démographique.

L'agriculture de subsistance reste vitale pour la population rurale du Congo, mais entre en conflit avec la préservation des forêts, ce qui plaide en faveur d'un passage à l'agroforesterie durable pour améliorer la productivité, la résistance au climat et la santé des sols. Pour la population rurale du Congo, l'agriculture de subsistance est essentielle à la survie et peut créer des tensions avec la préservation des forêts. Selon certains rapports, de nombreux agriculteurs ruraux pratiquent la culture sur brûlis pour augmenter leur production. Une réponse possible est de poursuivre le développement agricole qui augmente les rendements, par exemple, en améliorant l'utilisation d'engrais et les pratiques de gestion agricole. Cependant, une réponse plus efficace pour les communautés rurales serait l'agroforesterie durable, une approche qui met en avant les avantages des arbres sur pied plutôt qu'abattus. Des données provenant de différents pays d'Afrique illustrent les avantages de l'agroforesterie par rapport à l'agriculture traditionnelle. Les principaux avantages sont l'amélioration de la productivité et de la résistance au climat. La santé des sols est améliorée grâce à la capacité des arbres à fixer l'azote et à fournir des nutriments supplémentaires au sol, à prévenir l'érosion éolienne et hydrique et à réguler les extrêmes climatiques.[42,43,44,45] Les sites agroforestiers peuvent également servir de destinations touristiques, en tirant parti des infrastructures communes (telles que l'accès routier, la sécurité, l'assainissement et les services d'eau) (Encadré 7).

L'extraction non durable du bois et la dépendance à l'égard du bois de cuisson menacent les forêts du Congo, ce qui souligne la nécessité d'adopter des fourneaux durables. L'exploitation illégale et informelle du bois représente une menace pour les forêts du Congo car, dans ce cas, il est peu probable que le protocole de durabilité soit respecté. En outre, bien que les chiffres exacts ne soient pas connus, on estime que la majorité de la population rurale du Congo utilise le bois pour cuisiner. Bien que cela ne soit pas un facteur majeur de déforestation aujourd'hui, cela pourrait constituer une menace à l'avenir avec l'augmentation de la population. Il est nécessaire de passer à des fourneaux durables, qui non seulement amélioreront considérablement la santé humaine, mais exerceront également une pression moindre sur la forêt. Des études menées dans des pays à revenu faible ou intermédiaire montrent que l'adoption de fourneaux propres réduit l'exposition des mères et des enfants à la pollution de l'air et améliore des aspects tels que la santé cardiovasculaire, ce qui fait de l'adoption de fourneaux propres une politique sans regret.[46,47]

[41] African Parks (2013). Deux victoires sur le braconnage de l'ivoire au Congo par l'unité d'écogarde des parcs nationaux d'Odzala-Kokoua composée d'anciens braconniers. https://www.africanparks.org/newsroom/press-releases/two-ivory-poaching-victories-congo-odzala-kokoua-national-parks-eco-guard-unit-comprising-former-poachers. Consulté le 21/05/2025

[42] Mbow C, Noordwijk MV, Luedeling E, Neufeldt H, Minang PA, Kowero G. Agroforestry solutions to address food security and climate change challenges in Africa. Current Opinion in Environmental Sustainability. 2014 ; 6 : 61- 67.

[43] Awazi NP, Tchamba NM. Améliorer la durabilité et la productivité de l'agriculture dans des conditions climatiques changeantes grâce à des pratiques agroforestières améliorées dans les systèmes agricoles des petits exploitants en Afrique subsaharienne. African Journal of Agricultural Research. 2019 ; 14(7) : 379-388.

[44] Jose, Shibu.2009. L'agroforesterie pour les services écosystémiques et les avantages environnementaux : An overview. Agroforest Systems. 2009 ; 76 : 1-10. https://doi.org/10.1007/s10457-009-9229-7

[45] Nair PKR, Garrity D. Agroforestry - The Future of Global Land Use. Advances in Agroforestry. 2012 ; 9(1).

[46] Chillrud, S.N., Ae-Ngibise, K.A., Gould, C.F., Owusu-Agyei, S., Mujtaba, M., Manu, G., Burkart, K., Kinney, P.L., Quinn, A., Jack, D.W. et Asante, K.P., 2021. The effect of clean cooking interventions on mother and child personal exposure to air pollution : results from the Ghana Randomized Air Pollution and Health Study (GRAPHS). Journal of exposure science & environmental epidemiology, 31(4), pp.683-698.

[47] Onakomaiya, D., Gyamfi, J., Iwelunmor, J., Opeyemi, J., Oluwasanmi, M., Obiezu-Umeh, C., Dalton, M., Nwaozuru, U., Ojo, T., Vieira, D. et Ogedegbe, G., 2019. Mise en œuvre d'interventions de fourneaux propres et ses effets sur la pression artérielle dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire : revue systématique. BMJ open, 9(5), p.e026517.

L'agriculture et la préservation des écosystèmes peuvent être équilibrées en comblant les écarts de rendement, en poursuivant l'agroforesterie et en renforçant la surveillance

Encadré 7 La troisième voie : une approche stratégique de l'agriculture dans les pays forestiers

Il est communément admis que le choix pour les forêts est binaire : développer l'agriculture ou protéger la forêt. Cependant, il existe une troisième voie qui cherche à maximiser à la fois les valeurs agricoles et les valeurs des écosystèmes.

Étape 1 : Combler les écarts de rendement. Avec la croissance rapide des populations, il est nécessaire d'augmenter la production alimentaire. Cependant, dans les pays du bassin du Congo, les rendements sont étonnamment faibles. Les facteurs responsables de ces faibles rendements sont les mauvaises pratiques de gestion des sols, le manque d'utilisation d'engrais et le choix d'un type de culture inadapté à la parcelle. Plutôt que d'augmenter la production en s'étendant dans la forêt vierge, l'amélioration de la productivité agricole peut contribuer à préserver la forêt, protégeant ainsi des services forestiers essentiels tels que le cycle des nutriments, la régulation des précipitations, la régulation du climat et la protection contre les conditions météorologiques extrêmes.

Étape 2 : poursuivre l'agroforesterie. Il est probable qu'il suffira de combler les écarts de rendement pour répondre aux besoins alimentaires. Toutefois, si les rendements sont à leur limite et qu'il est toujours nécessaire d'étendre l'agriculture, l'étape suivante consiste à explorer les options de l'agroforesterie. L'agroforesterie consiste à conserver une certaine couverture forestière parallèlement aux cultures ou à l'élevage. Les arbres sont une technologie utile : ils renforcent la santé des sols, protègent contre les températures extrêmes qui peuvent affecter les cultures et offrent une protection contre les risques naturels. Nombre de ces services fournis par les arbres améliorent les rendements de cultures telles que le cacao et le café et confèrent parfois des saveurs haut de gamme qui peuvent entraîner des primes sur les marchés. De nombreuses parcelles agroforestières servent également de sites touristiques, tirant parti de l'idée "d'agrotourisme" et de l'utilisation d'infrastructures communes. Les labels d'agroforesterie donnent également lieu à des primes après une vérification appropriée.

Étape 3 : Suivi et mise en œuvre. La forêt est un écosystème essentiel qui peut être à l'origine de nouveaux modèles de développement exploitant des possibilités à forte valeur ajoutée dans le domaine du tourisme et des services connexes (par exemple, une économie de la connaissance basée sur la forêt, avec des centres éducatifs et des pôles de recherche). Cependant, la disparition des forêts pour extraire du bois de manière non durable, par exemple, représente la perte irréversible d'une voie de développement à forte valeur ajoutée. Pour éviter cette perte, il est nécessaire de mettre en place une infrastructure de surveillance combinant des mesures par satellite et une application sur le terrain.

Source : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et Statistiques mondiales de l'alimentation et de l'agriculture (FAOATAT).

La diversification des activités économiques est essentielle pour réduire la dépendance à l'égard des produits de base

Plus de la moitié du panier d'exportation du Congo dépend du pétrole, tandis que l'autre moitié est constituée d'or, de cuivre et de bois. Cette concentration expose le pays à des risques physiques importants liés au changement climatique ainsi qu'aux risques habituels liés aux matières premières. Le Congo est enfermé dans des produits à faible valeur ajoutée avec une faible complexité économique, une situation problématique parce qu'une complexité élevée est un prédicteur fort de la croissance future tandis qu'une faible complexité indique l'absence de transformation structurelle (Figure 40).[48]

[48] Atlas de la complexité économique de Harvard. https://atlas.hks.harvard.edu/

Le défi auquel le Congo est actuellement confronté est qu'il rejoint tardivement la course mondiale. De nombreux pays ont consolidé un avantage comparatif important dans des produits plus complexes tels que l'électronique et le textile. Le marché de l'industrie manufacturière a été largement capturé par la Chine, avec des opportunités de retombées largement concentrées en Asie. Il n'est pas certain que le Congo puisse se spécialiser de manière réaliste, du moins à court ou moyen terme, dans certains de ces secteurs, compte tenu de ses positions mondiales bien établies.

Le panier d'exportation du Congo est concentré dans des produits à faible valeur ajoutée

FIGURE 40
Part des exportations par produit (en %)

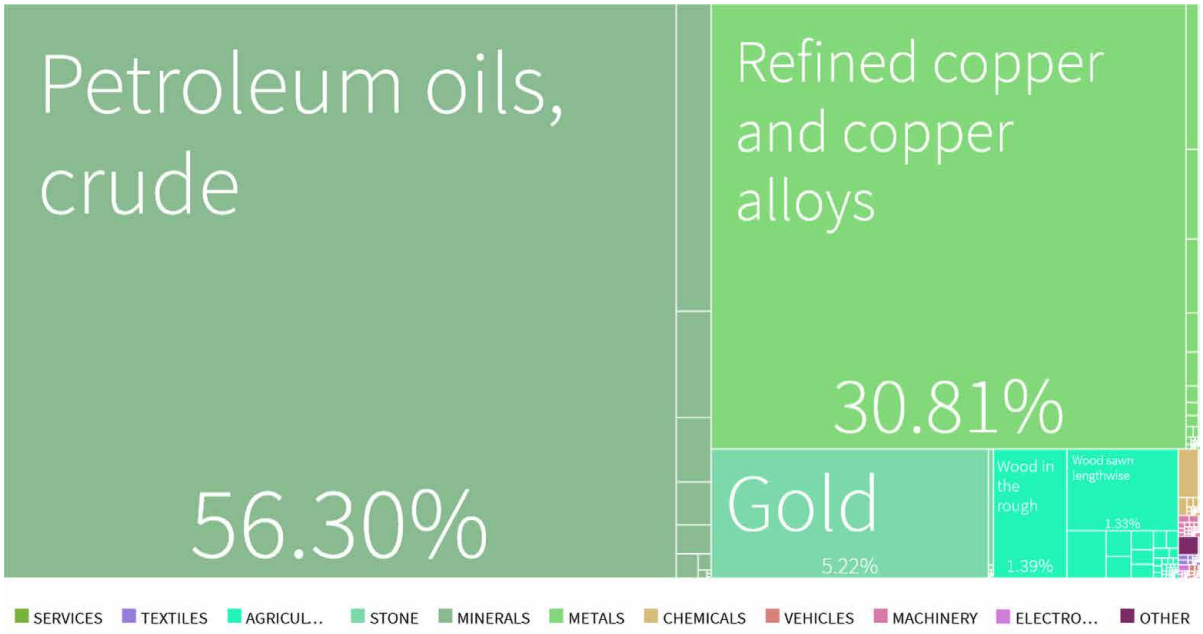

Source : Observatoire de la complexité économique.

La promotion d'une croissance axée sur les services peut tirer parti des atouts culturels et naturels

La croissance basée sur les services peut fournir une voie alternative vers la prospérité pour le Congo en tirant parti de son patrimoine culturel et naturel unique au monde, un objectif reconnu par le gouvernement. Le parc national d'Odzala-Kokoua possède une population très diversifiée et dense de primates.[49] Sur la base de cet avantage comparatif, le Congo dispose d'une opportunité d'écotourisme qui n'est que partiellement développée et qui peut représenter une opportunité de croissance fructueuse qui, contrairement aux produits manufacturés homogènes, n'est pas menacée par la concurrence mondiale. Avec la récente surpopulation des destinations touristiques populaires en Europe et en Asie, il y a une demande croissante pour de nouvelles destinations touristiques. Il existe également un segment en forte croissance de consommateurs soucieux du climat, ainsi que de voyageurs de la classe moyenne, que le Congo peut exploiter en mettant en valeur sa biodiversité unique et en offrant des expériences à tous les prix. Le Congo peut s'inspirer du Costa Rica, qui s'est diversifié avec succès dans une économie de services centrée sur le tourisme (ainsi que sur quelques activités manufacturières à haute valeur ajoutée). Il existe des poches d'écotourisme très réussies à travers l'Afrique, y compris le tourisme de gorilles de montagne au Rwanda et en Ouganda où les revenus sont recyclés dans les communautés locales et le tourisme de safari à travers l'Afrique du Sud, le Botswana, la Tanzanie et le Kenya (Encadré 8).

[49] Bermejo, Magdalena. "Statut et conservation des primates dans le parc national d'Odzala, République du Congo". Oryx 33, no. 4 (1999) : 323–31. https://doi.org/10.1046/j.1365-3008.1999.00081.x.

Le tourisme forestier du Rwanda, centré sur les gorilles de montagne, stimule les économies locales, crée des emplois et renforce l'attrait du tourisme mondial

Encadré 8 Le développement d'un secteur touristique axé sur la forêt au Rwanda

Le tourisme de vision des gorilles de montagne dans le Rwanda post-conflit a produit des gains significatifs pour les communautés locales, à tel point que les mêmes communautés qui étaient initialement opposées parce qu'elles voulaient poursuivre l'agriculture sont aujourd'hui d'ardents défenseurs de la préservation des gorilles. Des modèles créatifs de partage des revenus ont permis à différents groupes d'en bénéficier. Les retombées sont visibles : le tourisme de vision des gorilles de montagne crée des emplois locaux dans les domaines des sciences vétérinaires, de la gestion des forêts, des services de sécurité et des études sur la conservation. Au fil du temps, le prix du tourisme des gorilles de montagne a augmenté, reflétant une progression graduelle vers le tourisme haut de gamme, et témoignant de l'avantage comparatif unique que le Rwanda s'est assuré en étant l'un des rares habitats dans le monde à offrir cette expérience haut de gamme. Les secteurs de la connaissance émergent également avec l'établissement d'institutions éducatives et de recherche basées sur les gorilles de montagne. Le tourisme axé sur la nature est une source majeure d'emplois, de recettes en devises et de revenus pour le Rwanda. Le pays a attiré plus d'un million de visiteurs chaque année entre 2009 et 2019, et les recettes du tourisme représentent 20 pour cent des exportations totales. En 2019, les exportations touristiques se sont élevées à 458 millions de dollars US, soit 4,4 pour cent du PIB, et environ 80 pour cent des visiteurs de loisirs et d'affaires au Rwanda pratiquent un tourisme axé sur la nature, créant ainsi de nombreux emplois. Pour chaque million de dollars US provenant du tourisme de nature, on estime que 1 328 nouveaux emplois pourraient être créés. Le gouvernement du Rwanda a pu développer ce secteur, notamment parce qu'il a fourni un effort concerté pour investir dans la sécurité et la stabilité, et pour établir une réputation internationale de destination sûre pour les touristes. Le parc national de Dzanga-Sangha emploie déjà 60 personnes et fournit des revenus dans une région où les opportunités économiques sont rares.

Sources : Banque mondiale. 2023. Mise à jour économique du Rwanda, février 2023 : Tirer le meilleur parti du tourisme basé sur la nature au Rwanda. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. http://hdl.handle.net/10986/39470
Maekawa, M., Lanjouw, A., Rutagarama, E. et Sharp, D., 2013, mai. Mountain gorilla tourism generating wealth and peace in post-conflict Rwanda. Dans Natural Resources Forum (Vol. 37, No. 2, pp. 127-137).

Le développement du secteur touristique au Congo nécessiterait des investissements stratégiques en matière de sécurité, d'infrastructure et de marketing. L'Afrique centrale est perçue comme instable et peu sûre. Présenter un bilan en matière de sécurité pour les touristes sera une condition préalable à tout développement du secteur du tourisme forestier. D'autres éléments clés sont les infrastructures de base telles que les gîtes touristiques et les installations de gestion des déchets et de l'eau ; un personnel correctement formé, y compris des voyagistes anglophones ; du personnel de sécurité ; et une série d'outils de navigation tels que des guides de terrain, des cartes et des réseaux de sentiers, comme l'indiquent les études de faisabilité pour d'autres nations d'Afrique centrale.[50]

Il est stratégique de s'assurer que les écosystèmes du Congo sont effectivement monétisés pour atteindre les objectifs de développement. Contrairement aux pratiques non durables qui pourraient conduire à l'épuisement des forêts, telles que la surexploitation des matières premières comme le bois, une économie de services basée sur la forêt, combinée à des secteurs agricoles et forestiers durables, peut créer plus d'emplois, y compris pour les femmes et les jeunes, et contribuer à une prospérité durable. Le Congo, avec sa géographie et sa biodiversité uniques, offre une variété d'écosystèmes qui en font une destination complète si les bonnes infrastructures sont développées et si les bonnes politiques sont adoptées pour garantir la sécurité.

[50] Touko, Merline. 2021. "Tourisme dans les forêts tropicales du Bassin du Congo : Comment accélérer le tourisme et le rendre durable au niveau régional - PFBC". PFBC - Partenariat pour les forêts du bassin du Congo, 14 octobre 2021. https://archive2020-24.pfbc-cbfp.org/news-partner/accelerate-tourism.html?utm.

Bien que certaines de ces opportunités de développement basées sur la forêt semblent lointaines, il y a une "valeur d'option" dans le fait de les garder disponibles pour les générations futures. Le Congo fait partie des pays les moins développés du monde, comme l'indique l'indice de développement humain. Il est probable qu'à court terme, les besoins de développement de base devront être satisfaits en premier. Cependant, il sera stratégique de préserver la possibilité d'exploiter les opportunités futures basées sur les services qui émanent de la forêt, telles que le tourisme, l'agroforesterie et la science de la conservation. La disparition de la forêt fermera irrémédiablement la porte à cette opportunité de développement à forte valeur ajoutée.

Les valeurs futures de la forêt comprennent l'exploitation de sa diversité génétique pour développer de nouveaux produits pharmacologiques. Les forêts du Congo renferment un vaste éventail de connaissances. À chaque épisode de déforestation, une partie de cette bibliothèque de connaissances disparaît à jamais, fermant la "possibilité" de la découvrir et de l'utiliser à l'avenir. Il y a de fortes raisons de penser que les forêts du Congo ont une grande valeur d'option. Bien que la science soit naissante et en cours, il existe des preuves que de nouveaux médicaments pour traiter une série de problèmes de santé peuvent être développés en utilisant des espèces de plantes du bassin du Congo.[51,52,53]

La commercialisation des plantes forestières pour en faire de nouveaux médicaments reflète une valeur d'option qui n'est absolument pas quantifiée dans les comptes des services écosystémiques forestiers. Le défi de la FESA est qu'elle ne peut quantifier que ce qui est connu. Cependant, ces flux de valeur futurs peuvent être potentiellement très importants. La quinine, un médicament antipaludéen couramment utilisé, était utilisée par le peuple Quechua d'Amérique du Sud sous forme d'écorce avant que l'ingrédient actif ne soit isolé et commercialisé. De même, l'aspirine provient du saule et était également utilisée sous sa forme naturelle avant d'être commercialisée sous la forme d'un produit pharmacologique standardisé. Les marchés pour ces deux produits sont extrêmement vastes. À l'avenir, il pourrait être stratégique pour le Congo de consacrer des fonds à la recherche et au développement de la propriété intellectuelle liée à la forêt, comme le développement de nouveaux médicaments.

Il existe également une valeur patrimoniale non quantifiable liée à des écosystèmes qui n'existent nulle part ailleurs dans le monde. Outre leur potentiel de génération de revenus, ces produits forestiers intègrent des valeurs culturelles largement non quantifiables, telles qu'elles sont exprimées dans les contes et la culture. Une fois de plus, il pourrait exister des pans entiers de connaissances indigènes non codifiées et inconnues jusqu'à présent qui se rapportent aux forêts, mais ces informations seront perdues avec la déforestation continue, reflétant encore une autre "valeur d'option" perdue.

Enfin, à moyen terme, le Congo pourrait se fixer des objectifs pour tirer parti de ses biomes afin d'établir des centres d'enseignement et de recherche. De tels centres de connaissances au Congo pourraient aider à développer le capital humain local. Une économie de la connaissance basée sur la forêt peut impliquer, par exemple, des centres d'ethnobotanique pour étudier les plantes médicinales, ainsi que des institutions d'enseignement et de recherche dans les domaines de la conservation, de la biodiversité, de la génétique et d'autres domaines. La présence de ces institutions au niveau local, à proximité des écosystèmes étudiés, serait non seulement plus efficace, mais permettrait également de s'assurer que les retombées sont captées par le Congo plutôt qu'absorbées par des entreprises et des institutions à l'étranger.

[51] Boukandou Mounanga, M.M., Mezui, A., Mewono, L., Mogangué, J.B. et Aboughe Angone, S., 2024. Plantes médicinales utilisées au Gabon pour la prophylaxie et le traitement des symptômes liés au COVID-19 : une enquête ethnobotanique. *Frontiers in Pharmacology*, 15, p.1393636.

[52] Afiong, N.N., Fils, P.B., Guekam, K.K., Muhesi, E.K., Martin, E.A., Brull, G.R., Fa, J.E., Funk, S.M., Fedoung, E.F. et Betti, J.L., 2024. Traditional Use of Medicinal Plants Confirmed by the Baka in Southern and Eastern Cameroon (Utilisation traditionnelle des plantes médicinales confirmée par les Baka dans le sud et l'est du Cameroun). *Journal of Biosciences and Medicines*, 12(8), pp.76-106.

[53] Fuashi, N. A., et I. S. Moua. "Évaluation du potentiel des plantes médicinales de la forêt de Korup utilisées par les guérisseurs traditionnels pour le traitement de la tuberculose, du paludisme et d'autres maladies liées au VIH et au SIDA. Mundemba, SW Cameroon". *African Journal of Traditional, Complementary and Alternative Medicines* (2009) : 313-313.

© Roger de la Harpe/iStockphoto.com

Recommandations pour accroître et mieux préserver la richesse nationale du Congo

Domaine politique	Action	Entités responsables	Calendrier
Renforcer la viabilité budgétaire pour élargir la marge de manœuvre budgétaire et soutenir les investissements dans le capital humain et physique	• Renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières en accélérant la modernisation de l'administration fiscale. • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'assainissement budgétaire visant à rationaliser les dépenses non essentielles tout en améliorant l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques. • Renforcer les capacités de la Caisse Congolaise d'Amortissement pour soutenir la qualité et la fiabilité des informations sur la dette. • Renforcer la gouvernance et promouvoir la transparence dans la gestion des emprunts et de la dette des entreprises publiques. • Revitaliser le Comité National de la Dette Publique (CNDP) pour servir de cadre de collaboration pour les parties prenantes impliquées dans le processus de gestion de la dette. • Mettre en place le Comité de Risque Budgétaire et établir le Comité d'Analyse du Risque de Crédit, afin d'atténuer les risques budgétaires. • Encourager la participation du secteur privé par le biais de partenariats public-privé pour le financement des infrastructures.	• Ministère des finances, du budget et du portefeuille public • Ministère des zones économiques spéciales et de la diversification économique • Ministère du développement industriel et de la promotion du secteur privé	**Court à moyen terme**
Renforcer le capital humain	• Améliorer les allocations budgétaires aux secteurs de la santé et de l'éducation. • Élaborer des stratégies à long terme pour un investissement durable dans l'éducation et la santé. • Encourager la participation du secteur privé aux secteurs de l'éducation et de la santé. • Affecter efficacement les ressources aux établissements de formation technique et professionnelle.	• Ministère des finances, du budget et du portefeuille public • Ministère de l'enseignement technique et professionnel • Ministre de l'enseignement supérieur • Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation • Ministère de la santé et de la population	**Court à moyen terme**

Domaine politique	Action	Entités responsables	Calendrier
Améliorer la gestion du capital naturel non renouvelable	• Améliorer les données géologiques et mettre à jour les cadres juridiques et réglementaires afin d'attirer les investissements dans le secteur minier. • Élaborer des stratégies pour développer les marchés nationaux et régionaux du gaz naturel. • Mettre en œuvre des réformes pour redevenir membre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives. • Mettre en œuvre des cadres fiscaux transparents et des mécanismes de contrôle solides pour renforcer la confiance du public et attirer les investissements privés dans la transformation locale du pétrole et du gaz.	• Ministère de l'économie forestière • Ministère des hydrocarbures • Ministère de l'environnement du développement durable et du bassin du congo • Ministère des finances, du budget et du portefeuille public • Ministère de l'économie, du plan et de l'intégration régionale • Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	**Court à moyen terme**
Maximiser le potentiel des écosystèmes forestiers et des autres ressources naturelles renouvelables	• Mettre en œuvre des politiques fiscales, y compris un système de bonus-malus, pour encourager les pratiques durables dans la production de bois, l'agriculture et l'agroforesterie. • Faire progresser la numérisation dans la traçabilité du bois et les permis forestiers afin d'améliorer la transparence et les contrôles réglementaires. • Améliorer la productivité agricole par une meilleure gestion des sols, une utilisation optimisée des engrais et une sélection appropriée des cultures afin d'augmenter durablement les rendements. • Renforcer la comptabilité carbone et les cadres juridiques, plaider au niveau international pour des mécanismes de compensation globaux et explorer les options de financement du climat telles que les obligations liées à la durabilité pour soutenir ces initiatives. • Renforcer les accords de propriété et de partage des bénéfices avec les communautés indigènes et Impliquer les communautés locales dans la gouvernance et la restauration des forêts.	• Ministère de l'économie forestière • Ministère de l'environnement du développement durable et du bassin du congo • Ministère de l'économie, du plan et de l'intégration régionale • Ministère des industries minières et de la géologie • Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche • Ministère des finances, du budget et du portefeuille public • Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs • Ministre de l'intérieur et de la décentralisation	**Court à moyen terme**

Références

Abatable. 2024. "VCM (Voluntary Carbon Market) Investment Attractiveness Index 2024." Abatable, October 4, 2024. https://abatable.com/vcm-investment-index/.

Afiong, N.N., Fils, P.B., Guekam, K.K., Muhesi, E.K., Martin, E.A., Brull, G.R., Fa, J.E., Funk, S.M., Fedoung, E.F. and Betti, J.L., 2024. Traditional Use of Medicinal Plants Confirmed by the Baka in Southern and Eastern Cameroon. *Journal of Biosciences and Medicines*, 12(8), pp.76-106.

African Development Bank. 2024. Africa Infrastructure Development Index (AIDI), 2024. Abidjan: African Development Bank. http://infrastructureafrica.opendataforafrica.org/pbuerhd/africa-infrastructure-development-index-aidi-2024

African Parks (2013). Two ivory poaching victories in Congo by Odzala-Kokoua National Parks eco-guard unit comprising former poachers. https://www.africanparks.org/newsroom/press-releases/two-ivory-poaching-victories-congo-odzala-kokoua-national-parks-eco-guard-unit-comprising-former-poachers Accessed 21/05/2025

Awazi NP, Tchamba NM. Enhancing agricultural sustainability and productivity under changing climate conditions through improved agroforestry practices in smallholder farming systems in sub-Saharan Africa. *African Journal of Agricultural Research*. 2019; 14(7): 379-388.

Bermejo, Magdalena. "Status and Conservation of Primates in Odzala National Park, Republic of Congo." Oryx 33, no. 4 (1999): 323–31. https://doi.org/10.1046/j.1365-3008.1999.00081.x.

Boukandou Mounanga, M.M., Mezui, A., Mewono, L., Mogangué, J.B. and Aboughe Angone, S., 2024. Medicinal plants used in Gabon for prophylaxis and treatment against COVID-19-related symptoms: an ethnobotanical survey. *Frontiers in Pharmacology*, 15, p.1393636.

Calderon, Cesar; Cantu, Catalina; Chuhan-Pole, Punam. 2018. Infrastructure Development in Sub-Saharan Africa: A Scorecard. Policy Research Working Paper; No. 8425. Washington, DC: World Bank. http://hdl.handle.net/10986/29770

Central African Forest Initiative (CAFI). 2021. "Gabon Receives First Payment for Reducing CO2 Emissions Under Historic CAFI Agreement." June 22, 2021. CAFI. https://www.cafi.org/countries/gabon/gabon-receives-first-payment-reducing-co2-emissions-under-historic-cafi-agreement.

Chami, Ralph; Fullenkamp, Connel; Cosimano, Thomas; Berzaghi, Fabio . 2020. "How African Elephants Fight Climate Change," Finance & Development, September 2020. Washington DC: International Monetary Fund. https://www.imf.org/en/Publications/fandd/issues/2020/09/how-african-elephants-fight-climate-change-chami.

Chillrud, S.N., Ae-Ngibise, K.A., Gould, C.F., Owusu-Agyei, S., Mujtaba, M., Manu, G., Burkart, K., Kinney, P.L., Quinn, A., Jack, D.W. and Asante, K.P., 2021. The effect of clean cooking interventions on mother and child personal exposure to air pollution: results from the Ghana Randomized Air Pollution and Health Study (GRAPHS). *Journal of exposure science & environmental epidemiology*, 31(4), pp.683-698.

Choudhary, Rishabh; Ruch, Franz Ulrich; Skrok, Emilia. 2024. Taxing for Growth: Revisiting the 15 Percent Threshold. Policy Research Working Paper. Washington, DC: World Bank Group. http://documents.worldbank.org/curated/en/099148510042470680

Cust, James; Manley, David. 2018. "The Carbon Wealth of Nations: From Rents to Risks." Lange, Glenn-Marie (editor); Wodon, Quentin (editor); Carey, Kevin (editor). *The Changing Wealth of Nations 2018: Building a Sustainable Future*. Washington, DC: World Bank Group. http://documents.worldbank.org/curated/en/727941517825869310

Dasgupta, Partha. 2021. The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review. Full Report. London: HM Treasury. https://www.gov.uk/government/publications/final-report-the-economics-of-biodiversity-the-dasgupta-review

Fuashi, N. A., and I. S. Moua. "Assessment of medicinal plants potential of the Korup Forest that are used by traditional healers for the cure of tuberculosis, malaria and other HIV- and AIDS-related diseases. Mundemba, SW Cameroon." *African Journal of Traditional, Complementary and Alternative Medicines* (2009): 313–313.

Gatti, Luciana V; Basso, Luana S; Miller, John B. et al. 2021. Amazonia as a carbon source linked to deforestation and climate change. Nature 595, 388–393 (2021). https://doi.org/10.1038/s41586-021-03629-6

Gorgens, Marelize; Nayak, Mahesh Dinkar. 2025. *Human Capital Umbrella Program: Investing in People to Meet Global Challenges - Annual Report 2024*. Washington, DC: World Bank Group. http://documents.worldbank.org/curated/en/099505303282530578

Gupta, Sanjeev; Kangur, Alvar; Wane, Abdoul A; Papageorgiou, Chris. 2011. Efficiency-Adjusted Public Capital and Growth. IMF Working Paper No. 2011/217. Washington, DC: International Monetary Fund. https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Efficiency-Adjusted-Public-Capital-and-Growth-25248.

Jose, Shibu.2009. Agroforestry for ecosystem services and environmental benefits: An overview. *Agroforest Systems*. 2009; 76: 1–10. https://doi.org/10.1007/s10457-009-9229-7

Kouamé, Wilfried A.; Tapsoba, Sampawende J. 2018. Structural Reforms and Firms' Productivity: Evidence from Developing Countries. Working Paper No. 2018/063; Washington, DC: International Monetary Fund. https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2018/03/19/Structural-Reforms-and-Firms-Productivity-Evidence-from-Developing-Countries-45718

Maekawa, M., Lanjouw, A., Rutagarama, E. and Sharp, D., 2013, May. Mountain gorilla tourism generating wealth and peace in post-conflict Rwanda. *Natural Resources Forum* (Vol. 37, No. 2, pp. 127-137).

Mbow C, Noordwijk MV, Luedeling E, Neufeldt H, Minang PA, Kowero G. Agroforestry solutions to address food security and climate change challenges in Africa. Current Opinion in Environmental Sustainability. 2014; 6: 61- 67.

Nair PKR, Garrity D. Agroforestry - The Future of Global Land Use. *Advances in Agroforestry*. 2012; 9(1).

Neal, T., 2024. Estimating the effectiveness of forest protection using regression discontinuity. *Journal of Environmental Economics and Management*, 127, p.103021.

Nordhaus, William D. 2017. "Revisiting the Social Cost of Carbon". *Proceedings of the National Academy of Sciences* 114 (7): 1518-23. https://williamnordhaus.com/publications/revisiting-social-cost-carbon

Ojewale, Oluwole. 2022. Terrorists and poachers take aim at the Congo Basin's guardians. Institute for Security Studies. https://issafrica.org/iss-today/terrorists-and-poachers-take-aim-at-the-congo-basins-guardians. Accessed 21/05/2025

Onakomaiya, D., Gyamfi, J., Iwelunmor, J., Opeyemi, J., Oluwasanmi, M., Obiezu-Umeh, C., Dalton, M., Nwaozuru, U., Ojo, T., Vieira, D. and Ogedegbe, G., 2019. Implementation of clean cookstove interventions and its effects on blood pressure in low-income and middle-income countries: systematic review. *BMJ open*, 9(5), p.e026517.

Schneider, Jürgen. 2018. "Conflict and Conservation in the Central African Republic." DW, October 29, 2018. https://www.dw.com/en/conflict-and-conservation-in-the-central-african-republic/video-46041783.

Stiglitz, Joseph E., Amartya Sen, and Jean-Paul Fitoussi. 2009. *Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*. Paris: Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress. https://ec.europa.eu/eurostat/documents/118025/118123/Fitoussi+Commission+report

Touko, Merline. 2021. "Tourism in the Congo Basin Rainforests: How to Accelerate Tourism and Make It Regionally Sustainable- CBFP." CBFP - Congo Basin Forest Partnership, October 14, 2021. https://archive2020-24.pfbc-cbfp.org/news-partner/accelerate-tourism.html?utm.

Tsoungui Belinga, Vincent De Paul; Diaz Sanchez, Jose Luis; Seck, Abdoulaye; Ouattara, Korotoumou; Carneiro, Francisco Galrao; Singh, Raju; Rontoyanni, Clelia Kalliopi Helena. 2023. *Republic of Congo - Country Economic Memorandum: Road to Prosperity - Building Foundations for Economic Diversification: Full Report*. Washington, DC: World Bank Group. http://documents.worldbank.org/curated/en/099194003082313541

Tsoungui Belinga, Vincent De Paul; Kojo, Naoko C.; Seck, Abdoulaye; Ouattara, Korotoumou; Carneiro, Francisco Galrao; Singh, Raju; Rontoyanni, Clelia Kalliopi Helena. 2023. *Republic of Congo - Public Finance Review: Strengthening Public Finances for Inclusive Growth and Sustainable Development - Full Report*. Washington, DC: World Bank Group. http://documents.worldbank.org/curated/en/099040423161514112

van der Mensbrugghe, Dominique; Peszko, Grzegorz; Ward, John; Golub, Alexander; Zenghelis, Dimitri; Marijs, Cor; Schopp, Anne; Rogers, John A.; Midgley, Amelia. 2020. Diversification and Cooperation in a Decarbonizing World: Climate Strategies for Fossil Fuel-Dependent Countries. Climate Change and Development. Washington, DC: World Bank. http://hdl.handle.net/10986/34011

World Bank. 2023. ERC (Emissions Reduction Credits) Finance Working Group Report. World Bank Emissions Reduction Program. Washington, DC: World Bank. https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/sites/default/files/2024-12/WorldBankERC_Report_.pdf

World Bank. 2023. Rwanda Economic Update, February 2023: Making the most of Nature Based Tourism in Rwanda. Washington, DC: World Bank Group. http://hdl.handle.net/10986/39470

World Bank. 2024. *The Changing Wealth of Nations 2024 : Revisiting the Measurement of Comprehensive Wealt*h. Washington, DC: World Bank Group. http://documents.worldbank.org/curated/en/099100824155021548

World Bank. 2025. Africa's Pulse, No. 31, Spring 2025: Improving Governance and Delivering for People in Africa. Washington, DC: World Bank. http://hdl.handle.net/10986/42886

World Bank. 2025. Global Economic Prospects. January 2025. Washington, DC: World Bank. http://hdl.handle.net/10986/42452

WORLD BANK GROUP